



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

S. DOM.
LAVAL. S. J.

June 18 - 1850



PLAY.

MERCURE

GALANT

• DEDIE' A MONSIEUR
E DAUPHIN.

JUIN, 1705.



A PARIS,
chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. D C C V.
Avec Privilege du Roy.



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume au Mercure, puis que malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Mémoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne débilitent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCVRE GALANT

JUIN, 1705.

AYant toujours com-
mencé mes Lettres
par quelques Arti-
cles qui regardent le Roy, je
ne puis mieux commencer cel-
le cy que par l'Article suivant.

A iij

6 MERCURE

M^r Viel Regent de Seconde
au College du Plessis & Recteur
de l'Université de Paris , pro-
nonça le Vendredy 15^e May,
dans la Salle des Ecoles exte-
rieures de Sorbonne , l'Eloge
Latin du Roy , fondé par M^{rs}
de Ville. M^r le Prevost des
Marchands , à la teste de
M^{rs} de Ville , y assista , ainsi
que Monsieur le Cardinal de
Noailles , accompagné d'un
grand nombre d'Eveques. L'As-
semblée fut belle & nombreu-
se , & tout le monde parut tres-
satisfait du Discours de M^r le
Recteur. Il fut tres-éloquent ,

plein de pensées brillantes & d'heureuses applications à la gloire de Sa Majesté. Il roula sur la guerre de Savoye ; tous les soins que le Roy a pris pour l'éviter , & toute l'attention qu'a ce Prince pour la terminer , faisoient la division de ce Discours. Les engagements de Monsieur le Duc de Savoye formez avec nos ennemis & découverts au Roy , longtems avant qu'ils éclataissent , la bonté de ce Monarque marquée en tant d'occasions à ce Duc ; ce qu'il a fait pour le conserver & le ramener , furent

A iiiij

8 MERCURE

détaillez avec beaucoup d'éloquence ; & la différence des manières des Allemans , qu'il nommoit fort bien *Feroces Germani* , de celle des François avec les Sujets de Monsieur le Duc de Savoye , ne fut pas moins bien mise dans son jour. La rapidité des Conquêtes du Roi en Piémont , les progrès des armes de Monsieur le Duc de Vendôme , & de Monsieur le Duc de la Feuillade , la prise de Veruë dans la saison de l'année la plus rude après un Siège de six mois ; Monsieur le Duc de Savoye enfin enfermé dans sa Capitale , fournirent un

assez vaste champ à l'éloquence de l'Orateur, qui finit son Discours en parlant de la mort de Monseigneur le Duc de Bretagne, par une ingénieuse application de Moïse, d'Abraham, & d'Isaac.

Je vous envoyay il y a quelque mois la Relation de la mort d'un Religieux de la Trape, nommé Frere Alberic. Il m'est tombé depuis ce temps-là une Lettre que M^r l'Abbé de la Trape écrivit à M^r l'Evêque de S. Pons, à l'occasion de la mort de ce Religieux. Je vous l'en-

10 **MERCURE**

voit , persuadé qu'elle vous
édifiera.

MONSEIGNEUR,

*La bonté avec laquelle vous me
fistes l'honneur de me recomman-
der nostre cher Frere Alberic de
Sainte-Colombe , lorsqu'il vint se
consacrer au service de Jesus-
Christ dans nostre Desert , m'a
persuadé que je ferois plaisir à V.
G. de luy apprendre quelle a esté
sa bien-heureuse fin , & combien
sa conduite durant sa vie nous a
édifiéz. J'ose vous assurer, Mon-
seigneur , que depuis quarante ans*

GALANT II

que la Reforme est établie dans cette Maison qui a formé des hommes d'une grande vertu , on n'en a point vû qui ait surpassé le Frere Alberic , & qu'il n'ait égalé , soit dans le parfait renoncement au monde & à soy-même , soit dans la pratique de l'humilité , de l'obéissance , de la mortification , de la pénitence , de la charité , & du desir de la mort. L'avantage qu'il eut d'avoir esté un de vos Eleves , Monseigneur , le fit paroître tout d'un coup & dès l'entrée de sa carrierie comme un homme parfait , & comme un modele de toutes les vertus chrestiennes & religieuses :

12 MERCURE

ce qui me porta à l'élever au Sacerdoce ; je luy fis recevoir le Diaconat , mais non sans faire une extrême violence à son humilité , & sans luy faire répandre quantité de larmes durant toute l'Ordination , & je crois que la seule crainte d'estre Prestre l'auroit fait mourir plutôt , si je ne l'avois assuré que je ne le forcerois pas & que je le laisserois dans l'état où il estoit. La penitence & l'obéissance ont esté les vertus qui ont le plus éclaté en luy , & il a pratiqué l'une & l'autre jusqu'au dernier soupir de sa vie , avec une grande perfection ; aussi l'a-t-il

finie avec toute sorte de bénédictions
sur la paille & sur la cendre, mu-
ni de tous les Sacremens de l'Egli-
se en la miséricorde de Dieu. Je
le recommande à vos saintes prieres,
Monseigneur, & je vous supplie
tres-instamment de m'en accorder
quelque part. Je suis avec un pro-
fond respect, Monseigneur, vôtre,
&c.

J'ajoints à cette Lettre quel-
ques éclaircissemens sur la mort
du Frere Alberic qui m'ont esté
envoyez dans le même temps
que la Lettre. Ils auront pour
vous l'agrément de la nouveau-
té, puisque j'oubliai dans la

14 MERCURE

Lettre où je vous appris la mort de ce Saint Religieux, de vous dire son nom de famille.

Le nom de baptême du Frere Alberic, estoit *Jean-Baptiste*; le nom de sa famille est *Sainte-Colombe*. Elle est des plus anciennes du Canton de Saint-Pons, il ne reste dans cette famille qu'une Terre qu'on appelle *Oupia*, dont l'aîné porte le nom, il n'y a pas long-temps qu'il y en avoit quelques autres qui ont esté aliénées. Le Frere Alberic qui en estoit le Cadet avoit fait sa Philosophie & sa Theologie dans l'Univer-

GALANT 11

fité de Toulouse. M^r l'Evêque de Saint-Pons le fit venir dans son Séminaire où il édifia tout le monde pendant quelques années qu'il y resta, il eut beaucoup de repugnance à prendre les Ordres mineurs, parce qu'il avoit toujours en vûe de se retirer du monde, ne voulant point s'engager dans l'état Ecclésiastique. M^r l'Evêque de S. Pons le détermina ensuite à recevoir le Sousdiaconat, & il crut que ce jeune homme trouva le moyen de suspendre son titre clerical. Enfin il pressa si fort ce Prelat de luy permettre

16 MERCURE

d'aller à la Trappe, qu'il consentist qu'il y allast, ce qu'il fit à l'insçû de ses parens & de M^e sa mere, qui est d'une pieté fort solide. Elle est mourante depuis le départ de son fils, & la nouvelle de sa mort luy a causé une douleur violente. Toute sa famille l'aimoit tendrement & il estoit la consolation de sa mere. M^r l'Evêque de Saint-Pons avoit prié Mr l'Abbé de la Trappe, lorsqu'il y alla, qu'au cas que sa santé qui paroissoit foible s'alterast au point qu'il y eust lieu de croire qu'il ne pourroit pas vivre dans

son Abbaye , de le luy ren-
voyer ; parce qu'il ne luy per-
mettoit qu'avec beaucoup de
repugnance , de quitter son
Diocese où il luy auroit esté
tres-utile , pour aller à la Trape.

La Lettre qui suit est de
Monsieur le Grand Duc , je
vous l'envoie de la maniere
dont elle m'a esté donnée.

A Pise le 16. Avril 1705.

*M. R. P. la Communauté de
vos Religieux , que vous avez
envoyez s'établir dans l'Abbaye
Avril 1705. B*

18 MERCURE

de Buonsolazzo , après estre parvenue Lundy dernier dans cette Ville , de celle de Livourne , où une de mes Galeres. qui estoit allée la prendre à Marseille , arriva la nuit du Vendredi Saint , après avoir sejourné icy trois jours , est partie ce matin pour estre à Buonsolazzo Samedi prochain. Je les ay tous logez dans ce Palais , où ils ont pu faire toutes leurs fonctions par la commodité de l'Eglise des Augustins qui y est jointe , & à laquelle on va par une Gallerie. J'ay esté charmé de leur grande regularité , de leur pieté exemplaire , & de tout ce qui les fait regarder

comme de vrais serviteurs de Dieu.
 C'est un tresor du Ciel pour moy
 & pour mes peuples que l'acqui-
 sition que j'ay faite d'une si sainte
 & si digne Communauté, qui ne
 manquera pas d'attirer sur ma per-
 sonne, sur ma maison, & sur
 mes peuples, les benedictions con-
 tinuelles du Tout-puissant; c'est
 aussi la charité que je leur ay de-
 mandée en me recommandant à
 leurs ferventes prieres, en ayant
 adressé pour cela mes instances au
 Pere Abbé Malachie Garnerin,
 dont la vertu, la probité, & tant
 de belles qualitez qui le rendent
 tres-digne Eleve de vostre Refor-

B ij

20 MERCURE

mateur , m'ont fait connoistre d'abord que ç'auroit esté pour moy un grand avantage de luy voïer ainsi que j'ay fait mon cœur & toute mon affection. Voila en peu de mots ce que dois vous en dire , après luy avoir parlé & avoir eu quelques conversations avec luy , dans lesquelles ce saint homme m'a puissamment encouragé à aimer Dieu & à ne rien épargner pour meriter sa divine miséricorde ; & c'est encore la plus juste réponse que je puisse faire à vostre Lettre du 19. Janvier qu'il m'a renduë de vostre part. Je n'ay pas manqué d'admirer toutes les bonnes ,

exemplaires, & édifiantes qualitez du Pere Arsene de Fouglas, que vous avez donné pour estre Prieur & Maistre des Novices de cette Communauté; enfin depuis le premier jusqu'au dernier de ceux qui la composent, je n'y ay remarqué que des gens achevez dans la perfection d'une étroite observance reguliere & de pieté. Vous comprenez bien la grandeur de l'obligation que j'ay contractée avec vous, pour un si beau choix d'eux tous, & d'un homme si plein de vertu que vous avez mis à leur teste; j'ose esperer qu'après tout cecy vous vous persuaderez aisé-

22 MERCURE

ment du haut prix que je fais de
de me voir engagé à ne rien negli-
ger de mon costé pour bien affermir
leur établissement à Buonsolazzo.
Je regarde cela comme une affaire
qui me touche tout-à-fait de près,
Et que je ne dois aussi jamais per-
dre de vue, vous pouvez compter
sur cela comme sur une chose sûre
Et à laquelle je ne scaurois man-
quer, sans manquer en même
temps à un devoir qui me doit estre
par toute sorte de raisons indispen-
sable. Les preuves de cette verité
vous en convaincront dans la sui-
te ; cependant permettez-moy de
vous demander de ne jamais discon-

tinuer à me donner part dans vos prieres, & dans celles de vôtre Communauté, à laquelle vous presidez si dignement, & soyez persuadé qu'on ne peut estre plus sincerement que je suis. LE GRAND DUC DE TOSCANE.

M^r Thuret ancien Prieur d'Homblieres de l'Ordre de S. Benoist , a eu l'honneur de presenter au Roy la grande Carte Genealogique des Rois d'Espagne qu'il a fait graver nouvellement ; Sa Majesté l'a reçut tres-agreablement , & écouta de même l'explication que M^r

24 MERCURE

Thuret eut l'honneur de luy en faire, laquelle merite d'estre rapportée ici, tant parce qu'elle donne une idée très-briève & très-claire du commencement & des suites de la Monarchie d'Espagne jusqu'à present, qu'à cause qu'elle fait connoistre tout le dessein de cette Carte & le bel ordre qui y est observé.

Dans le démembrement de l'Empire Romain, les Goths estans entrez en Italie environ l'an 409. un de leurs Chefs nommé Ataulfe passa les Alpes l'an 412. & entra dans la Gaule

Gaule Narbonnoise que l'Empereur Honorius , duquel il avoit épousé la sœur , luy donna avec l'Espagne , il poussa jusqu'à Barcelone où il entra l'an 415. & y fut tué la même année. C'est le premier Roy de cette Nation qui entra en Espagne , où il commença le Regne des Goths ou Wisigoths.

Ce Roy Ataulfe est placé le premier dans le Bas de la Carte à droite & ses Successeurs de la même Nation sont marquez au-dessus de luy en remontant jusqu'au dernier

Juin 1705.

C

26 MERCURE

nommé Roderic, qui fut vaincu par les Maures d'Afrique, qui s'emparèrent de l'Espagne l'an 713. & mirent fin au Royaume des Goths.

— Cette invasion des Maures donna lieu à l'origine de plusieurs Etats particuliers qui se formerent dans l'Espagne, parce que les Chrestiens qui se refugierent dans les Montagnes pour se defendre contre les Maures, se donnèrent des Chefs, chacun dans leurs quartiers, qui firent des Maisons differentes & séparées les unes des autres, sçavoir : celles des

Rois de Leon, des Rois de Navarre, des Comtes de Castille, des Comtes d'Aragon & des Comtes de Barcelone, lesquelles sont marquées sur une longue Terrasse qui regne tout du long du bas de la Carte, comme si elles naissoient de cette Terrasse.

La première est la Maison des Rois de Navarre, qui commence tout proche le Roy Ataulfe, & qui continuë en rampant sur un long rameau jusqu'à Sanche le Grand Roy de Navarre, lequel est placé au milieu de la Terrasse, parce

C ij

28 **MERCURE**

que ce fut dans la personne où dans celle de ses enfans , que les autres Maisons marquées cy-après , s'unirent & s'assemblerent par des mariages.

La seconde est celle des anciens Comtes d'Aragon , qui sont placez au-dessous des premiers Rois de Navarre sur un autre Rameau rampant, lequel finit par une heritiere de ce Comté , laquelle fut mariée à Garcie III. Roy de Navarre , bisayeul de Sanche le Grand , & par ce mariage le Comté d'Aragon fut uni à la Maison de Navarre.

La troisiéme est des anciens Comtes de Castille , qui commence de l'autre costé de la Terrasse , & continuë sur un Rameau aussi rampant , lequel amene l'heritiere de ce beau Comté au même Sanche le Grand qu'elle épousa , & par ce mariage la Castille entra aussi dans la Maison de Navarre.

La quatriéme est celle des Rois de Leon , lesquels commencent tout proche le premier Comte de Castille , & continuënt aussi sur un long Rameau jusqu'à l'heritiere de ce

C iiij

30 MERCURE

Royaume, qui épousa Ferdinand, fils puîné du même Sanche le Grand, & premier Roy de Castille, par où le Royaume de Leon entra dans cette Maison de Castille, cadette de celle de Navarre.

La cinquième est celle des Comtes de Barcelone, qui sont placez au bout de la Terrasse à gauche, sur un Rameau qui s'élève en montant depuis Geoffroy le *Velu* jusqu'à Raimond Berenger, qui est placé proche de Petronille, Reine d'Aragon, descenduë en ligne masculine du Roy de Navarre

Sanche le Grand, laquelle épousa ce Raymond Berenger, & par ce mariage le Comté de Barcelone fut uni à la Couronne d'Aragon. Les Comtes de Besalu, de Cerdagne & d'Urgel sortis des mêmes Comtes de Barcelone, se voyent aussi au même endroit sur leurs Rameaux, à la fin desquels leur réunion à la Maison de Barcelone ou d'Aragon est marquée particulièrement.

Après avoir marqué l'union de toutes ces anciennes Maisons, il faut revenir à Sanche le Grand, Roy de Navarre,

C iij

32 MERCURE

qu'on voit placé dans le milieu de la Terrasse, comme le Tronc des trois grands Arbres qui sortent de ce Monarque, & qui remplissent presque toute l'étendue de la Carte, parce qu'ils contiennent la posterité des trois fils de ce Roy Sanche, auxquels il partagea ses Etats, faisant Garcie son aîné Roy de Navarre, duquel sont sortis tous les Rois de Navarre jusqu'à présent; son second fils Ferdinand, Roy de Castille, (qui épousa l'héritière de Leon) d'où sont sortis tous les Rois de Castille & de Leon, & enfin

Ramir , son fils naturel , Roy d'Aragon , duquel sont venus tous les Rois d'Aragon. L'Arbre des Rois de Navarre se voit à la droite ; celuy des Rois de Castille & de Leon dans le milieu ; & celuy d'Arragon à gauche.

On y voit aussi des Branches considerables que ces Arbres ont poussé , sçavoir : celles des anciens Comtes de Provence , des Rois de Sicile , de Majorque , de Naples , des Princes de la Cerda , de Manuel , de Ponthieu , de Molina , & même toute la Branche Imperiale

34 MERCURE

d'Autriche, fortie de Ferdinand I. Empereur, fils puisné de Jeanne, Reine & heritiere d'Espagne.

La Branche des Rois de Portugal devoit aussi avoir sa place dans cette Carte, comme estant fortie d'Alfonse VI. Roy de Castille & de Leon par Therese sa fille naturelle, qu'il donna en mariage à Henry de Bourgogne avec le Portugal pour dot, mais M^r Thuret a fait dans sa Carte un *Nota* vis-à-vis de cette Therese, par lequel il renvoye le Lecteur à sa Carte Genealogique des Rois de France,

où il a mis tout au long la Branche des Rois de Portugal jusqu'à présent, comme étant issus en ligne masculine des Rois de France par ce Henry de Bourgogne, qui estoit petit-fils de Robert de France, Duc de Bourgogne, troisième fils de Robert, Roy de France.

Il ne reste plus qu'à voir comment les trois grandes Maisons Royales de Navarre, de Castille, & d'Aragon ont enfin esté réunies à l'aînée qui est celle de Navarre, de laquelle les deux autres estoient sorties originellement. Celle d'Aragon

36 MERCURE

commença la première en se réunissant à celle de Castille l'an 1410. en conséquence du mariage de Leonore d'Aragon avec Jean I. Roy de Castille & de Leon ; & celle de Castille avec ses annexes entra l'an 1700. dans celle de Navarre , qui est aujourd'huy celle de France , à laquelle celle de Navarre fut unie par le Roy Henry le Grand , fils & heritier de Jeanne d'Albret , Reine legitime de Navarre.

Ces réunions se voyent clairement dans cette Carte , & principalement la dernière , qui

est marquée par deux grandes Branches des Rois Catholiques Philippe III. & Philippe IV. & qui amènent pour Epouses aux Rois Tres-Chrestiens Louis XIII. & Louis le Grand , les Serenissimes Infantes Anne-Maurice & Marie - Therese d'Autriche, toutes deux filles aînées & heritieres d'Espagne, l'une Ayeule & l'autre Bisayeule de Philippe V. qui est aujourd'huy assis sur le Trône de tant de grands Rois, qui revivent glorieusement dans la Personne Royale.

Il ne faut pas oublier une re-

marquassez curieuse, qui est que cette Carte fait connoître que la Maison de Navarre est sans contredit l'aînée de celles de Castille & d'Aragon, parce qu'elle descend du fils aîné de Sanche le Grand, Roy de Navarre, au lieu que les deux autres ne descendent que des cadets, & même la Castille & l'Aragon n'estoient que des simples Comtez que ce Sanche Roy de Navarre érigea en Royaumes en leur faveur, d'où il résulte que le Roy Louis le Grand, en qualité de Roy de Navarre, est le Chef & l'Aîné

des Maisons Royales de Castille & d'Aragon.

Cette Carte est fort utile pour éclaircir plusieurs points de l'Histoire, aussi bien que pour distinguer tant de Rois & de Princes qui ont régné en même temps dans les différens Etats qui partageoient autrefois l'Espagne, & dont les Souverains portoient quelquefois un même nom, ce qui embarrasse & fatigue beaucoup la mémoire, qui se trouve soulagée par cette Carte.

Enfin on ne peut rien ajouter à la louange de cette Carte

40 MERCURE

après l'éloge que Sa Majesté en a fait , lors qu'en la considérant elle dit , *qu'elle n'avoit point vû d'ouvrage d'une si grande force & d'une si grande beauté.* M^r Thuret eut l'honneur de la luy expliquer , & de luy presenter ensuite de petits Inprimez qui contiennent cette explication , que Sa Majesté reçut fort agreablement , & pour conclusion elle fit l'honneur à M^r Thuret de luy dire avec sa bonté ordinaire , *Adieu , Monsieur , en vous remerciant , continuez de travailler , cela me fait plaisir.*

M^r Nolin Geographe ordinaire du Roy, vient de presenter à Sa Majesté une Carte qui comprend les Royaumes de France & d'Espagne, sous un même degré, avec des descriptions geographiques & historiques en François & en Espagnol de l'un & de l'autre Royaume, ce qui rend cet ouvrage commun aux deux Nations; il y a marqué les Passages & les grandes Routes pour en faciliter la circulation. On voit d'un coup d'œil par cette Carte le parallele des deux Royaumes; elle a esté tres-bien reçüe

Juin 1705.

D

42 MERCURE

de Sa Majesté , qui a honoré
l'Auteur de son approbation ;
cet ouvrage a pour titre :

*L'union de la France & de
l'Espagne , sous un même degré , où
sont marquées toutes les Routes
& les Ports de Mer de l'un &
de l'autre Royaume , pour servir
à la facilité du Commerce entre
les deux Nations ; dédiée aux In-
vincibles Monarques de France
& d'Espagne , Louis le Grand &
Philippe Cinquième.*

On trouve chez le même
Auteur toutes les Cartes ne-
cessaires pour voir tous les mou-
vemens des Armées , dans tous

les endroits où l'on fait la guerre ; il a une Carte du Luxembourg & de l'Archevêché de Treves , tres-détailée & une Carte de Hongrie de quatre feüilles , tres-curieuse à cause de quantité d'endroits particuliers qui y sont marquez.

M^r Liébaux , Geographe , vient de mettre au jour une nouvelle Carte en seize feüilles , tres-utile pour les Gens de guerre , contenant la basse Alsace , le Palatinat du Rhin , l'Electorat de Mayence , la Frandonic , & partie de la Suabe. Cette Carte est dediée au

D ij

44 MERCURE

Roy , elle est mise en Livre pour la commodité des Officiers qui peuvent la porter dans la poche , & s'en servir en toutes sortes d'occasions ; toutes les routes y sont marquées & les postes aussi. On la peut mettre en une seule Carte d'une tres-belle grandeur. M^r Liebaux a eu l'honneur de la presenter à Sa Majesté , qui a eu la bonté de luy dire qu'elle estoit tres-belle & d'une grande utilité , & qu'il luy faisoit plaisir de la luy avoir présentée. On la trouve chez l'Auteur , en Livre & en grande

Carte. Il a aussi une grande Carte de deux feuilles , de Lorraine & d'Alsace , où l'on voit le cours de la Meuse , de la Moselle & de la Saare ; trois Cartes d'une feuille pour l'Italie , sçavoir : le Duché de Mantouë , le Duché de Ferrare & le Duché de Modene , tirées d'Antonio Mangini. Toutes ces Cartes sont tres-utiles pour toutes sortes de personnes. M. Liebaux demeure dans l'enclos de la Cour Abbatiale de l'Abbaye de Saint Germain des Prez , du costé des Jeux de Mers , devant le Bailliage.

46 MERCURE

Ces trois Articles font connoître la bonté du Roy , l'accueil favorable qu'il fait à tous ceux dont le travail peut estre utile au Public , & la parfaite connoissance qu'il a de toutes les choses qu'un grand Monarque doit sçavoir.

Je vous tiens parole & vous envoie la suite de la réponse de l'Auteur des Essais de Littérature , aux Dissertations de Pierre Joseph.

Le Prestre de Cavaillon nous donne un plat de son métier dans

la suite de ses Dissertations ; on a lieu de juger en lisant les touchantes Reflexions qu'il fait sur les mœurs du Clergé des derniers siècles , que cet Auteur a esté favorisé du don de la parole ; en effet depuis la page 60. jusqu'à la 68^e. des Dissertations , on trouve un Sermon sur les desordres où vivoient les Prestres du onzième siècle , d'où on conclut que ce siècle n'étoit pas un temps d'innocence où les gens d'Eglise puissent aller s'égayer dans les Cours d'Amour. Pierre Joseph infere de là que tout ce que Benoist le Court & Martial d'Auvergne disent de cette espece

48. MERCURE

de Tribunal , ne sont que des Jeux d'esprit & nullement des faits historiques. Je conviens avec ce Critique que le onzième siècle & même celui qui le preceda furent des siècles d'abomination sur lesquels il seroit necessaire de tirer un rideau pour en ôter le souvenir à la posterité ; mais de croire que cette corruption fust une suite de la licence des Poëtes ; c'est une illusion toute pure , puisque l'ignorance des Ministres de l'Eglise & le desordre où ils vivoient , precederent de plusieurs années , l'établissement des Cours d'Amour. D'ailleurs il ne faut point

point d'autre preuve de l'innocence de ceux qui composoient ces sortes d'Assemblées, que ce qu'en dit Innocent VI. ce Pape, qui travailla avec tant d'ardeur à la reforme de la Cour Romaine, n'eust pas autorisé par son approbation, cette espece d'établissement, s'il l'eust cru contraire à la pureté des mœurs. On lit dans le troisiéme Dialogue de l'Apologie les éloges que ce Chef de l'Eglise donne aux personnes qui en estoient, & il faut croire que dans cette occasion, l'on ne surprit pas son suffrage; il estoit trop éclairé pour ne pas juger des choses par ses propres lumieres, & tous les Auteurs parlent

Juin 1705. E

50 MERCURE

de luy comme d'un Pontife très-digne de la haute estime où sa vertu l'avoit élevé. La Chartreuse de Ville-neuve lex Avignon est un monument de sa piété & une preuve de ce que je dis. Il ne faut point enfin d'autre preuve, que Benoist le Court & Martial d'Auvergne (Procureur au Parlement de Paris) ont parlé sincèrement, que ce que le Poète Dante & Petrarque disent des Troubadours, auxquels ils attribuent l'invention de la Poësie rimée* le jugement que ces deux Auteurs font des Poètes Proven-

* Gnaud de Bournel, Poète Provençal, qui vivoit vers l'an 1227. inventa la Poësie Provençale, & mit en usage les Sonnets.

GALANT 92

caux fuffit pour nous convaincre ,
que nous leur devons de grandes lu-
mières fur l'Histoire de Provence ;
Et il ne feroit pas juſte d'abandonner
en cette occaſion , l'autorité de deux
Auteurs ſi celebres pour regler nôtre
jugement ſur celle de Pierre Joſeph.

Il prétend encore , contre l'opi-
nion commune , que les Fiefs au
commencement de leur Inſtitution ,
ont eſté nommez Benefices ; Et
que c'eſt d'eux , que ce nom a paſſé
aux biens d'Egliſe ; qu'ainſi en ſe
ſervant du mot de Commende ,
on a ſuivi l'ancien uſage , Et que
par conſequant la Commende n'eſt
pas une qualitez nouvelle en ſa

E ij

de Souveraineté , ignorée par nos Anciens. On ne conteste point à Pierre Joseph, qu'il n'y ait eu des Commendes en matière de Fief ; on conteste seulement l'idée qu'il s'enest faite & qu'il ne sçauroit soutenir sans contredire toute l'Antiquité. Pour parler enfin avec plus de précision ; feudum incommendam alicui dare , signifie plutôt donner l'investiture d'un Fief, inscrire une terre à quelqu'un , que donner un Fief en commende. Il faut consulter sur ce sujet les Formules de Marculphe du sçavant Mr Bignon (pag 407) & on en conclura queles paroles citées par le Sextius Salien ,

ne signifient jamais qu'Idelfonse
ait donné le Comté de Provence
en Commende à son frere Rai-
mond Berenger; mais qu'il luy en
a donné l'investiture, ce qui est
fort different, pour le posséder à la
verité (comme l'a remarqué le
doct^r Mr de S. Quentin) in præst-
taria, c'est à dire, en titre de Be-
nèfice reversible au Seigneur Su-
zerain après un temps limité, parce
que dans ce temps-là les Infeoda-
tions à perpétuité estoient fort rares
et s'accordoient difficilement; et à
ce sujet il faut remarquer que les
Fiefs donnez in præstaria estoient
different des Fiefs hereditaires, qui

E iij

54 MERCURE

s'appelloient honores, pour les distinguer du simple *Alieu*. On conclut necessairement de tout ce que je viens de dire, que *Mr de Chasteuil* n'a pas eu tort de soutenir que dans la ligne des Comtes Proprietaires de Provence, il faut compter cinq *Raymonds Berengers*, puisque je viens de faire voir que les deux auxquels on conteste la propriete de cet Etat, l'ont possede sous le titre d'investiture, & de veritable infeodation; puisque le second le posseda sous le même titre que *Raymond Berenger*, frere d'*Idelfonse*.

Je n'ay rien à répondre au trait de plaisanterie de *Pierre Joseph*, qui

dit que comme je n'ay pas compris ,
 le terme de Commende en fait de
 Fiefs , je pourrois bien estre de ceux
 qui prennent Senecque pour un Au-
 teur de matieres Beneficiales , parce
 qu'il a fait un Traité des Benefi-
 ces. Voilà une pensée bien recher-
 chée. Pour la rendre plus touchante,
 il n'avoit encore qu'à me compa-
 rer à cet Avocat qui , estant char-
 gé d'une Cause pour une Fille qui
 avoit esté abusée , alla demander
 à un de ses Amis le Traité de l'A-
 bus de Feuret.

Mais l'endroit sur lequel Pierre
 Joseph m'insulte plus , & où il
 veut plus faire l'agréable , est

E iiii

56 MERCURE

celuy, où j'ay dit que Guillaume Durand Evêque de Mende estoit un si grand Canoniste, qu'il en fut nommé le Speculateur. A l'occasion de ce mot, nostre Critique étale toute son érudition ; & il prend ce terme dans l'étymologie la plus éloignée. Il nous apprend donc que Speculateur, qui est dérivé de speculum ou de specula, ne signifie point ce que l'Auteur des Essais dit : Voila bien de l'érudition perdue, puisqu'un moment après, Pierre Joseph avoüe que c'est de la seconde étymologie (specula) que les Canonistes prennent la signification du mot d'Evêque ; Episcopus idest in-

Specula constitutus ; & qu'enfin Guillaume Durand , Evêque de Mende , fut nommé le Speculateur , du grand ouvrage qu'il avoit fait sous le titre de Speculum juris. Parler ainsi , n'est-ce pas tomber en contradiction avec soi-même , & prouver directement ce qu'on veut nier ? puisque dire que Guillaume Durand estoit un si grand Canoniste , qu'il en fut surnommé Speculateur , (Essai de May) & dire que Guillaume Durand fut nommé Speculateur du grand ouvrage qu'il avoit fait sous le titre : Speculum juris , (Dissertation , &c.)

58 MERCURE

est absolument la même chose. Tous les raisonnemens que fait ensuite Pierre Joseph sur le Troubadour qui a porté le nom de Guillaume Durand, ne prouvent rien contre Mr de Chasteuil, qui n'a jamais eu intention de confondre le Poëte & l'Evêque; & qui a même corrigé les deux Nostradamus, qui les avoit confondus; & en corrigeant leur erreur il a éclairci ce point d'Histoire dans ses Reflexions d'une manière qui ne souffre plus de difficulté. D'ailleurs le Troubadour Durand mourut en 1270. comme le disent Nostradamus, la Croix du Mai,

ne, & du Verdier; & le Specula-
 teur ne mourut qu'en 1296. & c'est
 en quoy se sont trompez Gesner
 & Bellarmin. Le premier le fait
 fleurir en 1236. Or s'il fleuris-
 soit en ce temps-là, il est impossi-
 ble qu'il ait vécu jusqu'à l'année
 1296. & soixante ans après l'é-
 poque où ce Bibliographe met la
 période de sa réputation. Il y
 a plus : il auroit fallu que cet
 Evêque eust vécu plus de cent ans,
 puisqu'après avoir fleuri en 1236,
 c'est à dire à l'âge de trente-cinq ou
 quarante ans (qui est à peu près
 le temps où la réputation d'un
 homme est dans tout son éclat) il

66 MERCURE

ne seroit mort que soixante années après, c'est-à-dire en 1296. Or les documens de l'Histoire sont contraires à l'opinion de Gefner & à celle de Bellarmin, qui le fait mourir en 1280. Durant de dia son ouvrage, divisé en trois volumes, au Cardinal Ottoboni * qui fut ensuite Pape sous le nom d'Adrien V. Ce même Auteur publia encore un excellent Traité sur la même matiere ; Repertorium juris, lib. i.

La preuve la plus forte que Pierre Joseph apporte, pour faire

* De la même Maison que le Pape Alexandre VIII.

voir que Mr de Chasteüil a confondu l'Evêque & le Poëte, se tire de cet adage : Mai vau cailar, que fol parler, dont le Speculateur se servoit souvent : mais on luy a prouvé que cette locution proverbiale estoit comme hereditaire dans la famille des Durands, qu'elle y a duré jusqu'à nos jours, & qu'enfin c'estoit du premier Guillaume, que le Speculateur l'avoit prise. Enfin, outre que Pierre Joseph seroit fort en peine de soutenir l'accusation qu'il forme contre Mr de Chasteüil, d'avoir confondu deux Auteurs fort differens, & qu'on le défie de montrer

62 MERCURE

un seul endroit où ce dernier aye dit précisément que le Troubadour fut le même que le Speculateur ; je ne crois pas que quand il l'auroit dit, il eust fait en cela une grande injure à l'Ordre Episcopal. Combien de Papes & de grands Evêques ont fait gloire de sçavoir faire des Vers ? Les Papes Alexandre V. Innocent XI. & Innocent VI. Urbain VIII. Meliton Evêque de Sardes, S. Gregoire de Nazianze, Heliodore Evêque de Trica, Pontus de Thiard, Evêque de Chalons sur Sône, feu M^r Godeau, M^r Fléchier aujourd'hui vivant, se sont fait honneur de la Poësie ; & parmi les

personnes du second ordre les noms de Raimond Ferravi, Prieur Claustral de l'Abbaye de S. Honoré de Lerins, de Pierre Gentien, de Guillaume Coquillart, Official de Rheims, de Jean Gower, Chevalier Anglois, de Pierre de Gravina, de Claude Guichard, d'Henry Arnoul, Theologien Saxon, Secrétaire des Pères du Concile de Basle, & qui se fit depuis Chartreux, de Baptiste Mantuan, Carme, qui fit ce beau Poëme où il parle d'une femme qu'il aimoit sous le nom de Faustus *, & de Gilbert

* Il n'estoit pas encore alors entré dans l'Ordre des Carmes.

64 MERCURE

Blochoviuz, autre Chartreux d'Utrecht, de Pierre de Lorris, de Geoffroy de Luc, de Jean de Macourt & de Thcodore de Beze, ne seroient peut-estre jamais passez jusqu'à nous, sans le talent que ceux qui les portoient avoient pour la Poësie & qu'ils prirent tant de soin de cultiver. Pour finir enfin ce qui regarde cet Article qui est dans la 9^e Dissertation de Pierre Joseph, il faut remarquer que ce Critique s'est trompé lorsqu'il a crû que le Speculateur estoit mort à Nicosie, il mourut à Rome, comme Mr de Chasteüil le prouve tres-bien.

Pierre Joseph fait grand bruit

sur un Anachronisme qu'il prétend que l'Apologiste des Troubadours a fait. C'est au sujet de la retraite de la Comtesse de Die, dans l'Abbaye de Tarascon. Il veut détruire ce fait, & en fait voir l'impossibilité par les dates de la mort de cette Dame, & de la fondation du Monastere. Cette Comtesse, dit-il, mourut avant l'an 1193. & le Monastere en question, ne fut fondé que plus de cent cinquante ans après, c'est à-dire l'an 1358. & sur ce que j'avois dit dans l'Essai de May, que Mr de Chasteuil établissoit avec beaucoup de solidité, la certitude de la retraite.

Juin 1705.

F

66 MERCURE

te de la belle Comtesse de Die... & qu'il remarquoit qu'il y avoit eu 3. Comtesses de Die, &c. Il me fait une allusion tout-à-fait ingenieuse de ces paroles du Prophete Isaye, (chap. 5. vers. 20.) Malheur à vous qui dites que le mal est bien, & que le bien est mal : car, continuë-t-il, avec le même transport de colere, à moins que de s'estre vendu on ne sçauroit parler de la sorte ; & qu'il importe en cette rencontre qu'il y ait eu trois Comtesses de Die, puisqu'il ne s'agit que du temps de la fondation du Monastere de Tarascon. Or voyons si la

colere de ce Critique, un legitime
fondement, & si j'ay merité le re-
proche d'Ecrivain venal, qu'il me
fait si hardiment.

On doit d'abord remarquer que
le sujet de la contestation est si leger
que ce n'estoit pas la peine de s'en-
flammer, & je crois que c'est sur
un point d'une si petite consequence,
qu'on peut bien dire, & qu'il importe
que Paschal soit devant, ou Pas-
chal soit derriere. En effet, quand
j'aurois loüé mal-à-propos dans cette
occasion Mr de Chasteiül, aurois-je
dû m'être attiré pour cela le couroux
de ce Critique, & une erreur qui
intercesse si peu la religion & les bon-

F ij

68 MERCURE

nes mœurs, devoit-elle faire tomber sur ma teste, les anathêmes que le premier, * dans l'ordre des Prophetes, lançoit de son temps contre les personnes, dont la perversité & la corruption des mœurs, aveugloient l'entendement. On doit juger par là, du danger qu'il y auroit de confier les tresors & les foudres de l'Eglise, à un Ministre qui en feroit un usage si indiscret ; mais ce n'est pas dequoy il s'agit à present, mais bien de sçavoir si

* S. Augustin (enchirid. 19.) a cru que le Prophete en cet endroit parloit des choses & non pas des hommes, de rebus ipsis loquitur, non de hominibus.

j'ay pris le mal pour le bien dans cette occasion.

Je soutiens donc que si j'ay paru suivre le sentiment de Mr de Chasteuil, ce n'a pas été sans connoissance de cause. L'autorité de la Croix du Maine, des deux Nostradamus, & de du Verdier, m'a déterminé dans cette conjoncture, & j'ay dû croire que l'Apologiste des Troubadours en les suivant avoit parlé avec certitude. Chorier, l'Historien de Dauphiné, a écrit la vie de la Comtesse de Die, de la maniere qu'on la lit dans les Arcs de triomphe, d'où il faut conclurre qu'il y avoit à Tarascon, ou dans le voisi-

70 MERCURE

nage de cette Ville, quelque Maison de retraite du même nom, où l'une des Comtesses de Die, & celle sans doute, qui avoit esté élevée auprès de la Princesse Garfende de Forcalquier, s'estoit retirée après le mariage de cette Princesse avec Idelfonse II. Peut-estre aussi, que Nostradamus, qui écrivoit l'Histoire des Poëtes Provençaux (& c'est la conjecture de Mr de Chasteuil) dans le temps que le dernier des Adhemars Comtes de Grignan estoit Gouverneur de Provence, crut faire sa Cour à ce Seigneur en suivant la Tradition de sa Maison, & celle du Bourg

de Grignan , où on assure encore que Guillen Adheimar mourut d'amour pour la belle Comtesse de Die. Quoiqu'il en soit , lors qu'on a loué la découverte de Mr de Chasteuil , l'éloge tomboit plus sur la retraite en general de cette Dame , que sur le lieu de sa retraite. D'ailleurs l'Apologiste des Troubadours , ne parle pas de cette retraite à la page 40^e. de ses Reflexions , comme d'une verité incontestable , & il semble même par les termes qu'il employe , qu'il dispose son Lecteur à en douter ; & enfin il s'agissoit plus de la retraite , que du lieu de la retraite , & c'est plus de

l'un que de l'autre, que j'ay dit, que Mr de Chasteiil l'avoit étably avec certitude.

Après, avoir répondu aux points qui me regardent personnellement, dans les Dissertations de Pierre Joseph, j'ay cru que les remarques suivantes sur quelques endroits de son ouvrage, ne déplairoient pas au Lecteur.

Cet Auteur dit dans sa 4^e Dissertation, que la Provence a esté connue autrefois sous le nom d'Aquitaine; je crois qu'il seroit fort embarrassé de dire où & quand elle a esté connue sous ce nom. Il cite le Moine Glaber, mais tout ce qu'on

qu'on peut inferer du raisonnement de ce dernier & ce qu'on en doit uniquement conclure, c'est qu'on appelloit anciennement Aquitains tous ceux qui estoient des pays situez au-delà de Lyon, & on leur donnoit ce nom comme on leur donne aujourd'huy celui de Gascons, mais ce qui est certain, c'est que les gens de cette Province ne se sont jamais appelez de ce nom.

On peut dire que nostre Pierre Joseph n'a pas bien étudié son Titre-Livre Provençal lorsqu'il avance d'un ton Magistral, que Louis surnommé le Faincant épousa Constance de Provence, puisque

Juin 1705.

G

74 MERCURE

tous les Historiens de cette Province conviennent que ce Prince épousa Blanche fille d'un Seigneur d'Aquitaine, & non pas Constance ; & en cette occasion nôtre Critique confond Blanche & Constance en une seule personne , en parlant de Louis le Faineant ; en un mot il seroit bien en peine de montrer l'endroit où le Moine Glaber parle de Constance.

Mais pour revenir au nom d'Aquitains ou Gascons donné anciennement aux Provençaux , il ne faut pas d'autre preuve que c'estoit seulement dans les Pays étrangers qu'on leur donnoit ce nom, que le trait attribué par Robert le

Moine à un Provençal qui s'étoit retiré dans la Cour d'un Prince étranger. C'est Pierre Joseph qui nous le rapporte dans ses Dissertations, & qui dit qu'on donnoit comme par une espece de Sobriquet le nom d'Aquitain à ce Provençal. Le Sobriquet a toujours passé pour une espece d'injure ou de raillerie; ainsi si dans les Pays étrangers on donnoit le nom d'Aquitains ou de Gascons par maniere de Sobriquet aux Provençaux, c'est une preuve presque démonstrative qu'ils n'avoient pas ce nom, & qu'il ne leur étoit pas dû.

Il y a eu dans le temps des
Gij

76 MERCURE

Rois d'Arles, des Comtes d'Aix particuliers, & les Legendes de Provence appellent un saint Evêque de Marseille nommé Canut, fils du Roy d'Aix; c'est une remarque qu'il faut faire sur ce que Pierre Joseph dit que la Provence a été nommée Aquitaine, ab aquis sextus, de la Ville d'Aix, où il y a des eaux chaudes. Voila ce que j'ay à remarquer sur les Dissertations de Pierre Joseph.

Je vous envoie plusieurs Articles de morts qui ne purent trouver place dans ma Lettre du mois dernier.

M^{re} Guillaume Thiersault
Doyen du grand Conseil mou-
rut le douzième May , âgé de
quatre-vingt ans six mois : ja-
mais Magistrat n'a porté plus
loin l'application nécessaire
pour bien remplir ses devoirs,
& pour connoître la Justice ,
& quand il l'avoit connuë rien
ne le dispensoit de la rendre ;
il a travaillé pendant sa vie
pour mériter la qualité d'un
parfaitement honnête homme ;
de sorte que comme il avoit
un esprit admirable pour distin-
guer le vray du faux , & qu'il
étoit d'une capacité consom-

78 MERCURE

mée dans les affaires , on peut dire que *c'étoit un Juge selon le cœur de Dieu* ; il avoit à ses ordres une si grande soumission, & il étoit si pénétré de sa Religion que le moindre conseil de ses Directeurs luy étoit une Loy : les Jésuites , particulièrement ceux de la rue Saint-Jacques où il a esté plusieurs fois en retraite, en pourroient rendre témoignage ; il ne laissoit pas paroître une ombre de péché mortel & il possédoit toutes les vertus Chrétiennes. Sa vie étoit toute cachée & retirée en Dieu , & jamais per-

sonne n'a eu le cœur plus sensible aux malheurs de son prochain ; aussi disoit-on qu'il exécutoit tous les Commandemens de Dieu puisqu'il l'aimoit sur toutes choses & son prochain comme luy-mesme ; il méprisoit les injures disant que c'étoit assez de ne les pas mériter ; il ne pressoit point ses Debiteurs de le payer, il attendoit leur commodité pourveu qu'il y eust de la bonne foy. Le dernier Automne de sa vie a couronné toutes ses œuvres par la remise qu'il a fait à plus de vingt de ses Rentiers qui luy

G iiij

80 **MERCURE**

devoient plusieurs années d'arrérages , leur disant seulement de le mieux payer à l'avenir , & pareillement à des Communautés Religieuses à qui il a remis des sommes considérables & plus de cinquante années d'arrérages, & même des droits honorifiques ; & dans une année de cherté il donna à l'Hôpital general une Ferme de trente-cinq à quarante mille livres , dont cet Hôpital jouit depuis plus de quinze ans. Jamais homme de son rang n'a esté plus humble sans bassesse , & plus charitable sans ostenta-

tion, toutes les aumônes n'étant, suivant l'Evangile, continuës que de ceux à qui il ne les pouvoit cacher, & elles s'étendoient jusqu'à des familles entières dont il a conservé le bien en payant toutes leurs dettes. Je ne dis rien de ce qu'il a fait pour ses amis, & je ne parle que de ce qu'il a esté obligé de faire par des Actes authentiques pour le rendre stable; enfin l'on peut dire que si la nature humaine a rendu son corps sujet à la mort, cet illustre Magistrat a rendu son ame immortelle par ses bonnes

82 MERCURE

œuvres, aussi a-t-il eu le temps de se préparer à la mort pendant plus de six mois. Il a esté marié trois fois : la première à Dame Marie Barthelemi, fille de M^r Barthelemi, Seigneur de Belizy, Conseiller au Grand Conseil, qui mourut à l'âge de quinze ans, en couche d'un fils qui n'en a vécu que douze : en secondes nocces, à Dame Marie Delasche, fille de M^r Delasche, Seigneur de Fontenelle & de S. Mandé ; & en troisième nocces à Dame Marie-Angelique Faure, fille de M^r Faure, Baron de Dampmarie & Con-

seiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris ; il n'a point laissé d'enfans , & a pour heritieres de ses biens qui sont considerables , ses nièces , filles de M^e la Presidente de Guedreville sa sœur , dont l'une est mariée à M^e le Peletier de la Houssaye , Intendant d'Alsace ; & l'autre à M^e Guynet , Seigneur d'Artel , Maistre des Requestes. Cette famille dont il reste une branche cadette prouve parmi ses alliances celles de Villeroy , de Sourdis , de Xaintrailles , Bethune , la Trouffe , Bouligneux , Tessé ,

84 MERCURE

Larrey , de Rannes , de Mesme ,
de Ryants , l'Huillier , Segulier ,
Bochart , Montholon , Faure ,
le Coigneux , Longueuil , Bail-
ly , Hallé , le Bel , Pager , de
Hodic , Doujat , Quelain , de
Bezons , de Séve , Boullanger ,
Goblin , le Picart , Brou , Cour-
tin , de Creil-Bournezeau , Bra-
gelonne , Angran & beaucoup
d'autres dans l'épée & dans la
Robe. Il étoit d'une noble &
ancienne famille de Bretagne.
L'Histoire fait mention que ses
Ancestres y tenoient un rang
considérable , qu'ils s'étoient
signalé dans les guerres contre

les Anglois , & que Jean & François Thiersault , combattirent en 1446, au fameux Carrouzel que fit René , Duc d'Anjou , Roy de Naples & de Sicile , avec les Princes de Bourbon & de Lorraine , les Ducs de Nevers & de Cossé , les Seigneurs de Brezé , de Tonnerre , de Grancé , & autres des plus considérables du Royaume. Un fils de Jean Thiersault resté seul accompagna Anne de Bretagne lorsqu'elle épousa Charles VIII. en 1491.

Le premier de ce nom qui entra dans les Charges de Robe

86 MERCURE

fut Louis Thiersault qui se fit
Conseiller en la Cour des Aides
à Paris en 1550. il eut plusieurs
enfans , l'aîné eut la Charge
de son pere en 1579. il s'acquit
tant de consideration que l'Histoire
rapporte qu'il eust la gloire
avec M^r Nicolai & quelques
autres d'assurer en 1591. le
repos & la liberté de la Ville
de Paris , il eut entre autres un
fils qui fut Conseiller au grand
Conseil en 1620. puis Maistre
des Requestes & Intendant à
Alençon jusqu'en 1652. Il
étoit pere du Doyen du grand
Conseil qui vient de mourir.

Dame Anne Marie du Chastelet , veuve de M^{re} Jacques François de Choiseul Marquis de Beaupré Lieutenant-general en Bassigny & Gouverneur de Dijon , est morte âgée de soixante ans dans l'Abbaye de Poulangy , où elle a laissé une fille Chanoinesse & dont elle est bien-faïctrice.

En l'année 1446. Claude du Chastelet épousa Antoinette de Moyencourt heritiere de la Terre & des autres biens situez dans la Province de Picardie ; suivant le Procès-verbal , lorsque la Noblesse fut

88 MERCURE

obligée de faire voir les titres de la famille: elle est originaire de Flandre. Dudit Claude du Chastelet sont issus Claude du Chastelet second de Moyencourt, Laurent du Chastelet de Fresnieres, & Jean du Chastelet Ciray, lequel s'est établi en Lorraine, sous le nom de du Chastelet-Ciray; il y a eû plusieurs Chevaliers de Malthe de ladite famille du Chastelet. Dans l'année 1556. Henry du Chastelet de Moyencourt, après avoir esté grand Hospitaller, Bailly de la Morée & grand Tresorier de l'Ordre &

avoir passé dans toutes les dignitez de l'Ordre , mourut à Malthe au retour du Commandement des Galerès ; il y a presentement à Malthe Henry du Chastelet de Fresnieres qui après avoir esté grand-Croix & avoir esté grand Hospitalier, accepta le grand Prieuré d'Aquitaine , avec la Commanderie de St. Etienne en Normandie, dont il est en possession de puis plusieurs années ; le Grand Maître l'a retenu à Malthe, luy estant utile dans son Conseil. La maison du Chastellet a toujours

Juin 1705.

H

90 MERCURE

fait des alliances considerables ; Claude du Chastelet second épousa en premieres noces Anne de Belle Fouriere grande tante de feu M^r le Marquis de Soyecourt grand Veneur de France , & Laurent du Chastelet de Fresnieres en Premieres noces épousa Marguerite de Rasse , sœur de feu Monsieur le Duc de S. Simon ; la ceremonie du mariage se fit dans le Chateau du Plessis près de la Ville de Senlis ; toutes les alliances & la filiation de cette famille se trouvent dans le memorial de la Province de

Picardie ; & dans le memorial de la Champagne on voit celles qui regardent la Branche du Chastelet Ciray ; la plupart des Terres de cette Maison sont dans ladite Province, & sur les frontieres de Lorraine. La Maison du Chastelet y a possédé les premieres dignités de l'Etat ; & elle y est presque aussi ancienne que la maison même de Lorraine. Je n'ay rien à vous dire de nouveau sur la maison de Choiseul , dont je vous envoyay un long article dans ma dernière Lettre. C'est une de ces

H ij

92 MERCURE

Maisons si généralement connues qu'on n'en peut plus rien dire qui n'ait déjà esté dit plusieurs fois. Il suffit de remarquer que c'est une des plus illustres du Royaume.

M^{re} Gaspard du Bourg Prêtre Abbé de Pebrac & Comte de Brioude en qualité d'Abbé de Pebrac est aussi decédé. L'Abbaye de Pebrac donne à ses Abbez le titre de Chanoine d'honneur du Chapitre de Brioude & de porter la qualité de Comte. Cette Abbaye a produit de grands sujets, & dans le nombre de ses Abbez on en trouve

d'une naissance distinguée & d'une grande vertu. Celuy qui vient de mourir rassembloit dans sa personne l'éclat de la naissance, une solide pieté & une grande érudition. Il estoit fort estimé dans la Province d'Auvergne, où est situé son Abbaye; & il estoit fort aimé dans le Chapitre de Brioude. M^r l'Abbé du Bourg avoit donné dans plusieurs occasions des marques de son sçavoir & du progrès qu'il avoit fait dans les sciences humaines.

M^r du Mesnil qui traitoit d'une Charge de Guidon des

94 MERCURE

Gendarmerie est mort âgé d'environ vingt ans. Il étoit fils de feu M^{re} N... du Mesnil Enseigne des Gardes du Corps ; ce jeune Officier a esté fort regretté, & le Roy même en a dit beaucoup de bien, il avoit donné des marques d'une valeur distinguée & sa douceur naturelle ne le faisoit pas moins estimer que sa valeur.

Dame Anne de Frezeau de la Frezeliere, Comtesse de la Roche Milet, est morte dans son Chateau de Gizeaux âgée de soixante douze ans. La maison de Frezeau est une

des plus Illustres maisons d'Anjou ; elle y possède de temps immemorial la Seigneurie de la Frezeliere. On remarque , & cette distinction est assez rare , que ceux qui portent ce nom ne se sont jamais mesalliés. Avant que l'usage eust distingué les familles par des surnoms c'est-à-dire dès le onzième siècle , la Maison des Frezel ou Frezeau devoit déjà estre tres-considerable , puisque dans le Cartulaire de l'Abbaye des Noyers en Touraine , entre les donations qui furent confirmées par le Roy Robert

96 MERCURE

vers l'an 1030. Il s'en trouve une où il est fait mention de deux freres pere & fils qui tous deux sont appellés Chevaliers , qualité qui ne se donnoit alors qu'à des gens également distingués par leur noblesse & par leur valeur. Les guerres Civiles qui ont agité la France , & les diverses révolutions quelles ont causées en Anjou , ont enlevé à la maison de Erezcau , ainsi qu'à plusieurs autres , les titres qui conservoient la suite de ses premières ayeuls. Après ce vuide causé par le malheur des temps , la succession Genealogique

logique se trouve constamment établie. Geofroy Frezel, Chevalier, vivoit en l'an 1270. Feüe M^e de la Frezeliere qui donne lieu à cet article, estoit fille d'Isaac frere du Seigneur de la Frezeliere qui se signala au siege de la Rochelle où il commandoit un Vaisseau & dans la Valteline, où Henry Duc de Rohan qui fut temoin de sa brauvoire & de sa conduite, le jugea digne des plus grands emplois. Sa valeur l'avoit fait mettre à la tête du Regiment de Touraine ; la dignité de Maréchal de Camp où elle l'a.

Juin 1705.

I

98 MERCURE

voit élevé, l'approchoit des premières dignitez militaires, lorsque sur le point de les obtenir, il fut tué l'an 1639. au siege de Hesdin, dont le Gouvernement luy avoit esté promis, en attendant de plus grandes recompenses. On peut juger du merite de ce Seigneur par la Lettre que le Cardinal de Richelieu luy écrivit de Ruël le premier Janvier de la même année. Il avoit épousé Madelaine de Savonnières fille de Jean de Savonnières Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, & Colonel d'Inf

fanterie , & de Jacqueline de Menou. Il n'en eut que deux filles , Charlotte Marie Frezeau qui épousa en 1645. le Marquis de la Frezelier (François Frezeau) son cousin , & Anne Frezeau qui vient de mourir , & qui avoit épousé René de Rouxellé Comte de Saché & de la Roche-Milet en Nivernois fils de René Rouxellé , & de Marguerite de Montmorenci.

Dame Marguerite Picot
veuve de M^{re} Louis Quatre-
homme mort en 1686. Doyen
des Conseillers de la Cour des

I ij

100 MERCURE

Aides , mourut dans le mois d'Avril. Cette Dame estoit sortie d'une Famille qui a produit des personnes d'une vertu éminente. Un Religieux de ce nom a laissé de grands exemples de vertu dans l'Ordre de Saint Benoist , & sa memoire y est encore dans une très-grande veneration. Feu M^r Quatre-hommes , époux de la Dame qui donne lieu à cette article , estoit tres-estimé dans la Cour des Aides , dont il estoit devenu Doyen.

Mlle N... de Bauffremont fille de feu Louis de Bauffremont

Marquis de Meximieux , General de Bataille & Chevalier de la Toison d'or , mourut il y a déjà quelque temps. La maison de Bauffremont est une des plus illustres du Comté de Bourgogne. Elle a donné de grand Officiers à la Couronne d'Espagne & plusieurs Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or. La Maison de Bauffremont touche par les alliances aux meilleures maisons de l'Europe. La Maison de la Baume Montrevel , de la Baume sur Cerdon ont pris plusieurs alliances avec celle de Bauffre-

102 MERCURE

mont. Celles de Vienne d'Amboise, d'Amoncourt, d'Ancezone, Caderousse, d'Alegre, de Montchenu, de Montfort de Neufchâtel, du Poyfat de la Province de Bugey, de Virieu en Genevois, sont toutes alliées à celle de Bauffremont, qui porte pour armes Vairé d'or & de gueules.

La Comtesse de Hanau, Princesse de l'Empire de la Maison de Birkenfeld, décéda il y a quelques mois en Allemagne. Voicy de quoy satisfaire vostre curiosité touchant sa maison. La Branche Palatine

de Birkenfeld descend de Louïs
le Noir Duc des deux Ponts &
 Veldentz , mort en 1489. &
 second fils d'Estienne , l'un des
 fils de Robert *le Petit* , Empe-
 reur. Louïs le Noir fut Pere de
 Louïs II. Duc des Deux-Ponts,
 Pere de Wolfgang , tige des
 Princes de Neubourg des deux
 Ponts , & de Birkenfeld. Le
 3^e fils de ce Wolfgang fut Charle
 de Birkenfeld , né en 1560. &
 mort en 1600. il laissa de Do-
 rothée de Brunswick , fille du
 Duc Guillaume de Birkenfeld
 & Christian de Bitschweiler.
 Georges Guillaume naquit en

I iij

104 MERCURE

1591 & mourut en 1669. laissant de son premier Mariage avec Dorothée Comtesse de Solms, Charles né en 1625. & mort en 1671. celui-cy laissa de Marguerite Hedwige Comtesse de Hohenloë, deux filles, Charlotte-Sophie-Elisabeth née en 1661. & Hedwige Eleonore née en 1663. Christian de Birscheweiler second fils de Charles de Birkenfeld naquit en 1598. & mourut en 1654. ayant eu de son Mariage avec Catherine, fille de Jean Duc des Deux Ponts, Christian II. Jean Charles & trois filles.

Christian II. né en 1637. succeda à Charles Othon au Duché de Birkenfeld. Il a servi longtemps en France à la teste du Regiment d'Alsace , & en 1688. il fut fait Lieutenant General des Armées du Roy. De son épouse Catherine Agathe , Comtesse de Ribaupierre ou de *Rapolstein* , il a laissé Christian Prince de Birkenfeld Colonel du Regiment d'Alsace au service de France , & Madelaine-Claude née en 1668. Birkenfeld est une petite Ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin avec titre de principau-

ré. La Comtesse de Hanau estoit
Princesse de l'Empire par la
Maison dont elle estoit sortie.
La Maison de Hanau dont est
son époux est aussi d'une tres
grande maison alliée aux meil-
leures de l'Empire & qui a
produit de grands Capitaines,
entre - autres le Fameux Geor-
ges Comte de Hanau, qui fit
tant parler de luy sous le
regne de Ferdinand I. Frere
& Successeur de Charlequint
à l'Empire.

M^r le Marquis de Lenoncourt
de Serre grand Ecuyer de S. A.
R. M^r le Duc de Lorraine est

mort à Nancy. La Maison de Lenoncourt est aussi illustre qu'ancienne. Elle a eu autrefois le nom de Nancy , & Gerard fils de Thierry , Bailly de Lorraine , changea ce nom pour prendre celui de Lenoncourt , qui est un Bourg du même Pais. Henry de Lenoncourt I. descendant de ce Gerard fut en partie Sieur de Lenoncourt & Baron d'Harouël & de Vignory, Gouverneur de Valois & Bailly de Vitry. Il épousa Jaquette de Baudricourt fille du Maréchal de ce nom , dont il eut Thierry & Robert Archevêque de

108 **MERCURE**

Reims. Ce Robert étoit oncle d'un autre Robert Archevêque d'Ambrun & Cardinal ; c'est celuy-cy qui fit achever à Reims le magnifique Tombeau de S. Remy que son oncle avoit fait commencer. Ce Cardinal fut oncle de Philippe de Lenoncourt aussi Cardinal & Archevêque de Reims , Commandeur des Ordres du Roy & qui mourut en 1592 âgé de 68 ans.

M^r le Chevalier Robert Bacon , premier Baronet d'Angleterre est mort dans une de ses Terres en Norfolk. Cette Maison qui a produit le cele-

bre Nicolas Bacon , Garde du grand Sceau ou Chancelier d'Angleterre, est des Comtez de Norfolk & de Suffolk. François Bacon son fils , fut aussi Chancelier d'Angleterre. C'est cet illustre Chancelier qui avoit fait un grand nombre d'ouvrages , & qui mourut si pauvre à cause de son exessive liberalité , qu'à peine laissa-t-il de quoi se faire ensevelir. Un peu avant que de mourir il écrivit une Lettre pitoyable à Charles I. par laquelle il le prioit de le secourir afin qu'il ne fust pas réduit dans ses derniers

110 **MERCURE**

jours à porter la besace, & qu'après n'avoir souhaité de vivre que pour étudier, il ne fut pas obligé d'étudier pour vivre. Il étoit excellent Jurisconsulte, Poëte & Historien, bon Philosophe & grand Theologien. Sa trop grande facilité luy fit des affaires avec la Cour sur la fin de sa vie: c'est ce qui paroît dans ses ouvrages où l'on voit que bien que Protestant, il parle toujours avec assez de respect des Papes & des Catholiques. La Chambre basse d'Angleterre est composée de Barons, Chevaliers & Ecuyers, &c. Les

GALANT III

Baronets furent instituez en 1611. par le Roy Jacques. Pour estre reçu dans leur nombre il faut payer à l'Echiquier autant d'argent qu'il en faut pour entretenir durant trois ans , trente soldats dans la Province d'Ulster en Irlande.

Le General Ruppetta qui commandoit les troupes de la Republique de Venise est mort à Verone. Ce General avoit passé une partie de sa vie au service de la Republique. Il avoit eu divers Emplois à Aquilée , en Istrie , à Trevisé , à Genede , à Bellanc , à Feltré , à

112 MERCURE

Concorde , à Padouë , à Vienne , à Verone , à Côme & à Trente ; & dans tous ces Emplois , il a donné de frequentes marques de sa prudence & de sa conduite. Sa famille a tenu autrefois à Venise le rang qu'y tiennent *les Citadins* , qui sont les bonnes familles de Venise , & qui composent un second Etat entre le Peuple & la Noblesse. Il y en a de deux sortes ; les premiers sont *Citadins* de naissance & d'origine , issus de ces familles , qui avant l'établissement de l'Aristocratie par le Doge Gradenigo en 1289.

avoient part au gouvernement de l'Etat & à l'Electi^{on} du Prince , & ne sont demeurez dans l'ordre des *Citadins* que pour avoir esté exclus du Conseil lorsqu'il fut reduit à un moindre nombre. Plusieurs de ces familles ont les mêmes noms & les mêmes armes que les Nobles Venitiens de la premiere classe. Les *Citadins* du second rang ont obtenu ce Titre par leur merite, ou par leur argent. Les uns & les autres, jouissent des mêmes privileges, & ont des Charges & des emplois qui leur sont destinez.

Juin 1705.

K

114 MERCURE

Tout ce qu'il y a de Gentils-hommes hors de Venise & dans tout l'Etat de la Republique , est compris sous le nom de Nobles de *Terre-ferme* , si on en excepte quelques familles qui sont de la troisième ou de la quatrième classe de Noblese.

M^r le Marquis d'Herbouville Guidon des Gendarmes , a épousé Mlle de Guilly ; le Roy leur a fait l'honneur de signer leur Contrat de mariage. M^r le Marquis d'Herbouville a toutes les qualitez qui peuvent rendre un jeune homme aima-

GALANT 115

ble: il a de la naissance, du bien & de la jeunesse; il est tres-bien-fait de sa personne, & il joint à tous ces avantages un esprit tres-solide, & un courage dont il a déjà donné des marques en quelques occasions. La naissance de ce Marquis est tres-distinguée. Tous ceux de son nom ont porté les armes avec beaucoup de gloire, & leur Maison est connue depuis plusieurs siècles. Mlle de Guilly, aujourd'hui M^{le} la Marquise d'Herbouville, est une tres-aimable personne, elle a été élevée avec beaucoup de

K ij

116 MERCURE

soin ; & M^{re} sa mère n'a rien oublié pour son éducation ; elle joint à une naissance distinguée un esprit tres-solide & beaucoup de douceur dans les mœurs. Ces nouveaux époux sont parens de Mr le Marquis de S. George de la Maison de Vassé. M^{re} de Garnier Avocat General au Parlement de Dombes a épousé Mlle Aubret. Ce Magistrat à beaucoup de mérite, & est fort estimé dans sa Compagnie. Le talent qu'il a de parler en public luy fait beaucoup d'honneur & luy donne

souvent l'occasion de briller dans les fonctions de sa Charge. Il est d'une famille considérable de la Principauté de Dombes. Il a un frere dans l'état Ecclesiastique qui est fort estimé & qui est Docteur en Droit.

Quant à Mlle Aubret, à présent M^e Garnier, elle est d'un mérite reconnu & elle a passé plusieurs années à la Cour de Monsieur le Duc du Mayne, où elle étoit fort considérée. Elle est sœur de M^r Aubret, Conseiller au Parlement de Dombes, que l'amour qu'il a pour les belles Lettres distingue

118 MERCURE

autant que les lumières qu'il fait paroître dans l'exercice de sa Charge. Il avoit un frere dans le service mort depuis quelques années, & un autre Bachelier de Sorbonne. Il ya long-temps que cette famille est dans la Magistrature.

M^{le} Comte de Cabra a épousé à Madrid la fille de Monsieur le Duc de Sessa. Ce Seigneur a porté les armes durant quelques années. Sa Maison a toujours fait une grande figure à la Cour des Rois d'Espagne, où elle estoit déjà connue sous

le regne du celebre Alfonſe X. ſurnommé *l'Aſtologue*. Le Duc de Seſſa eſt ſorti d'une maiſon Arragonoiſe alliée aux plus conſiderables de la Monarchie d'Eſpagne. La Comteſſe de Cabra ſa fille eſt une tres-belle perſonne. Elle a eſté élevée avec de grands ſoins ; & M^r ſon Pere , qui l'aimoit beaucoup , n'a rien épargné pour luy donner une éducation conforme à ſon illuſtre naiſſance.

M^r le Comte de Promnitz a épouſé Madame la Princeſſe de Saxe Weysenfels. Cette Dame eſt

120 MERCURE

d'une des meilleures Maisons Souveraines de l'Europe. Dès le 6^e siècle les Princes Saxons firent des courfes sur les terres des François; Charlemagne leur fit la Guerre durant 30. ans, ils estoient encore idolatres & pour se mettre bien avec luy ils reçurent le Baptême. Wittikint estoit leur Chef. Il se signala par son courage; mais il fut néanmoins obligé de recevoir la loy de Charlemagne, qui en fut plusieurs fois vainqueur. Dans le 10^e siècle le Pays de Saxe passa dans la Maison de Billin-guen, & ensuite dans celle de
Sup-

Supplinberg en la personne de Lothaire , qui fut depuis Empereur sous le nom de Lothaire III. mais toutes ces différentes Maisons venoient de Wittikinz. Le Comte de Promnitz est d'une tres - grande Maison connuë dès le 12^e. siecle.

Le fils de Milord Molineux a épousé à Londres Mlle Brunet sœur de M^e la Duchesse de Richemond. Cette Demoiselle est parfaitement belle , & M^e la Duchesse de Richemond ne l'est pas moins. Je ne dis rien de leur Maison qui est assez connue. Celle de Milord Mo-

Juin 1705.

L

122 MERCURE

lineux tient un rang considerable en Angleterre.

Le Lord Montermond, fils du Comte de Montaigu a épousé la fille de Milord Marlborough. Cette Dame est sœur de la Comtesse de Bridvater. Le Comte de Montaigu pere du nouveau marié est d'une des meilleures maisons d'Angleterre où elle estoit déjà connue dans les guerres des Maisons de Lancastre & d'Yorc. Je ne dis rien de Milord Marlborough, dont le nom est *Churchill*. Ce nom n'est pas connu dans l'Histoire d'Angleterre avant le regne de

Charles II. Il fut obligé de sortir d'Angleterre sous le regne de Charles second & il doit sa fortune à Jacques II. & à la Princesse de Dannemarck ; qui en consideration de sa Femme qui est dans sa confidence , l'a encore élevé à de plus grands honneurs , sçachant que ce Milord est entreprenant , & ayant besoin de pareils appuis pour se maintenir sur le Trône , contre les Anglois qui voudroient rentrer dans leur devoir & reconnoître leur legitime Roy.

Le Roy d'Espagne a donné la Charge d'Inquisiteur Gene-

L ij

124 **MERCURE**

ral à Dom Marin Vidal, Evêque de Ceuta, à cause des services considérables qu'il a rendus dans cette Place, en donnant aux Officiers & aux Soldats tous les secours qui dépendoient de son ministère. Il fut mis en possession de cette dignité le 29^e. Avril dernier. Outre les neuf Tribunaux de l'Inquisition établis à Tolède, à Grenade, à Seville, à Cordoue, à Mavie, à Cuena, à Logrone, à Lerena, & à Valladolid; il y en a un souverain à Madrid, dont le Président est nommé Inquisiteur General, & les Conseillers

simplement Inquisiteurs. Ils
 connoissent souverainement
 de quatre crimes, à sçavoir d'he-
 resse, de sortilege, de sodomie
 & de polygamie ; & l'Arrest
 qu'ils rendent contre les accu-
 sez s'appelle un *auto d'Inquisi-*
cion, ou *auto da fé*. La coutume
 est que le Roy d'Espagne nomi-
 me au Pape l'Inquisiteur Gene-
 ral pour tous les Royaumes,
 & Sa Sainteté le confirme.
 Cet Inquisiteur General nomi-
 me ensuite les Inquisiteurs par-
 ticuliers de chaque lieu, qui ne
 peuvent exercer leurs Charges
 qu'ils n'ayent le consentement

L iij

226 MERCURE

du Roy. Le Roy de plus met un Conseil qui ne regarde que l'Inquisition dans le lieu où est le souverain Inquisiteur ou President; & ce Conseil a une juridiction souveraine sur toutes les affaires qui la regardent. Les Seigneurs les plus considerables se font Officiers de l'Inquisition sous le nom de *familiers*; leur fonction est de faire la capture des accusés. Le respect extrême qu'on porte aux *familiers*, & la terreur que cette juridiction jette dans les esprits, fait conserver la veneration due à la Religion. L'an

1560 le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine son frere, presserent fortement la Reine Catherine de Medicis de consentir à l'établissement de l'Inquisition en France ; mais ce fut en vain. Il seroit inutile de parler du merite de Dom Marin Vidal Evêque de Ceuta, toutes les nouvelles publiques, ont fait connoître son zele & sa prudence.

Le Decret par lequel Dom Carlos de Borja a esté établi Vicaire General des Armées de Sa Majesté Catholique pour le Spirituel, a esté publié en Es.

L. iiii

128 MERCURE

pagne. Le Pape luy a accordé les pouvoirs nécessaires pour donner aux Ecclesiastiques qui suivront les Armées le droit de faire les fonctions de leur ministère ; & Sa Sainteté luy a donné en même temps un Titre d'Evesque *in Partibus* , afin de luy donner droit de faire les fonctions Episcopales. Les Evesques sont dans une grande consideration dans toute l'Espagne ; ce qui les y rend encore plus considerables , est l'établissement de l'Inquisition : Et comme j'auray souvent occasion d'en parler , je dois vous

dire fans vous le repeter davantage à l'avenir , qu'outre les Eveschez des Indes où il y a plus de quarante Eveschez ou Archeveschez , dont quelques-uns valent vingt ou trente mille Ducats de revenu , & outre les Eveschez des Pays-Bas & du Duché de Milan, le Roy d'Espagne a dans tous les autres Etats qui forment cette vaste Monarchie vingt-deux grands Archeveschez , & environ cent Eveschez d'un revenu tres-confiderable. Quand un Evesque est Cardinal il donne toutes les Chanoines , & quand les Eveschez sont du

130 **MERCURE**

Domaine du Roy , c'est-à-dire , dans les Pays conquis sur les Maures , comme Seville , Grenade , &c. ou que le Roy a fondé les Eveschez, S.M. donne tous les Canonicats. Quant aux autres Eveschez , le plus commun usage d'Espagne est que des douze mois de l'année le Pape en a quatre pendant lesquels il pourvoit à ces Prebendes , & l'Evesque & le Chapitre en ont huit , durant lesquels ils les donnent alternativement. Je dois ajouter que les Rois d'Espagne n'ont la nomination des Eveschez que depuis l'an

GALANT 31

1523. que le Pape Adrien VI. l'accorda à Charlequint dont il avoit esté Precepteur. Dom Carlos de Borja qui fait le sujet de cet Article, a donné des preuves de son zele & de sa pieté dans l'exercice de tous les ministeres où il a passé. Sa vertu est agissante, telle que saint Paul la recommande aux Evêques, & telle qu'elle convient à un Vicaire Apostolique des Armées de Sa Majesté Catholique.

Le Roy d'Espagne a donné la Commanderie de Critana à Dom Diego Assensio de Vicun-

132 MERCURE

na , Amirante General. Les principaux Ordres Militaires sont ceux de saint Jacques, de Calatrava , & d'Alcantara. Les Ordres de saint Jacques , & de Calatrava se disputent entre eux la preference pour l'ancienneté, mais presque tous les Historiens conviennent que l'Ordre de Calatrava fut institué par le Roy D. Sanche en 1158. & celui de saint Jacques en 1175. sous le Roy Ferdinand II. Peu de temps après le même Ferdinand II. créa l'Ordre d'Alcantara en 1177. Les Chevaliers de ces trois Or-

dres suivoient en ce temps-là la Regle de S. Bernard. Ils ont obtenus des Dispenses pour se marier, & ils ne laissent pas d'en demander encore aujourd'huy, mais les Papes ne les leur refusent jamais. Il y avoit anciennement une grande Maîtrise de chaque Ordre , qui valoit plus de cent mille Ducats de revenu ; mais parce que les brigues des Grands pour posseder ces Dignitez caufoient souvent des guerres civiles ; Ferdinand & Isabelle réunirent ces trois grandes Maistrises à la Couronne par permission du

134 MERCURE

Pape , vers l'an 1500. & gagnerent par ce moyen trois cens mille ducats de revenu. D. Diego. Affensio de vicunna est d'une tres-ancienne Maison originaire de Castille , & a personnellement beaucoup de merite.

Monfieur le Duc de Ciudad-Real a esté déclaré Mestre de Camp par Sa Majesté Catholique. Ce Seigneur est d'une tres-illustre naissance , & d'une Maison originaire de Castille. Ceux de ce nom se sont particulierement distinguez contre des Maures. Dans les dernieres guerres que les Rois Ferdinand

& Isabelle firent à ces Infidèles , les Seigneurs de Ciudad-Real s'y distinguèrent fort , & ils acheverent de les chasser d'Espagne où ils avoient demeuré fort long-temps. Monsieur le Duc de Ciudad-Real a servi depuis sa plus tendre jeunesse , & il a donné en plusieurs occasions des marques de sa valeur. Le Roy d'Espagne en fait beaucoup de cas , & en le nommant Mestre de Camp il en parla fort avantageusement.

Je vous envoie une Lettre , qui doit estre d'une grande uti-

136 MERCURE

lité au public, j'espere qu'il en profitera ; & il seroit à souhaiter que ceux qui se serviront du remede, dont il y est parlé, rendissent témoignage de l'effet qu'il aura fait sur eux : ils rendroient un service important au public.

L E T T R E

De M^r l'Abbé Sager, Conseil-
ler au Parlement de Tou-
louse, à M^r de Puget, Presi-
dent à Mortier au même
Parlement, du 25 Mars 1705
sur la guérison des Catarac-
tes.

*J'Avais, Monsieur, une Ca-
taracte, & non pas une tache à
l'œil droit. Elle s'étoit si fort épaif-
sie pendant trois ans, que je ne
voyois pas même le Soleil. Le
Frere Recollet croyoit qu'il n'y
avoit point d'autre ressource que
Juin 1705. M*

138 MERCURE

de la faire abatre. Il croyoit
mesme qu'elle estoit en état. Je
trouvay en lisant un Auteur de
Medecine Allemand qu'on a tra-
duit en François, que l'usage des
Cloportes faisoit dissoudre la Ca-
taracte, & qu'il en citoit trois
exemples. Je me resolus à en es-
sayer : ce qui me réussit parfaite-
ment, mais le remede est fort long
& agit fort lentement. Il y a
prés de trois ans que j'en use. On
les infuse dans un peu de vin
blanc que je prens tous les matins
après la Messe ; je ne vois pas
encore bien ; c'est-à-dire, que je ne
vois pas encore assez pour lire :

mais j'espere qu'en moins d'un an
je verray comme de l'autre œil ;
car presentement je distingue &
reconnois les personnes sans qu'
elles parlent , & je tous les
mouvemens qu'elles font , mes-
me les signes avec les doigts.
Le Frere Recollet , que je trou-
vai il n'y a que deux jours chez
Mr Clari , ayant examiné l'œil
malade fut surpris, & m'exhorta
à continuer , n'y restant que peu
de chose sur le visuel , & ce qui
y paroist estant fort peu épais ; il
faut y regarder de fort près &
attentivement pour y connoistre
quelque chose , au lieu qu'aupa-

Mij

140 MERCURE

rayant tous ceux qui m'approchoient s'en appercevoient. L'Auteur Allemand s'appelle Etinuller. Il faut chercher dans son Livre ce qu'il dit sur la Cataracte, & c'est le dernier Article qui ne contient pas plus de trois ou quatre lignes. Il marque l'operation du fer, comme fort incertaine & cela ne dépend pas toujours de l'ouvrier; car il y a trois sortes de Cataractes. Il y en a qui sont toujours molles, quoiqu'elles paroissent consommées & en état d'estre abatuës: Par là il arrive que l'Operateur réussit & ne réussit pas, & je ne conseillerois ja-

mais à une personne d'hasarder cette operation quand elle verra de l'autre œil. L'operation en elle-mesme n'est rien , je la vis faire à Mr de Burta , mais la contrainte dans laquelle on vous tient pendant quelques jours après l'operation , a pour l'ordinaire des suites fâcheuses , vous sçavez ce qui en arriva à Mr de Burta. Je fis cet Automne ce que je pus pour dissuader le Confesseur des Religieuses Malthéses de souffrir cette operation ; il étoit robuste & puissant , neanmoins cela luy attira une grosse maladie dont il mourut. Si vostre amy n'a la Cataracte

142 MERCURE

qu'à un œil, dissuadez-le de l'opération. Il vous dira qu'il craint que le mal ne passe à l'autre œil, ce qui arrive souvent ; mais au moyen des Cloportes il empêchera que cela n'arrive, & insensiblement & à la longue l'œil de la Cataracte s'éclaircira. Je dois vous dire qu'il ne faut pas qu'il craigne que cela l'échauffe ; car depuis que j'en use je devrois estre tout en feu ; mais mon mal venant des entrailles & de ce que je n'avois pas le ventre libre ; au moyen des Cloportes je me sens soulagé deux fois par jour de ce costé-là. Les chaleurs des entrailles me man-

toient à la teste & se jettoient ensuite sur l'œil qui étoit la partie la plus foible. Voilà, Monsieur, tout ce que j'ay à vous mander sur les Cataractes. Je ne sçay si je me seray bien expliqué. Je suis, &c.

Il faut prendre des Cloportes en quantité, de ceux qui se trouvent dans les caves ou dans les vieux bâtimens, parce qu'ils sont plus sains que ceux que l'on trouve dans le fumier.

Les mettre dans une terrine à sec, que l'on couvrira pour les faire dégorger & jeûner pendant deux ou trois jours.

Ensuite les laver par trois dis-

144 MERCURE

ferentes fois , dans du vin blanc ,
afin qu'ils soient bien nets , & les
verser sur un tamis pour en oster
l'humidité.

Après quoy on les fera sécher
dans le four , après que la grande
chaleur en est passée , ou dans une
étuve , ou auprès du feu.

Quand ils sont secs , il les faut
mettre en poudre , tres-subtile ,
dont on fait une petite provision ,
afin de n'estre pas obligé de recom-
mencer tous les jours à en faire de
nouvelle.

On peut prendre de cette poudre
depuis un scrupule jusqu'à deux ,
c'est-à-dire depuis 24. jusqu'à 48.
grains ,

GALANT 451

grains , en commençant par le plus petit nombre , & augmentant la doze de temps en temps.

Il en faut prendre tous les jours à jeun , & demi-heure après on peut manger si on en a besoin.

On fait infuser la poudre le soir jusqu'au lendemain matin dans quatre onces de vin blanc.

Les personnes qui ne boivent pas volontiers le vin pur , peuvent y mettre de l'eau après l'infusion , ou prendre la poudre dans du pain à chanter , & boire ensuite trois ou quatre onces de quelque liqueur que ce soit.

C'est Boële , Medecin Anglois.

Juin 1705.

N

146 MERCURE

*qui a donné ces remèdes au public,
& qui en cite les expériences qu'il
en a vûës. Etmuller, Medecin Al-
lemand, l'a donné après Boële.*

*Et on peut y ajouter que Mr
l'Abbé Sager a consommé par ce
même remède une Cataracte qu'il
avoit à l'œil droit depuis trois ans,
& qui estoit si dure & si épaisse,
qu'il ne voyoit pas mesme l'éclat
de la lumière du Soleil.*

*M^r Fieschi Archevesque de
Genes & Nonce Extraordi-
naire en France, eut son Au-
dience de congé du Roy, le
Mardy 26. May. M^r le Mar-*

quis de Torcy le conduisit à l'Audience & M^r le Maréchal Duc de Boufflers Capitaine des Gardes le recût à la porte de la Salle des Gardes. Ce Prelat fit part à S. M. des ordres qu'il avoit reçûs de S. S. de s'en retourner en Italie, & il luy témoigna en même-temps le chagrin qu'il avoit de ce que le succès n'avoit pas couronné sa negotiation. Il finit le compliment qu'il fit au Roy en l'assurant qu'il s'enretournoit plein des hautes idées de tout ce qu'il avoit vû en France ; & qu'il conserveroit toute sa

N ij

148 MERCURE

*vic le souvenir des grandes qua-
litez du Monarque au près du quel
il avoit eu l'honneur de resider.*

*Après ce premier Compliment
il en fit un autre de condolean-
ce au Roy de la part du Pape ,
sur la mort de Monseigneur le
Duc de Bretagne. Le Roy, après
avoir parlé en termes tres-obli-
geans de la personne de ce Non-
ce , le chargea d'assurer S. S.
qu'il avoit les mêmes dispositions
pour donner la Paix à l'Europe ,
dans lesquelles on l'avoit veu dans
les Guerres precedentes , & que si
c'étoit malgré luy qu'il avoit pris
les armes contre ses ennemis, c'estoit*

aussi malgré luy qu'il les retenoit.
 M^r le Nonce en se retirant souhaïta à S. M. toute sorte de prosperité & une suite de jours aussi glorieux que celle qui avoit jusqu'ici marqué la grandeur de son regne.

Voici les noms de ceux qui ont esté nommez aux Benefices vacans dans la derniere promotion.

Le Roy a nommé à l'Abbaye de Bocherics , Diocese de Laon , vacant par la mort de M^r l'Abbé Dhocquincour , M^r l'Abbé Fagon, Docteur de Sorbonne & Deputé pour la

N iiij .

150 MERCURE

Province de Paris à l'Assemblée
du Clergé de cette année.

Je vous ay souvent parlé de
cet Abbé lorsqu'il a donné des
marques publiques de son sça-
voir pour parvenir à la dignité
de Docteur de Sorbonne. C'est
une des qualitez des plus essen-
tielles pour bien remplir les plus
hautes dignitez de l'Eglise ,
ainsi le choix que l'on fait de
ceux qui la possede pour y estre
élevez est toujours applaudy.
Vous sçavez que M^r l'Abbé
Fagon est fils de M^r Fagon
Conseiller d'Etat ordinaire &
premier Medecin de S. M. Sa.

GALANT 151

modestie me ferme la bouche, puisque bien que je vous aye parlé de luy en plusieurs occasions, il m'est toujours resté beaucoup de choses à vous en dire. En effet, que ne peut-on point dire d'un homme, aussi éclairé, aussi sage & d'un aussi grand desintereffement & si reconnu; chose tres-rare dans le poste qu'il occupe.

L'Abbaye de Chartrices remise par M^r l'Abbé Fagon, à M^r l'Abbé du Ruzel. Cet Abbé est d'une naissance distinguée; il joint à cet avantage celuy d'estre generalement estimé: la pureté de ses mœurs, l'exacti-

152 MERCURE

tude de sa conduite qui a toujours esté irréprochable, jointe à une érudition tres-grande sur toutes les matieres qu'il convient à une personne de son caractere de sçavoir, luy ont acquis une reputation solide. M^r l'Abbé du Rozel est aussi recommandable par les services que ceux de son nom ont rendus à l'Etat. M^r le Marquis du Rozel est mort Lieutenant General des Armées du Roy, M^r le Comte du Rozel est revêtu de la même dignité, & M^r le Marquis du Rozel son frere, est Maréchal de Camp. La maison

du Rozel est très-ancienne & elle est connue en France depuis plusieurs siècles. Le mérite & la valeur de ceux qui ont porté ce nom l'ont également rendu recommandable. Il ne le sera pas moins dans l'Eglise, étant porté par une personne du mérite de M^r l'Abbé du Rozel.

L'Abbaye de Pebrac, Diocèse de Saint Flour, vacante par la mort de M^r l'Abbé du Bourg, à M^r l'Abbé Charpin de Gentines, Comte de Lyon. Je vous parlay de cet Abbé, qui est Grand Vicaire de M^r l'Evêque

154 MERCURE

de Saint Flour , lorsqu'il fut nommé à l'Abbaye de Maufac à la dernière nomination. Ayant remis cette Abbaye , il vient d'avoir celle de Pebrac qui luy donne le titre de Comte de Brioude , ainsi il est presentement Comte de Saint Jean de Lyon & du Chapitre de Brioude. Ce que je vous ay déjà dit de cet Abbé a dû vous faire connoître son mérite. Il a l'honneur d'appartenir au R. P. de la Chaise.

L'Abbaye de Maufac , Diocèse de Clermont , vacante par la demission de M^r l'Abbé de

Genetines, à M^r l'Abbé Archon le jeune , Chapelain du Roy en survivance de son frere aîné qui est le plus ancien Ecclesiastique de la Chapelle de Sa Majesté , & qui a donné depuis quelques mois l'Histoire de la Chapelle de nos Rois. M^{rs} Archon sont de Riom , & ils se sont particulièrement distinguez par le zele qu'ils ont pour le service de Sa Majesté. Il y a long-temps que leur nom est connu dans sa Chapelle. L'Abbaye de Mausac est auprès de Riom. La Maison Abbatiale est fort belle , & l'Abbé a de

156 MERCURE

fort beaux droits.

L'Abbaye de Boschaud ,
Diocèse de Périgueux , à M^r
l'Abbé de Medidier. Cette
Abbaye est recommandable
par son ancienneté , & par le
mérite des sujets qu'elle a pro-
duits. Un Athanaze , Religieux
de cette Abbaye , se distingua
fort dans le seizième siècle par
les progrès qu'il fit dans la
connoissance des Langues O-
rientales. M^r l'Abbé de Medi-
dier est généralement estimé.
Il joint une grande humilité à
tous les talens qui peuvent le plus
distinguer une personne de son

État & de son caractère. Il est excellent Canoniste.

L'Abbaye de Dillot à M^r l'Abbé Jachiet , ci-devant Chapelain du Roy. Cet Abbé est d'une bonne & ancienne famille du Parlement de Bourgogne. Il a un neveu President d'une des Chambres de ce Parlement, & il y est allié à plusieurs bonnes Maisons de la Province. L'Abbaye de Dillot est dans le Diocèse de Sens ; elle a produit d'excellens sujets. M^r l'Abbé Jachiet est fort estimé , il a beaucoup d'érudition ; & ce qui le rend plus recommanda-

158 MERCURE

ble c'est une solide pieté qui ne s'est jamais démentie. Il s'est attaché avec succès à l'étude de la Scholastique, & il est peu de personnes qui y ayent fait plus de progrès.

L'Abbaye de Leyme Diocèse de Cahors, vacante par la mort de Dame Françoisse de Noailles à Dame N... d'Aubeterre. Cette dernière est sœur de M^e le Comte d'Aubeterre Lieutenant General des Armées du Roy qui sert en cette qualité en Allemagne. Elle a toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans une personne à

qui l'on confie le soin d'une nombreuse Communauté ; enfin elle a toutes les qualitez nécessaires pour reparer la perte que l'Abbaye de Leyme a faite de feu M^r de Noailles. Je vous ay souvent parlé de la grandeur de la Maison de Noailles. Entre ceux qui ont fait plus d'honneur à cet illustre nom on ne doit pas oublier François & Gilles de Noailles, freres & successivement Evêques de Dax qui furent tous deux employés en de grandes Ambassades. Le premier en Angleterre, à Rome & à Venise, &

160 MERCURE

le second auffi en Angleterre, enEcoffe, en Pologne & à Constantinople. François de Noailles Abbefse de Leyme qui donne lieu à cet article eftoit fort âgée, puis qu'elle eftoit grand-tante de M^r le Maréchal de Noailles & fille d'Henry, Seigneur de Noailles, Comte d'Ayen, Baron de Chambray, Gouverneur Lieutenant General & Bailli du haut Pais d'Auvergne, & de Dame Germaine d'Efpagne, Dame de l'Aunaguer, fille de Jaques Matthieu d'Efpagne, & de Catherine de Narbonne.

L'Abbaye de faint Genieft,

Diocèse de Montpellier, à Dame N... de la Croix de Castries, sœur de M^r le Marquis de Castries & de M^r l'Abbé de Castries, Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne. Elle est fille de feu M^{re} N... de la Croix de Castries, & de Dame N... de Bonzy, sœur du feu Cardinal de ce nom. Cette Dame joint à une illustre naissance un mérite généralement reconnu, & c'est uniquement ce qui a fait tomber sur elle le choix de Sa Majesté pour l'Abbaye de saint Geniès, qui est d'une tres-

Juin 1705.

O

162 MERCURE

grande consideration dans le Languedoc.

Le Roy a donné l'Abbaye d'Argensol de l'Ordre de Cisteraux, à Madame d'Aligre. Cette Dame est fille de feu M^{re} Etienne d'Aligre, Chancelier de France, & de Dame Jeanne Luillier fille de François, Sieur d'Interville, & petite fille de M^{re} Etienne premier d'Aligre aussi Chancelier de France, qui succeda en cette dignité à M^r de Sillery en l'année 1624. La Dame dont je vous parle est sœur de M^r d'Aligre President à Mortier au Parlement de

Paris. Elle joint à l'éclat de sa naissance une solide piété & une grande conduite dans l'administration des affaires. On voit peu de personnes plus propres que cette Abbessé au gouvernement d'une maison Religieuse; elle a toute la douceur & toute la prudence qui sont nécessaires pour y conserver la paix.

Il paroît depuis peu un Livre intitulé : *Traité contre le Luxe des hommes & des femmes, & contre le Luxe avec lequel on élève les enfans de l'un & de l'autre sexe.* Je sçay que l'Au-
Oij

164 MERCURE

teur, dont la modestie l'oblige à cacher son nom, n'avoit pas resolu de faire imprimer cet Ouvrage; mais, que le Manuscrit étant tombé entre les mains de quelques personnes qui ne sont pas moins distinguées par leur sçavoir & par leur profonde érudition, que par leur naissance, elles ont engagé l'Auteur à le donner au public, & luy ont même fait avoir toutes les permissions nécessaires pour cela, craignant que dans le peu d'empressement qu'il avoit de mettre son Ouvrage au jour, il ne

se donnaſt pas tous les ſoins
néceſſaires pour les obtenir.
Il eſt à préſumer que ce Livre
fera grand bruit & que deux
partis ne manqueront pas de
ſe déclarer l'un pour, & l'autre
contre. Les partiſans de la ver-
tu, & qui de tout temps ont
eſté ennemis déclaréz du Luxe
ne manqueront pas d'applau-
dir avec juſtice à l'Auteur & à
ſon Livre ; & ceux qui ſont
enſevelis dans le luxe & qui
croient que c'eſt le ſeul moyen
de paroître dans le monde
avec diſtinction, ſçaurent fort
mauvais gré à l'Auteur d'avoir

166 MERCURE

donné au public un ouvrage qui les condamne : mais ce que diront les uns & les autres ne pourra que luy faire honneur. Le choix qu'il a fait de Monsieur le Duc de Beauvillier pour luy dedier son Livre , est si juste & si à propos, qu'il doit faire avoir bonne opinion de son ouvrage ; la sagesse de ce Ministre est connue, & le grand poste où il se trouve ne l'a jamais fait sortir des bornes d'une modestie toute Chrestienne.

Comme les Chapitres d'un Livre font connoître le plaisir

qu'en peut donner la lecture ,
j'ay crû devoir mettre icy ceux
dont traite le Livre dont je
vous parle.

Chap. I. *Du luxe en general.*

Chap. II. *Du luxe des habits.*

Chap. III. *Du luxe des femmes
dans les parures.*

Chap. IV. *Contre le luxe des
habits & des parures.*

Chap. V. *Sentimens des Anciens
contre le luxe.*

Chap. VI. *Discours de Caton ,
Consul Romain, fait au peuple
pour soutenir la loy Oppienne ,
contre le luxe des femmes.*

Chap. VII. *Discours de Vale-*

168 MERCURE

rius, Tribun du peuple, en faveur des Dames Romaines pour la revocation de la loy Oppienne.

Chap. VIII. Des effets funestes du luxe parmi les Romains & autres peuples.

Chap. IX. Des moyens qu'on a pratiquez anciennement pour reprimer le luxe.

Chap. X. Du luxe de la table.

Chap. XI. Du luxe des équipages.

Chap. XII. Reflexions contre le luxe des équipages.

Chap. XIII. Exemple memorable de moderation contre le
luxe

luxe des équipages.

Chap. XIV. *Conseils aux Dames contre le luxe.*

Chap. XV. *Du luxe des meubles.*

Chap. XVI. *Reflexions contre le luxe des ameublemens.*

Chap. XVII. *Du luxe dans l'éducation des enfans.*

Chap. XVIII. *Du luxe dans l'éducation des filles.*

Chap. XIX. *De la frugalité.*

Chap. XX. *De la modestie.*

Chap. XXI. *De l'émulation qui est parmi les femmes pour les parures.*

Ce Livre se vend chez le sieur
Juin 1705. P

170 MERCURE

Brunet, dans la grande Salle du Palais, à l'enseigne du Mercure Galant.

Je me trompay le mois passé,
& je mis dans ma dernière Lettre les paroles d'un air que je ne vous envoyay pas. Voicy les paroles que je crûs vous avoir envoyées. Vous sçavez qu'elles sont de M^r de Metz qui n'en fait point d'autres que pour le Roy.

AIR NOUVEAU.

*Grand Dieu, de qui Louis a reçu
la Couronne,*

*Conservez-nous long-temps son
auguste personne :*

*Faites qu'il soit un jour aussi saint
dans les Cieux,*

*Qu'il est dessus la terre & grand
& glorieux.*

Le Roy d'Espagne a nommé Dom Juan Ruiz-Simon, Curé de S. Michel, à l'Evêché des Canaries. Les Isles des Canaries sont à l'occident de l'Afrique, & ce sont celles que les anciens ont nommées *Fortunées* ; elles sont à l'opposite du Royaume de Maroc, & vis-à-vis des Caps de Boyador &

P ij

de Non. Les Anciens n'en ont connu que six ; mais il y en a sept. La plus importante est Canarie avec une Ville de même nom, grande, belle & bien peuplée. Il y a dans cette même Ille douze Moulins à sucre. Le terroir est très fertile, & surtout en bon vin, dont il passe toutes les années près de seize mille tonneaux en Angleterre. Les habitans sont tous Catholiques. C'est dans ces Isles qu'il arriva il y a quelques mois ce prodigieux tremblement de terre dont toutes les nouvelles publiques ont parlé, & le plus

long de ceux dont l'Histoire nous ait conservé le souvenir. Dom Juan Ruiz-Simon est un Ecclesiastique generalement estimé en Espagne à cause de sa pieté & ses lumieres.

Ce mesme Prince a donné à Dom Ventura de Landaeta Vecdor, General de l'armée de Castille, une place de Conseiller de Guerre. Le Conseil de Guerre est un des plus importants de ceux qui s'assemblent dans le Palais du Roy d'Espagne. Ils se tiennent tous dans des Salles qui sont disposées d'une maniere, que par des ja-

P iiij

174 MERCURE

lousies qui y donnent, le Roy peut entendre tout ce qui s'agite dans toutes les Chambres; & de plus tous les Vendredis on rend compte à ce Prince de ce qui s'est passé de considerable pendant la semaine; & c'est ce qui s'appelle *Consulta*. Dom Ventura de Landaeta Veedor a acquis beaucoup de réputation dans l'exercice de l'employ de General de l'Armée de Castille.

Le Roy d'Espagne a donné un titre de Castille à D. Matteo Lopez di Castillo, du Conseil & de la Chambre de Castille. Ce Ti-

tre donne à ceux qui le portent
un relief d'autant plus grand,
que la Castille est le plus grand
Royaume d'Espagne, & celuy
où les Rois font à present leur
sejour. Ce Royaume a esté uni
à l'Arragon sous Ferdinand &
Isabelle l'an 1474. & si l'on
compte depuis la mort d'Hen-
ry Roy de Castille, en l'an 1479.
à compter depuis que Jeanne
fille d'Henry IV. se fit Reli-
gieuse dans le Monastere de
Conimbre, cette Princesse
ayant remarqué que les Portu-
gais de qui elle attendoit du
secours, étoient d'intelligence

176 MERCURE

avec Ferdinand & Isabelle. D.
Matteo Lopez di Castillo est
une homme d'un grand me-
rite.

Don Pedro de Yrles y
Pineda a esté fait Mestre de
Camp & le Roy d'Espagne luy
a donné le Gouvernement de
Vera-Cruz. C'est une Ville ma-
ritime de la Province de Sessa-
ca, dans le Mexique ou Nou-
velle Espagne en Amerique.
Elle est habitée par deux cens
familles d'Espagnols, la plus
part desquels sont Mariniers ou
facteurs qui reçoivent les mar-
chandises d'Espagne. Cette

Ville est mal saine à cause que les pluies sont frequentes depuis le mois d'Avril jusqu'au mois de Novembre ; mais depuis Novembre jusqu'à la fin de Mars ; il n'y pleut jamais, & l'air du Septentrion y tempore en ce temps-là l'ardeur du Soleil. Dom Pedro de Yrles-y-Pineda est fort connu par ses services : il est generalement estimé.

Je vous appris le mois passé que les Alliez estoient entrez dans Salvaterra, le Gouverneur de cette Place la leur ayant vendue : ainsi l'on ne peut dire que

178 MERCURE

ce Gouverneur ait cru devoir livrer cette Place à l'Archiduc comme à son Roy legitime ; puisque l'interest seul a part à sa trahison , & qu'il luy a sacrifié son devoir & son honneur. Le Gouverneur de Valencia n'a pas fait de même , & vient , en deffendant cette Place avec une vigueur incroyable , d'acquiescer une gloire immortelle , qui rendra sa memoire éternelle , & qui rejaillira sur toute sa posterité. Ayant esté assiegé dans la Place le 3. de May par Milord Gallovay qui commandoit une armée de douze mille hommes ,

il se deffendit jusqu'au 9^e. du
 meſme mois avec une vigueur
 qui paſſe toute imagination ,
 quoique ſa garniſon ne fuſt
 que de trois cens hommes. Il
 eſſuya cinq aſſauts, & les En-
 nemis eſtant enfin entrez dans
 la Ville , qui n'a nulles fortifica-
 tions, il leur diſputa pied-à-pied
 le terrain , meſme dans les rues ,
 où une partie de la garniſon
 perit les armes à la main , le
 reſte ſe jettâ avec ce Gouver-
 neur dans un petit Chateau ,
 où après s'eſtre encore deſſendu
 long-temps , il ſe rendit pri-
 ſonnier de guerre. L'Amirante

180 **MÉRÇURE**

de Castille qui estoit dans l'armée, pressa fort Milord Gallovay de faire pendre le Gouverneur pour avoir resisté avec un tres-petit nombre de Soldats ; mais ce Milord n'y voulut point consentir. Il permit seulement qu'on dépouillast les habitans , qu'on en ufast avec les filles & les femmes , d'une maniere qu'il ne m'est pas permis d'expliquer icy , & qu'on emportast tout ce qui estoit dans les Eglises sans aucune exception. Ce que voyant l'Archipreste, il prit le S. Sacrement & le porta en Procef-

sion , croyant qu'il arresteroit par là la violence des Soldats ; mais il fut blessé mortellement & dépouillé par les mêmes Soldats, qui profanèrent la sainte Hostie : ce qui irrita si fort les Espagnols que M^r le Marquis de Bay ayant fait publier que ceux qui avoient des chevaux s'en servissent & s'armassent, cet ordre fut executé sur le champ ; & s'estant trouvez au nombre de deux mille, auxquels se joignirent deux mille autres à pied, qui font presentement deux corps separez, commandez par Dom Juan de

182 **MERCURE**

Gata & Dom Francisco Spino-
la, ils font entrez dans le Por-
tugal par y Elves & Campo-
Mayor, dans la resolution de
mettre à feu & à sang tous les
lieux qui ne sont pas fortifiez.

J'ay vû d'autres Lettres qui
portent que les Troupes qui
estoit dans le Chasteau & qui
se rendirent prisonnières de
guerre, montoient à cent hom-
mes ou environ, qu'elles fu-
rent dépouillées, & que Milord
Gallovvay commanda trente
hommes bien armez pour les
conduire dans les lieux qu'il
leur avoit destinez pour prison;

mais ces braves Espagnols, quoi que nuds & liez, prirent une si forte resolution de sortir d'esclavage, qu'animez d'un violent desespoir & d'une valeur intrepide, ils trouvèrent moyen de se jeter sur les trente hommes qui les conduisoient, de les desarmer & de les mener eux-mêmes prisonniers. On doit juger par cette action & par la vigoureuse deffense de Valencia, qu'il n'y a rien qu'on ne puisse attendre des Espagnols, lorsqu'ils auront appris le mestier de la guerre, negligé en Espagne depuis un très-

grand nombre d'années, & qu'il ne leur manquera rien de toutes les choses nécessaires pour le bien faire. Ils sont d'autant plus portez à se distinguer dans la guerre presente qu'outre qu'ils aiment leur Roy Philippe V. ils voyent les Mysteres de leur Religion tournez en dérision par leurs ennemis : ce qui est plus sensible que toutes les choses du monde à des peuples aussi sincerement & aussi bons Catholiques que sont les peuples d'Espagne.

On écrit d'Olivença à ce sujet, qu'un Ministre Anglois

ayant presché dans la Place publique contre l'Eucharistie, le peuple en parut tellement indigné qu'il s'éleva une fedition, pendant laquelle il y eut environ trente personnes tuées ou blessées.

Cent cinquante fantassins & autant de chevaux sortis de Campo-Mayor ayant enlevé quelques moutons aux environs de Badajoz, les Payfans des lieux s'assemblerent jusqu'au nombre de cent, prirent chacun un cheval & s'armèrent, un Officier se mit à leur teste, & ils poursuivirent les Portugais jusqu'à

Juin 1705.

Q

186 MERCURE

trois quarts de lieuë de Campo-Mayor ; & les ayant joints près d'une maison de campagne , ils les attaquèrent avec tant de furie , que la Cavalerie Portugaife prit la fuite en abandonnant l'Infanterie , qui fut taillée en pieces par les Espagnols , qui ramenèrent leurs moutons & cent chevaux des ennemis.

Je vous feray ſçavoir à la fin de ma Lettre , la fuite des nouvelles d'Eſpagne. Cependant je vous envoie ce que je viens d'apprendre touchant les dernières forties faites par la Gar-

REALANT 187

nifon de Gibraltar.

De Gibraltar le 18. May
1705.

La nuit du 13. les ennemis au nombre de deux mille firent une sortie ; & quoy qu'ils se fussent emparez d'abord de l'ancienne place d'Armes, le Commandant Dom Pedro Mesia de la Cerda ayant rassemblée quelques troupes, les chargea avec tant de vigueur, qu'ils furent obligez de rentrer dans la place avec beaucoup de précipitation, & après avoir fait une grande perte. Le

Qij

188 MERCURE

Marquis de Pozzo Blanco & Dom Martin de Iguña firent dans cette occasion tout ce que l'on pouvoit attendre des plus habiles & des plus hardis Officiers , & les soldats s'y portèrent avec une extrême valeur. Les ennemis firent encore hier une sortie : mais nôtre Cavalerie les chargea , & les obligea de se retirer. Un de nos partis tomba sur trente Grenadiers & les défit ; & si nos soldats ne s'estoient pas arrestez au pillage, nous aurions fait prisonnier le Prince de Darmstadt qui s'estoit avancé à la teste de dix ou douze Officiers avec plus de

valeur que de prudence : mais il ne faut pas s'en étonner , puisqu'ils formèrent à table le dessein, de nous venir attaquer. Il y avoit sept ou huit Colonels de cette partie. Le combat fut rude ce jour là , principalement contre les Grenadiers des ennemis. Il en resta trente sur la place ; & on en prit quatre ; les autres se retirèrent en confusion. De nostre costé nous n'avons perdu que trois hommes & trois chevaux. Les ennemis se saisirent d'un Capitaine ; qui étant blessé , se trouvoit hors de combat.

Voici la suite des affaires d'Italie. La Lettre suivante est

190 MERCURE

de M^e le Grand Prieur.

Au Camp de Moscolino ce 30.
May 1705.

*Nous sommes toujours dans la même situation ; on fait rompre tous les chemins qui sont entre nostre droite & le lac de Garde : de sorte qu'il est absolument impossible aux ennemis de nous dérober une marche. Nous faisons actuellement un Pont sur la Chies-
sa ; il y a déjà six bateaux jettés à l'eau sans que les ennemis s'en soient apperceus , cet ouvrage sera fini demain matin. Nous ferons*

*ensuite une coupure entre la Chiesa
sa & le Naviglio. Si les enne-
mis veulent s'y opposer, il y aura
une action; mais si une fois nous
la finissons, Mr le Prince Eugène
n'aura certainement d'autre res-
source que celle du chemin de S.
Osset, qui est derriere luy, &
qui le mene à déboucher par les
montagnes près Brescia. Aussi-tôt
que Mr de Vendôme qui est re-
tourné en Picmont, aura fait ou-
vrir la tranchée à Turin, il re-
viendra icy.*

L'affaire de la Cassine arriva
aussi-tôt après que M^r le Grand
Prieur eut écrit cette Lettre.

192 MERCURE

Elle a fait tant d'honneur à ce Prince & aux Troupes qui ont défendu ce poste , qu'afin que cette action vous soit connue jusques aux moindres circonstances , j'ay jugé à propos de vous en envoyer trois relations ; parce que ce n'est que par le nombre different de relations qu'on peut apprendre à fond ce qui s'est passé dans les actions importantes : les unes contenant toujours quelques faits qui ne se trouvent pas dans les autres , qui en rapportent aussi qui ne sont pas generalement connus. La derniere

niere des trois relations est de
M^r le Marquis de S. Fremont.

Du Camp de Moscolino le
I. Juin

*Le 30. May on fit un petit
Pont de bateaux sur la Chiese ;
et à la teste un retranchement
de fascines. Le 31. Mr le Grand
Prieur donna ordre à Mr de
Murcé d'occuper une maison
située au delà d'une petite riviere
à un mille de la premiere ; mais
comme cet ordre avoit esté donné
fort tard, Mr de Murcé n'y pût
faire aucun retranchement. Il*

Juin 1705

R

194 MERCURE

*posté Mr de Narbonne avec qua-
 tre Compagnies de Grenadiers, &
 se retrancha avec le petit Corps
 de troupes qui lui restoit en deçà
 de la riviere. Sur les dix heu-
 res & demie du soir, on avertit
 Mr de Murcé qu'on entendoit
 un grand bruit de chariots. Il
 envoya aussitôt les reconnoistre.
 On trouva les ennemis descendus
 de la montagne, au nombre de
 trois mille hommes de pied, &
 cinq cens chevaux, avec trois
 pieces de canon qui tirerent d'a-
 bord contre la maison, & firent
 un grand feu de mousqueterie. Ils
 s'emparerent d'abord de la cour &*

du colombier. Mr de Murcé fit avancer le second bataillon de la Marine, & deux cens Dragons qui chargerent les ennemis, & les obligerent de quitter le poste après un combat de trois heures, avec beaucoup de perte de part & d'autre. Je ne sçais pas au juste la perte des ennemis; mais les nostres ont esté occupez aujourd'huy depuis sept heures du matin jusqu'à midy à jetter leurs corps dans la riviere. Mr de Murcé s'estant mis à la teste du Bataillon de la Marine, y a eu un beau cheval tué sous luy, & deux autres de bleffez. Mr le Grand

R ij

196 MERCURE

Prieur & presque tous les Officiers generaux arriverent vers la fin de l'action. Mr de Narbonne fit merveille dans la maison.

*Au Camp de Moscolino le
2. Juin.*

Le 29. May Monsieur le Grand Prieur marcha avec mille Chevaux , & dix Compagnies de Grenadiers , du costé de Brescia , où Mr de Toralba le joignit , & visita les hauteurs du costé du Naviglio , & les bords de la Mela , & revint au Camp le lendemain; Mr de Toralba s'en retourna sur

l'Oglio. On commença ce mesme jour un Pont sur la Chiese, qui fut achevé le 31. au matin. La nuit du 31. au 1. Juin on fit un retranchement de la Chiese au Naviglio, & on fit occuper une grosse Cassine, qui est de l'autre costé du Naviglio, par quatre Compagnies de Grenadiers, soutenues de six autres, & de trois cens Fusiliers. Il y avoit six cents travailleurs armez qui furent employez à ces ouvrages. Mrs les Comtes de Murcé, & de Dillon qui estoient de jour, firent travailler avec toute la diligence possible. Les Ennemis qui connois-

198 MERCURE

soient l'importance du poste que nous occupions , qui les resserre du costé de la Montagne , & qui leur oste quantité de fourrages , qu'il nous donne , resolurent de nous en chasser avant que nous y fussions bien fortifiez : & pour cet effet ils marcherent avec tous les Grenadiers de leur Armée, soutenus de quatre Bataillons , & de trois pieces de canon , pour attaquer la Cassine. L'attaque commença à onze heures du soir , & fut tres-vive ; la défense fut de même. Le Regiment de la Marine qui estoit arrivé à l'Armée le 29. avoit ordre de s'y porter au pre-

mier feu; ce qu'il fit avec toute la diligence possible. Les ennemis à la faveur de leur canon, entrèrent dans la cour de la Cassine qu'ils occupèrent; mais, malgré leur feu, nos quatre compagnies de Grenadiers, animées par Mr de Narbonne Capitaine de la Colonelle du Regiment de Mirabeau, qui les commandoit, leur en opposèrent un si violent qu'après trois heures d'un feu continu; de part & d'autre les ennemis furent contraints d'abandonner la cour qu'ils avoient gagnée. Le Regiment de la Marine avoit occupé en arrivant les flancs de la

R iij

200 **MERACURE**

Cassine , & avec un grand feu avoit empêchée les ennemis de s'étendre pour entourer la Cassine , Mrs de Murcé & de Dilon ont agi dans cette occasion en Officiers Generaux , & en soldats. Monsieur le GrandPrieur s'y est trouvé en personne; & malgré le feu épouventable des ennemis , il a animé nos Troupes par sa presence. Il fit avancer des Compagnies de Grenadiers , & des Dragons à pied , qui le long de la digue du Naviglio , prirent les ennemis en flanc , & précipiterent leur retraite. Les Brigades de Perche , & de la Fere eurent ordre de venir ; ce qu'elles

ne pûrent faire qu'après que les ennemis se furent retirez. Ils ont laissé sur le champ de Bataille environ trois cens morts. Les prisonniers, & deserteurs disent qu'ils ont eu mille hommes blessez ; nous en avons eu soixante de tuez , & autant de blessez. On continuë à se fortifier. Le feu de part & d'autre a duré depuis onze heures du soir jusqu'à une demie heure avant le jour.

Les quatre Compagnies de Grenadiers estoient une de la Marine, une de Leuville , une de Bretagne & celle du second bataillon d'Esgrigny. Elles ont fait des

202 **MERCURE**

ehoses surprenantes , & se sont
meslées trois fois avec les ennemis
la bayonnete au bout du fusil.

J'eus l'honneur de vous man-
der hier qu'on travailloit à faire
un retranchement entre le Navi-
glio qui passe près du Pont , & la
Chiese. Il estoit de necessity d'occu-
per en même temps une grosse
Cassine de l'autre côté du Navi-
glio , qui sert de flanc à ce retran-
chement ; ce qui fut fait par qua-
tre Compagnies de Grenadiers ,
commandées par Mr de Narbonne
Capitaine de la Colonelle du Regi-
ment de Mirabeau , sçavoir la se-
conde de la Marine, commandée par

le sieur de la Tour, la premiere de
 Leuville par le sieur de Roches,
 celle de Bretagne par le sieur Mar-
 tinot, & la deuxiême d'Esgrigny
 par le Lieutenant Colonel de la
 Roque, soutenues des premiere &
 troisiême de la Marine, des deux
 de Limousin, & de celle de Perche,
 & de trois cens Fusiliers, com-
 mandez par Mr du Metz Colo-
 nel du Regiment de Vexin, les
 Compagnies de Grenadiers de
 Vendôme, de Berwik & la seconde
 de Tierrache gardoient le retran-
 chement de la tête du Pont, il y
 avoit six cens travailleurs ar-
 mez, commandez pour travailler

204 MERCURE

au retranchement d'entre le Naviglio & la Chieze & la Casfine. Cette disposition faite, Messieurs les Comtes de Murcé, & de Dillon qui estoient de jour, & que Monsieur le Grand Prieur avoit chargez de cet ouvrage, firent travailler au retranchement avec diligence. Les ennemis connoissant l'importance du poste que nous occupions & qui les resserre du côté de la montagne, avoient résolu de nous en chasser; & pour cet effet ils marcherent avec tous leurs Grenadiers soutenus de quatre Bataillons, & de trois pieces de canon, & commencerent l'at-

attaque à dix heures & demie du soir ; elle fut très-vive , & la défense de même. Les trois bataillons de la Marine , campez près du Pont , & qui avoient ordre de marcher au premier feu, s'y portèrent avec une promptitude extraordinaire. Les deux premiers Bataillons , avec Mr le Guerchois , passerent le Naviglio , & occuperent les flancs de la Cassine , d'où avec les Grenadiers & Fusiliers ils répondirent au grand feu des ennemis , qui malgré la défense extraordinaire des quatre Compagnies de Grenadiers entrèrent dans la cour de la Cassine à la

206 MERCURE

fauteur de leur canon : ce qui n'empêcha pas les Grenadiers, animés par Mr de Narbonne, de s'y maintenir, quoique les ennemis en occupassent la moitié, dont ils furent chassés après un feu qui ne cessa point pendant plus de trois heures. La mousqueterie de part & d'autre, & le canon ont duré depuis dix heures & demie jusqu'à une heure avant le jour qu'ils se sont retirés. Monsieur le Grand Prieur s'y est rendu lui-même avec Mr de S. Fremont, & malgré le grand feu des ennemis, il a animé les Troupes par sa présence ; il a fait avancer les

trois Compagnies de Grenadiers qui étoient au Pont, & des Dragons à pied qu'il a fait passer sur la Digue du Naviglio qui ont pris les ennemis en flanc : ce qui leur a fait précipiter leur retraite. Il a envoyé chercher les Brigades de Perche & de la Fere, qui sont arrivées au point du jour, dans le temps que les ennemis estoient retirez.

Monsieur le Grand Prieur vous rendra compte de la valeur avec laquelle les Troupes ont agi dans cette action, principalement les Comtes de Murcé & de Dillon qui ont fait voir qu'ils sçavoient

208 MERCURE

commander & se battre en braves soldats. On ne peut rien ajouter à la valeur de Mr de Narbonne & des Officiers des quatre Compagnies de Grenadiers qui estoient dans la Cassine, & du sieur de Varenne Capitaine de celle du Perche, qui se sont souvent mêlez avec les ennemis, qui ont laissé plus de trois cens morts sur la place, sans compter ceux qui ont esté trouvez près de la montagne. Les deserteurs assûrent qu'ils ont eu près de mille blessez, dont plus de quatre cens sont morts depuis : ce qui n'est pas difficile à croire, vu la durée de l'action.

On continuë à travailler au retranchement & à fortifier la Cassine ; les ennemis ont esté trop bien reçus pour former le dessein d'une nouvelle attaque. J'ay l'honneur de vous envoyer cy-joint un estat des Officiers, Sergens & soldats tuez ou blessez dans l'action, &c.

Juin 1705.

2

210 MERCURE

Etat des Officiers, Sergens & Soldats, tuez ou blessez, la nuit du 31. May au premier Juin, à la défense de la Cassine.

Regiment de la Marine.

B L E S S E Z.

Le Sieur de Villars, Capitaine des Grenadiers.

Le Sieur Coque, Capitaine.

Le Sieur Beaucoroy, Capitaine.

Le Sieur de Sainte-Foy, Capitaine.

Le Sieur Rouhaut, Capitaine.

GALANT 21

Lieutenans. 0

Le Sieur Beaumont.

Le Sieur Galland.

Le Sieur Basjastre.

Le Sieur de la Mothe.

Le Sieur Lalose.

Le Sieur Souliers.

Le Sieur Babner, prisonnier. 0

Soldats tués, 54.

Soldats blessez, 90.

Compagnie de Grenadiers de

Leuville, du 1^{er} Bataillon. 0

Un Sergent tué ou pris. 0

Grenadiers tués, 7.

Grenadiers blessez, 7.

0

0

S ij

DE MERCURE

Compagnie de Grenadiers de
Perche.

Leieur de la Varenne, blessé.

*Leieur de Pelissac, une contu-
sion.*

Grenadiers tuez, 5

Grenadiers blesez, 22

Compagnie de Grenadiers de
Bretagne.

Un Sergent tué.

Grenadiers tuez, 10

Grenadiers blesez, 12

Compagnie d'Esgrigni.

*Leieur de la Roque Capitaine,
blessé.*

Deux Sergens tuez ou pris.

Grenadiers tuez ou pris, 20

Grenadiers bleffez, 7

Regiment de Grancey.

*Le Sieur Mongeau Capitaine,
bleffé.*

*Fait au Camp de Moscolino
ce premier Juin.*

Rien n'est égal à la résolution & à la valeur intrepide & distinguée avec laquelle les Grenadiers qui ont défendu la Cassine, ont combattu. Ils se promirent tous les uns aux autres, lors qu'ils se virent attaqués par un nombre si supérieur au leur ; & dont ils pouvoient être accablez, qu'ils se

214 MERCURE

defendroient jusqu'à la dernière extrémité , & que s'il arrivoit que tous leurs Officiers fussent tuez , le plus ancien d'entre eux commanderoit aux autres , & qu'ils en useroient ainsi tant qu'il resteroit quelqu'un d'eux. Comme on ne peut donner trop de loüanges à une resolution si heroique , je laisse le soin de faire leurs éloges à ceux qui liront cet article.

Le Roi d'Espagne a fait Grands d'Espagne M^r le Comte de Montelano, President de Castille, M^r le Marquis de Ribourg,

& M^r le Marquis de Laconi. Il y a quatre-vingts-treize Grandesses en Espagne; mais il n'y a pas tant de Grands; parce qu'il arrive souvent que plusieurs Grandesses entrent par succession dans une même Maison. On distingue deux fortes de Grands : les uns ne le sont que pendant leur vie, par un privilège attaché à leur personne; les autres le sont à cause d'une Terre dont ils sont Seigneurs, à laquelle cette dignité est attachée. Tous ces Grands ont droit de se couvrir en présence du Roy : & il y en a de trois

216 MERCURE

Classes. La premiere est de ceux qui se couvrent avant que de parler au Roy ; la seconde , de ceux qui commencent à parler, & qui se couvrent ensuite, & la troisiéme , de ceux qui ne se couvrent qu'après avoir parlé & s'estre retirez à leur place.

Quoiqu'ils ayent tous ce droit, ils attendent toujours, que le Roy leur fasse signe ; ce qu'il ne manque jamais de faire.

A l'égard du rang, il n'en ont point entr'eux : & lorsque les plus jeunes & ceux de la dernière Classe sont assis sur le banc qui est du côté de l'Evan-
gile

gile dans l'Eglise. Les plus anciens qui arrivent les derniers ne prennent point le dessus, quand même ils seroient de la premiere Classe ; quoique les autres leur offrent leur place par civilité. La plupart des Espagnols croient que les Grands des derniers temps sont ce qu'étoient les *Ricos-homes* d'autre-fois. En effet , on trouve que les anciens Rois accorderoient le privilege de *Ricohombria* , comme celui de *Grandezza*. On assembloit aussi dans les premiers siècles de la Monarchie d'Espagne des *Congres*

Jun 1705.

T.

218 - MERCURE

les ou Etats généraux , où non-seulement les Evêques & Abbez , mais aussi le Roy & tous les Grands d'Espagne se trouvoient. C'étoit-là où l'on terminoit tous les differends qui naissoient sur le gouvernement des Royaumes , & même souvent on y éliſoit les Rois ; comme Fifebut fut élu Roy d'Espagne après la mort de Gondeſmare , vers l'an 612. Et dans le quatrième Concile de Tolède , il fut arrêté qu'aucun Roy ne seroit reconnu pour tel qu'il n'eût esté élu & confirmé par les Prelats , qui avoient alors beau-

coup d'autorité en Espagne. Mais depuis 1502, il n'est rien resté de ces sortes de Conciles ou Etats, que ce qu'on appelle à présent Cortes ou Cours, que le Roy d'Espagne assemble pour faire prestet le serment au Prince son fils, comme Prince des Asturies & heritier de la Couronne. Il faut remarquer qu'en ces Assemblées qui se font ordinairement dans une Eglise, le Roy est assis du côté de l'E-pistre, & les Prelats ont leurs sieges du côté de l'Evangile, pour marque de l'autorité qu'ils avoient autrefois dans les Con-

T ij

ciles. Dans les Cortes les Prelats vont faire le serment avant les Grands, & dans les Ceremonies ordinaires les Grands vont les premiers.

J'ay esté bien aisé de vous donner cet éclaircissement sur la dignité des Grands d'Espagne, parce que j'auray quelques fois occasion de vous en parler. M^r le Marquis de Montelano, President de Castille, qui vient d'estre honoré de la dignité de Grand, est d'une ancienne Maison Castillane; son bisayeul fut dans une grande faveur sous le Regne d'Isabelle

M^r le Marquis de Risbourg a beaucoup de services; il a long-temps servi dans les guerres de Catalogne , & sa naissance répond à ses services. Mr le Marquis de Laconi est d'une très-ancienne Maison qui a donné de grands Capitaines & d'illustres personnages.

Sa Majesté Catholique a fait Dom Juan Chrysostomo de la Pradilla , Conseiller du Conseil Royal de Castille. Dom Pedro Antonio Medrano , Regent de Navarre , Conseiller de celui des Ordres , & a donné la Regence de Navarre à Dom Jo-

T ii j

222 MERCURE

seph Hualte , Inquisiteur de
Barcelone. Le Roy a conféré
à Dom Feliciano Bracamonte
le Regiment de Cavalerie qu'
avoit M^r le Marquis de Val-
de fuentes, & celui de Brabant,
avec le degré de Brigadier , à
Dom Diego de Cardenas. Sa
Majesté a fait Brigadiers Dom
Louis de Saa , & M^r le Marquis
de Quelus , & le Maréchal de
Camp Dom Joseph de Armen-
daris qui commandoit au Blo-
cus de Gibraltar , Sergent Ma-
jor de ses Gardes. Le Roy a
nommé M^r le Marquis de Ris-
bourg pour commander sur la

Frontiere de Castille la vieille
en qualité de Lieutenant General.

Le Conseil Royal de Castille
porte le nom de *Royal* , parce
qu'il est le plus considerable
d'Espagne. Sa Jurisdiction s'é-
tend sur toute l'Espagne , ex-
cepté la Navarre & l'Arragon,
avec le Royaume de Valence
& la Catalogne ; car le Con-
seil de Navarre juge sans appel.
Du President du Conseil de Ca-
stille & des plus anciens Con-
seillers se forme un autre Con-
seil , nommé le Conseil de la
Chambre , qui est le plus haut

T iiij

224 MERCURE

degré où les gens de Robe
puissent monter. Dom Juan
Chrysoftomo de la Pradilla
joint à sa naissance distinguée
toutes les lumières nécessaires
pour un Emploi de cette con-
séquence. Dom Pedro Antonio
Medrano qui a esté fait Con-
seiller du Conseil des Ordres,
a donné des marques de la plus
haute capacité dans la Regence
de Navarre, qu'il a exercée du-
rant plusieurs années. Le Con-
seil des Ordres est un des trois
Conseils qui sont particuliers à
l'Espagne; les deux autres sont
celuy de l'Inquisition, & celuy

de la sainte Croisade. Dom Joseph Hualte , Inquisiteur de Barcelone , qui a eu la Regence de Navarre , est un Juge inflexible & incapable d'abandonner la route de la verité quand une fois il l'a découverte. Le Conseil de Navarre est considerable , puisqu'il juge sans appel. Mr le Marquis de Bracamonte qui a obtenu le Regiment de Cavalerie qu'avoit M^r le Marquis de Val-de-fuentes a donné de grandes preuves de son courage dans la dernière guerre. Dom Diego de Cardenas qui a esté fait Brigadier, &

226 MERCURE

qui a eu le Regiment de Brabant , est d'une naissance considerable , & a rendu de grands services à l'Etat. M^r le Marquis de Quelus & Dom Louis de Saa qui viennent d'estre faits Brigadiers , sont assez connus. Le premier est François & frere de M^r l'Evesque d'Auxerre ; & le second est un Officier encore plus distingué par sa valeur & par son merite, que par sa naissance. Dom Joseph de Armendaris qui a commandé le Blocus de Gibraltar & qui est déjà Maréchal de Camp , a mérité par de

longs services rendus sous le Règne précédent, d'estre fait Sergent Major des Gardes du Roy d'Espagne. Ce Prince a nommé M^r le Marquis de Risbourg, dont je viens de parler pour commander un Corps d'Armée sur les Frontieres de la vieille Castille en qualité de Lieutenant General. Personne ne pourra douter qu'il n'en soit digne, quand on sçaura qu'il a servi en Italie & en Catalogne plusieurs années, où il a donné beaucoup de marques de son courage, & de son experience dans la discipline

228 MERCURE

militaire. On peut juger par le détail que je viens de faire , que le Roi d'Espagne est aussi attentif que son glorieux Ayeul à couronner les services de ceux qui le servent fidèlement. En effet, il s'y applique d'une maniere qui luy fait beaucoup d'honneur , & qui rendra son Règne tres-glorieux.

M^r de Nointel, Intendant de Justice dans la Province de Bretagne, & Conseiller d'Etat, aiant demandé à se retirer, le Roy a nommé M^r Ferrand, Intendant de Bourgogne, à l'Intendance de Bretagne. Il y avoit

près de quinze ans que M^r Ferrand estoit Intendant de Bourgogne ; il avoit succédé à M^r d'Argouges. Il avoit esté Lieutenant Particulier du Châtelet, & ensuite Maître des Requêtes, avant que d'estre nommé Intendant. Il est frere de M^r Ferrand Premier President de la Première Chambre des Requêtes du Palais, & de M^r Ferrand Conseiller à la Quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. M^r de Noinel est fils de feu M^r de Béchameil, ci-devant Secrétaire du Conseil, & ensuite Surintendant de

230 MERCURE

la Maison de feu S. A. R. Monsieur & de Madame, & de Dame N. . Colbert, sœur de feu M^r Colbert Abbé-General de Prémontré, & de M^r Pelot Première Présidente de Rouen. M^r de Nointel est frère de Madame la Duchesse de Brissac, & de M^r des Marêts. Il a esté fort estimé en Bretagne pendant son administration dans cette grande Province.

M^r Pinon, Intendant de la Généralité de Poitiers, passe à l'Intendance de Bourgogne. Ce Magistrat a long-temps exercé celle de Poitou; il y estoit ge-

neralement aimé & estimé. La douceur de ses mœurs, son attention à écouter tout le monde, & son exactitude à rendre la Justice l'y faisoit regarder comme le pere du peuple. M^e Pinon son épouse n'y estoit pas moins estimée ; elle estoit auprès de son mari la Protectrice des Pauvres, & elle vouloit bien entrer dans les détails des Familles pour remedier par ses conseils & par son credit aux désordres qui y arrivoient quelquesfois.

M^r Doujat, M^e des Requêtes, & fils de M^r Doujat, Doyen

232 **MERCURE**

des Conseillers du Parlement, a esté nommé à l'Intendance de Poitou. Il est cousin-germain de Dame N... Doujat épouse de M^r le Boindre Conseiller au Parlement, & de M^r Doujat Conseiller au Châtelet. La maison de M^r Doujat est ancienne dans la robe & alliée aux meilleures Maisons. Elle touche de fort près à celle de Maupeou. M^r Doujat a beaucoup de feu & de lumieres, & il joint à une imagination tres-vive un esprit tres-solide. Il est encore fort jeune.

Un événement arrive à Parlerme n'y embarrasse pas peu.

les Medécins. Une Demoiselle d'une naissance distinguée, & dont la reputation est parfaitement établie, a eu une espee de couche à l'âge de soixante & quatorze ans. Ce n'estoit point un *fœtus*, mais une masse de chair sans aucune forme, grande comme la main, & du poids de deux livres. Les incommoditez ordinaires des femmes, qui avoient quitté cette Demoiselle à l'âge de cinquante ans, lui étoient revenueës au mois de Juillet dernier, vingt-quatre ans après qu'elles l'avoient quittée. Au mois d'Octobre dernier

Jun 1705.

V

234 MERCURE

elle fut attaquée d'une fièvre qui a duré onze jours, & dont elle n'a esté délivrée, qu'en jet-
tant cette masse de chair.

Il y a quelques mois que le P. Godefroy prononça publiquement le Panegyrique de Messieurs du Parlement de Bretagne. Ce Discours a esté généralement approuvé. Les portraits de M^r de Brilhac Premier President, de M^r de Breguigny ancien President, des autres Presidents à Mortier, des Gens du Roy & de quelques Conseillers, fournissoient, à la verité, une matiere heureuse: Ce sont aussi

des morceaux delicatement travaillez. Ce que l'Orateur dit de la Noblesse de ce Parlement, de son équité, de sa fidelité pour le Roy, fut tres-applaudi.

Le Chapitre general des Benedictins de la Congregation de Saint Maur, tenu à Marmoutier, a élu pour General de l'Ordre le Pere Simon Bougis. Cette dignité estoit vacante par la démission du Pere Claude Boistard, qui a esté fait Assistant du nouveau General; le P. Robert Marchand a esté fait second Assistant. On a en même temps élu six Visiteurs pour les

V ij

236 MERCURE

Provinces de France , de Normandie , de Brétagne , de Gasconie , de Toulouse & de Bourgogne. Ce sont , Dom Buiffon , Dom Filland , Dom Dudan , Dom de Rostaing , Dom Bourgoing , Dom d'Isard. Le Pere D. Boistard avoit été continué plusieurs fois dans la dignité de General ; & enfin on luy a accordé un Successeur à cause de ses pressantes sollicitations & de son grand âge. Dom Simon Bougis a passé par les Charges les plus considerables de son Ordre : il a esté plusieurs fois Prieur des principaux Couvens

de la Congregation, Visiteur, & Professeur en Theologie durant quelques années. Il joint à une érudition tres-étendue, une solide pieté & une grande modestie, qu'il a toujours regardé comme le fondement de toutes les vertus religieuses. Personne n'ignore que la Congregation de Saint Maur est à present une de celles dont il sort de plus grands ouvrages. Les Religieux de cette Congregation ont donné depuis quelques années la plus grande partie des Peres Grecs & des Peres Latins.

M^{re} Louis-Nicolas Fouquet, Comte de Vaux, Vicomte de Melun, mourut à la fin du mois dernier. Il a fait plusieurs Campagnes avec honneur. Il avoit épousé Dame N.... Guion. M^r de Vaux estoit fils aîné de M^{re} Nicolas Fouquet Vicomte de Melun & de Vaux, Marquis de Belle-Isle, Surintendant des Finances & Ministre d'Etat, & de sa seconde femme Dame Marie-Madelaine de Castille Ville-Mareüil, fille de François de Castille, Maître des Requestes, puis President aux Requestes. Charles-Armand, Pré-

re de l'Oratoire & Supérieur
du Seminaire de S. Magloire,
Ecclesiastique d'une vertu émi-
nente; Louis, Marquis de Belle-
Isle, qui avoit esté reçu Che-
valier de Malthe, & qui a de-
puis épousé Catherine de Levi,
fille de M^r le Comte de Char-
lus, Lieutenant general en
Bourbonnois; & Marie-Made-
laine, qui a épousé M^{re} Ema-
nuel de Crussol-d'Uzez, Mar-
quis de Montaler, dont elle a
des enfans, estoient freres &
sœur de M^r le Comte de Vaux,
& tous du mesme lit. Dame
Marie Fouquet; mariée en

240 MERCURE

1657. à Armand de Bethune,
Duc de Bethune - Charost,
Pair de France, Gouverneur de
Calais & Pays reconquis, Lieu-
tenant general en Picardie &
au Pays de Hainault, & cy-de-
vant Capitaine des Gardes du
Corps, estoit du premier lit,
& fille de Dame N... Fourché,
Dame de Quehillac, tres-riche
heritiere de Bretagne, que feu
M^r Fouquet avoit épousée en
premieres noces. M^r le Surin-
tendant estoit fils de M^{re} Fran-
çois Fouquet, Vicomte de
Vaux, Maître des Requestes,
& ensuite Conseiller d'Etat or-
dinaire,

dinaire , lequel fut fort estimé du Roy Louis XIII. & du Cardinal de Richelieu , & de Dame Marie de Maupeou , fille de Gilles de Maupcou , Seigneur d'Ableyges, Intendant & Contrôleur general des Finances. Cette Dame mourut en 1681. âgée de quatre-vingts-onze ans , regrettée de tout le monde , particulièrement des pauvres , qui l'appelloient leur mere , elle survécut une année à son fils , qui mourut à Pignerol le 23. Mars de l'année 1680.

Feu M^r Fouquet , pere de M^r le Comte de Vaux, avoit cinq freres.

Juin 1705.

X

242 MERCURE

res, & six sœurs ; François, mort Archevesque de Narbonne en 1673. Basile , Abbé de Barbeau & de Rigny, Chancelier des Ordres du Roy ; Yves, mort jeune, Conseiller au Parlement de Paris ; Louis , Evêque & Comte d'Agde , Maître de l'Oratoire du Roy ; & Giltes, ci-devant premier Ecuyer de la grande Ecurie, marié à Anne d'Aumont, fille du Marquis d'Aumont. Les six sœurs ont esté Religieuses.

M^{re} François Bazin, Mairre des Requestes, ci-devant Ambassadeur Extraordinaire en Suede, est mort sur la fin du

mois de May, dans la maison de l'Institution des Peres de l'Oratoire , où il s'estoit retiré depuis quelques années. M^r Bazin étoit de la même maison que M^{rs} de Bezons , dont M^r le Comte de Bezons , Lieutenant general des Armées du Roy , & M^r l'Archevêque de Bordeaux sont. M^r de Bezons, Intendant de la Generalité de Guienne , mort à Bordeaux depuis quelques années, estoit leur frere aîné & chef de cette branche: leur sœur avoit épousé Feu Mr le Blanc , M^c des Requêtes, & pere de M^r le Blanc aujourd.

244 MERCURE

d'huy Intendant de la Généralité d'Auvergne. La famille de M^{rs} Bazin est ancienne dans la Robe , & elle a déjà donné plusieurs Officiers au Conseil d'Etat. M^r Bazin qui vient de mourir avoit beaucoup de mérite , & passoit pour un homme d'une grande piété.

M^r le Comte de Vaubecourt, dont vous avez appris la mort, estoit d'une des meilleures maisons de Champagne. La maison d'Haussionville - Nettancourt , est originaire de Lorraine ; & elle y subsiste encore aujourd'huy dans une branche pareil-

culiere. Il y a en France une
branche de Nettancourt : le
Chef fut Colonel du Regiment
de Vaubecourt, après que ce-
luy qui vient d'estre tué, eut
esté fait Maréchal de Camp.
M^r le Comte de Vaubecourt
estoit frere de M^r l'Evêque de
Montauban, & de M^e la Com-
tesse d'Estain. Leur pere avoit
esté Gouverneur de Perpignan;
& il est mort Lieutenant Gene-
ral des armées du Roy. Il avoit
eu d'un premier mariage, M^e
la Comtesse de l'Aubespain, &
veuve en premieres nôces de
M^r le Marquis de Faure, &

X iij

246 MERCURE

M^e de Thuisi. Le grand pere de Mr le Comte de Vaubecourt est mort Lieutenant General des armées du Roy, & Chevalier de ses Ordres. C'est le mesme qui acquit tant de gloire contre les Turcs, au siege du grand Varadin, & dans toutes les campagnes qu'il fit en Hongrie. Mr le Comte de Vaubecourt ne laisse point d'enfans de Dame N... Amelot son épouse, sœur de Mr Amelot Conseiller d'Etat, qui a esté Ambassadeur à Venise, en Portugal & en Suisse, & qui est à present à

Madrid dans la même qualité.
La maison de Vaubecourt a
donné plusieurs Officiers Ge-
neraux. Il en est peu de micux
alliées.

Le Roy a donné à Mr
le Comte d'Estain le Gou-
vernement de Chaalons, la
Lieutenance de Roy du pais
Messin, & la Lieutenance de
Roy du Verdunois, qu'avoit
feu Mr le Comte de Vaube-
court son beau-frere. Mr le
Comte d'Estain est fils de feu
Mr N... Comte d'Estain,
& de Dame N... le Roux de
la Berchere, sœur de Monsieur

X iiij

248 MERCURE

l'Archevêque de Narbonne, & de feu Mr le Goux, Maître des Requêtes. Mr le Comte d'Estain a un frere Abbé, qui est rempli de merite. Leur grand pere estoit Chevalier des Ordres du Roy. La maison d'Estain est de la Province d'Auvergne: elle est divisée en deux branches principales. Mr le Comte d'Estain, dont je parle, est chef de la premiere, & Mr le Comte de Saillant, frere de Monsieur l'Evêque de S. Flour, l'est de la seconde. Cette maison a produit un Cardinal, & donné à l'Eglise plusieurs Pre-

faits d'un grand mérite; & par une concession particulière de nos Rois, elle porte les Armes de France à plein, & ceux de ce nom portent les mêmes livrées que le Roy. M^r le Comte d'Estain est allié à la plupart des grandes maisons du Royaume, comme Montmorency, Levi-Charlus, & Levi-Mirepoix; Montboissier, Vaubecourt; Haussenville, Lenoncourt, le Châtelier, Roüaut, Gamaches, Tavannes-Sault, Montmirail, la Palu, la Baume, Grolée-Viriville, Hostung & Choiseüil. La maison d'Estain est connue

250 MERCURE

en France dès l'onzième siècle ; il seroit difficile de luy donner une plus ancienne date , puisqu'avant ce temps les surnoms estoient inconnus. M^r le Comte d'Estain est Capitaine des Gendarmes Dauphins.

Dlle Charlotte de Montcaux-d'Auxi , fille de feu M^r le Marquis de Hanvoille , est morte à Beauvais dans de grands sentimens de pieté. Elle a choisi sa sepulture en l'Eglise des Minimes de cette Ville , & dans la même Chapelle où est enterré M^r le Marquis de Hanvoille son pere , dont je vous appris

la mort l'année dernière. Elle a fondé dans cette Chapelle, qui est sous le vocable de S. Charles, une Messe solennelle à l'honneur de ce Saint, dont la Feste tombe au quatrième de Novembre. Mlle de Hanvoille a esté généralement regrettée dans la Province ; les bonnes œuvres qu'elle y a faites, & sur tout les charitez qu'elle faisoit aux pauvres, rendront sa memoire précieuse. Elle leur a donné en mourant des marques de l'amour qu'elle leur portoit, puisqu'elle a fait un legs considerable à

l'Hôtel-Dieu de Beauvais. Je vous ay parlé en plusieurs occasions de la Maison de Monceaux-d'Auxi , qui est une des plus considerables de Picardie. Ainsi je ne vous en diray rien à present. La Demoiselle qui vient de mourir, étoit cousine au troisième degré de M^r le Maréchal de Boufflers , & elle étoit tante de M^r le Marquis de Harville, Capitaine aux Gardes.

— Mademoiselle Marie Jeanne-Baptiste de Soissons est morte en Suisse. Elle étoit sœur du dernier Comte de Soissons , tué au premier siege de Landau.

où le Roy des Romains commandoit ; du Prince Eugene ; du Chevalier de Savoye , tué au siege de Vienne en 1683. & du Prince Philippe , mort il y a quelques années ; & de Mlle de Soissons qui est dans un Couvent à Turin. Cette Princesse estoit fille d'Eugene-Maurice de Savoye , Comte de Soissons , & d'Olympia Mancini , Surintendante de la Maison de la feuë Reine. Le Cardinal Mazarin avoit deux sœurs : Marguerite , qui estoit l'aînée , épousa Jérôme Martinuzzi , Gentilhomme Romain , dont elle eut 1. Laure Marti-

254 MERCURE

nozzi , mariée en 1655. avec
Alphonse IV. Duc de Modene,
& mere de la Reine d'Angle-
terre & du dernier Duc de Mo-
dene; 2. & Anne-Marie Marti-
nozzi , épouse d'Armand de
Bourbon , Prince de Conty.
Jeronyme Mazarin , seconde
sœur du Cardinal Mazarin ,
épousa Michel-Laurent Man-
cini , Gentilhomme Romain ,
dont elle eut le Comte Man-
cini , tué au combat du Fau-
bourg Saint Antoine en 1652.
Philippe Mancini - Mazarin ,
Duc de Nevers , Pair de France ,
& Chevalier des Ordres du

Roy ; l'Abbé Mancini , qui fut tué malheureusement au College , en se joüant avec plusieurs écoliers ; Laure Mancini , mariée en 1651. avec Loüis Duc de Vendôme , pere de Mr le Duc de Vendôme & de Mr le grand Prieur ; la Comtesse de Soissons , dont je viens de parler ; Marie , épouse de Laurent Colonne , Connétable du Royaume de Naples ; Hortense Mancini , épouse d'Armand-Charle de la Porte , Duc de Mazarin ; & Marie-Anne , mariée en 1662. avec Geofroy-Maurice de la Tour , Duc

de Bouillon, & grand Cham-
bellan. Eugene-Maurice Com-
te de Soissons, pere de la Prin-
cesse qui vient de mourir, estoit
troisième fils du Prince Tho-
mas-François de Carignan, &
de Marie de Bourbon, fille de
Charles de Bourbon, Comte
de Soissons, & d'Anne Com-
tesse de Montafé. Cette Prin-
cesse de Carignan estoit sœur
du Comte de Soissons, qui fut
tué en 1641. à la Bataille de la
Marfée, près de Sedan. Emma-
nuel-Philibert Prince de Cari-
gnan, qui est à la Cour de Sa-
voye, & qui a épousé depuis

quelques années une Princesse de Modene, estoit fils aîné du Prince Thomas, lequel estoit cinquiémefils de Charles-Emmanuel Duc de Savoye, & de Catherine Michelle d'Autriche. Il mourut à Turin le 22. Janvier de l'année 1656. Personne n'ignore qu'il a esté un des plus grands Generaux que la France ait eus.

M^e la Connétable de Castille est morte à Madrid depuis quelque temps; elle estoit d'une des plus anciennes maisons d'Espagne. Celle de Melgard, dont elle descendoit, est con-

Juin 1705.

Y

258 MERCURE

nuë dans le Royaume de Castille dès le temps même qu'il n'y avoit dans ce Royaume que des Comtes particuliers, & qu'il n'estoit pas encore érigé en Royaume. Un Aloïsio de Melgard contribua beaucoup à chasser les Maures du Royaume de Grenade : & c'est à sa valeur & à sa conduite que le Roy Ferdinand dût en partie la conquête de ce Royaume, qui estoit possédé depuis plusieurs siècles par les Maures que le Comte Julien avoit introduits en Espagne. M^r le Connétable de Cas

tille est de l'illustre maison de Velasco : j'auray bien-tost occasion de vous en parler , & je vous en enverray un article plus détaillé.

Mr le Duc de Laurezano est mort à Naples. Ce Seigneur estoit d'une tres-ancienne maison , qui estoit déjà connue sous les regnes des deux Reines Jeannes. Un Comte de Laurezano fut premier Ministre sous la seconde de ces Princesses ; & on assure même qu'il eut beaucoup de part à ses bonnes graces. Mr le Duc de Laurezano qui vient de

Yij

260 MERCURE

mourir, estoit allié de fort près à la maison Cantelmi , des Ducs de Popoli ; il estoit même dans la confidence du feu Cardinal Cantelmi , dernier Archevêque de Naples. Ce Duc estoit un homme de belles lettres ; & sa maison estoit ouverte à tous ceux qui les cultivoient. Il parloit parfaitement bien cinq ou six fortes de langues.

M^r le Chevalier de l'Etranger mourut à Londres il y a quelque temps , âgé de quatre-vingt-huit ans. Il avoit servi sous le feu Roi Charles second ;

& il avoit eu beaucoup de part dans la confiance de ce Monarque, qui le mettoit ordinairement de toutes les parties. Le Chevalier de l'Etrange étoit d'une tres-bonne maison & qui a produit de grands hommes; son pere & son grand pere avoient porté les armes avec beaucoup de gloire. Celui dont je vous parle, avoit l'esprit fort cultivé.

My lord Lucas est mort à Londres; il estoit Gouverneur de la Tour. Ce Château bâti sur la riviere de la Tamise, & appelé communément la Tour

262 MERCURE

de Londres , est remarquable par sa situation ; & il contient un lieu pour le Tresor, l'Ar-
cenal & la Monnoye. Mylord Lucas estoit creature du feu Roy Guillaume III. & il avoit beaucoup de part à la confiance de ce Prince ; on dit même que ce fut un de ceux qu'il recommanda , peu de temps avant de mourir , à la Princesse Anne. Ce Mylord avoit beaucoup servi ; & sous le règne de Charle II. il avoit donné en diverses occasions des preuves de son courage. Il estoit à la bataille de Boyne ,

où il se distingua fort.

M^r Gana , Commandeur Portugais, est mort à Rome. Il avoit eu quelques affaires avec son Ordre ; & comme le Pape en est le Supérieur mediat , il estoit allé en cette Cour pour demander justice. Ce Commandeur estoit un Seigneur Portugais fort considéré de la Reine douairiere d'Angleterre. Il avoit eu beaucoup de part dans la confiance de cette Princesse , pendant même qu'elle estoit en Angleterre ; quelques paroles indiscrettes dites , sur le sujet du feu Duc de Mont-

264 MERCURE

mouth , firent donner ordre à M^r Gana de sortir du Royaume. Il alla en Italie ; & peu de temps après , Charles II. Roy d'Angleterre estant decedé , il retourna à Londres pour y faire encore sa Cour à la Reine Douairiere d'Angleterre.

Le Roy a fait Brigadier de Cavalerie M^r le Marquis de Bonelles , Colonel du Royal Roussillon , qui s'est distingué à la teste de son Regiment , dans l'action où M^r le Comte de Vaubecourt a esté tué. Ce Marquis a esté blessé d'un coup de mousquet à la gorge ; & il s'est

s'est trouvé dans plusieurs autres actions où il a donné des marques de son courage. Le Roy qui ne manque jamais de récompenser ceux qui le servent, & qui se plaist à faire suivre de près la récompense à l'action qui l'a méritée, n'eut pas plutôt appris que M^r de Bonelles avoit esté blessé auprès de M^r de Vaubecourt, qui fut tué à ses costez, qu'il le nomma Brigadier. M^r le Marquis de Bonelles, est arriere petit-fils de M^r de Bullion, Surintendant des Finances, Prevost & Grand Maître.

Juin 1705.

Z

266 **MERCURE**

des Ceremonies des Ordres du Roy.

M^r l'Abbé Robuste, Prieur de la Tasche, de la Maison de Sorbonne & Professeur de Philosophie au College de Bayeux , a soutenu sa These de Tentative dans la Salle de Sorbonne. Elle estoit dédiée à M^r l'Abbé Bignon Conseiller, dont elle representoit le portrait. Cet Abbé y assista pendant les quatre heures que dura l'Acte. M^r l'Evêque de Castres , nommé à l'Archevêché d'Auch , présidoit. La Compagnie fut tres-belle, & l'on a

peu vû en pareille occasion un
aussi grand nombre d'Evêques ;
tous ceux du Clergé de France
qui sont à Paris , s'y estant
rendus avant que d'aller à leur
Assemblée. Il y eut grand
nombre de Conseillers, de Pre-
sidents, de Maîtres des Requê-
tes & de Conseillers d'Etat.
Entre les Bacheliers qui argu-
menterent , M^r le Prieur de
Sorbonne fut écouté avec
beaucoup de plaisir. L'Argu-
ment du Prelat qui présidoit
dura une grande heure , &
il fut écouté avec plaisir. Il
proposa trois difficultez avec

Z ij

268 MERCURE

une solidité & une netteté qui donnerent une grande opinion de son habileté.

Je vous envoie deux Articles , qui doivent vous faire plaisir ; ils sont tirez de deux Lettres d'un homme qui est en place pour bien sçavoir ce qu'il écrit.

Extrait d'une Lettre de Malgue du 19. May.

Gibraltar est une Place très-forte par sa situation ; mais il ne paroist pas à tout le monde qu'elle

*soit de si grande consequence que
 plusieurs se persuadent , ny
 qu'elle puisse beaucoup servir aux
 Ennemis pour empescher nostre
 jonction. Pendant la derniere
 guerre les François ne s'apperçû-
 rent pas qu'il y avoit un Gibral-
 tar qui pouvoit les incommoder ;
 & il ne servit aussi qu'à procu-
 rer une occasion de gloire à Mr de
 Coëtlogon qui fit brûler dans son
 Mole plusieurs Bastimens qui
 s'estoient sauvez de la Flotte de
 Smirne. Le mesme Gibraltar estoit
 à nos Ennemis avec toute la
 Coste , le Pays du monde le plus
 abondant , & ils pouvoient y*

270 MERCURE

faire des Magasins de vivres
 & de toutes sortes d'agrets pour
 leurs Vaisseaux. Cependant nous
 ne l'avons jamais craint, & au-
 jourd'huy ils n'ont qu'une mon-
 tagne sèche & aride : & bien
 loin d'y pouvoir faire des vivres
 pour leurs Vaisseaux, & d'en ti-
 rer des rafraîchissemens, ainsi qu'ils
 firent pendant la dernière guerre,
 ils sont obligez pour empêcher
 leur Garnison de mourir de faim,
 de faire venir toutes choses d'An-
 gleterre & d'ailleurs à grands
 frais, & si cette Ville n'est pas
 reprise dans deux ans, nous ver-
 rons combien il en coûtera aux

*Ennemis pour le seul honneur
d'avoir un pied en Espagne ; car
c'est tout ce qu'ils en tireront. On
me mande de Cadix , le dernier
ordinaire, que les vivres, la pou-
dre, les balles, les canons y vien-
nent en abondance de Seville &
de toutes parts, qu'on y est déjà
en estat de recevoir les Ennemis,
qu'on apporte tous les jours
des vivres dans l'Iste, qu'on
y nettoye les dehors des forti-
fications, qu'on en fait d'autres,
& particulièrement des Redoutes
pour empescher les descentes. On
me marque aussi que Mr de Vil-
ladarias est arrivé au Port de*

Z iiij

272 MERCURE

sainte Marie. Mr du Casse se donne de grands mouvemens pour la deffense de Cadix , où il a eu ordre d'y commander la Marine, apparemment en attendant qu'il aille aux Indes.

Autre Extrait d'une Lettre de Malgue du 26 du même mois,

Nos tranchées devant Gibraltar furent abandonnées , après qu'on y eut mis le feu la nuit du 29. au 30. Avril , qui les consuma presque toutes. Il peut y avoir dans Gibraltar environ trois

mille hommes de Garnison , dont il y a plus d'un tiers malade & hors d'état de service ; & avant trois mois la Reine d'Angleterre n'a qu'à penser à y envoyer une nouvelle Garnison. Celle qui y est paroist fort tranquille ; n'ayant fait aucun mouvement , depuis qu'un de leurs partis fut si bien battu par la Cavalerie Espagnole, & si heureusement qu'il n'y eut qu'un Officier de Cavalerie blessé au bras assez legerement. Mr de Menriquez, Lieutenant General, est toujours campé de l'autre costé de la riviere , qui est dans le fond de la Baye , avec environ 700.

274 MERCURE

chevaux, dont il fait tous les jours des détachemens, plutost pour empêcher que les paisans ne portent rien aux ennemis, que pour craindre les sorties de la Garnison, qui est trop fatiguée pour pouvoir entreprendre aucune chose; outre que n'ayant pas de Cavalerie, elle n'oseroit paroistre hors de la portée du canon de la Ville. Tellement qu'ils ont une belle & grosse montagne qu'ils ont résolu de garder tant qu'ils pourront; à la vérité il sera difficile de les en chasser. Cependant je croi qu'il n'y a rien d'impossible, pourvu qu'on prenne ses mesures pour ne pas manquer de

fascines, ni de gabions, ni d'outils pour remuer la terre ; car alors en moins de 20. jours de tranchée ouverte on l'emporteroit sans doute.

Quatre Galeres de Carthagene, commandées par Mr le Comte de Foncalada, ont eu ordre de se rendre à Cadix : elles arriverent ici le 20. de ce mois. Je me donnai l'honneur d'aller saluer ce General, qui me receut avec toute la civilité Espagnole.

M^r Jaillot, Geographe ordinaire du Roy , dont le nom s'est rendu fameux par le grand nombre de Cartes qu'il a mises au jour , vient d'en donner

276 MERCURE

une au public ; intitulée , *Carte particuliere des Etats qui sont dessus & aux environs des rivieres de la Moselle & de la Sarre , &c.* Cette Carte est en deux feüilles. Toutes celles qui conviennent au temps présent , se trouvent aussi chez le même Auteur , qui demeure proche les grands Augustins , aux deux Globes.

Mr de Fer Geographe de -
Sa Majesté Catholique & de
Monseigneur le Dauphin , qui
n'a jamais manqué de prévenir les souhaits du public ,
lorsqu'il a esté question de luy

donner des Cartes , que la situation des affaires pouvoit luy faire fouhaiter, vient d'en mettre une au jour , dont voicy le titre ; *le Theatre de la guerre pour l'armée de la Moselle & de la Sarre , commandée par Mr le Maréchal de Villars , où se trouve aussi grande partie du cours du Rhin , sur lesquelles rivières & aux environs sont situez, les Electorats de Tréves , de Cologne, de Mayence & Palatinat ; grande partie du Duché de Luxembourg , & des Etats de Lorraine ; les trois Evêchez de Metz , Toul & Verdun , l'Alsace , le Sundgau ,*

278 • MERCURE

le Brisgau , l'Ortenau , & le Marquisat de Bade , &c. Cette Carte se vend chez l'Auteur , dans l'Isle du Palais , à la Sphere Royale.

Je dois vous parler de la promenade que Monseigneur le Duc de Bourgogne & Monseigneur le Duc de Berry ont faite à Liencour , à Chantilly , & à Livry. Ces Princes arrivèrent à Liencour le Lundy 1. de ce mois , mais ne passerent point par la principale entrée du Chasteau ; ils entrerent par celle qui est du costé de l'Eglise qui est tres-agréable. Com-

me ils arriverent fort tard , il ne se passa rien ce jour-là. Monseigneur le Duc de Bourgogne declara à Monsieur le Duc de la Rochefoucault qu'il ne vouloit pas qu'il se dérangeast en rien , & qu'il vouloit avoir la liberté de faire ce qu'il luy plairoit. Ce Prince se leva le lendemain à cinq heures du matin, & alla se promener seul pour voir les beautez de ce lieu. Il fut tres-content de la beauté des Jardins , & en fit à son retour compliment à Monsieur de la Rochefoucault. Le dîné & le soupé furent servis ce jour-

280 MERCURE

là avec beaucoup de magnificence ; & les ordres avoient esté donnez par Mr de la Rochefoucault de ne rien prendre dans tous les lieux des environs, de ceux de la suite des Princes qui voudroient y aller manger.

Le Mécredi qui estoit le jour du départ , Monseigneur le Duc de Bourgogne alla encore se promener seul ; & partit l'apresdinée avec Monseigneur le Duc de Berry , pour se rendre à Chantilly.

Ces Princes furent traitez à souper avec la maniere ordinaire à S. A. S. Mon-

sieur le Prince, c'est-à-dire, que la profusion & la magnificence du souper répondirent à la délicatesse des mets. Le lendemain les Princes allèrent à la chasse du Sanglier, & dans le même jour à celle du Marcassin, dont il y eut cinquante-trois de tuez. Ils retournerent aux toiles le lendemain 5. où l'on tua encore douze Marcassins. Ils prirent aussi ce jour-là le divertissement de la chasse des Faisans & d'autres gibiers, dont il y eut un grand abâtie. Le lendemain 6. Messieurs les Princes partirent de Chan-

*Juin 1705.***Aa**

282 **MERCURE**

tilly & vinrent dîner au Château d'Ecoüan , où Monsieur le Prince les traita avec la même profusion & la même délicatesse. Je ne dois pas oublier que pendant leur séjour à Chantilly il y a toujours eût quatre tables également servies. Elles estoient de douze couverts chacune. Ceux qui mangerent à la premiere furent Monseigneur le Duc de Bourgogne, Monseigneur le Duc de Berry, Monsieur le Prince, Monsieur le Duc, Monsieur le Prince de Conty, Mr le Comte de Fiesque , & quelques autres Seigneurs.

Toute la suite de Messieurs les Princes, a esté reglée à Chantilly, où tous les Hostes avoient eu ordre de ne rien prendre de personne. Monsieur le Prince avoit eu des ordres si précis de ne pas pousser plus loin qu'il a fait la magnificence qu'il a coûtume de faire paroître par de superbes Fêtes, lorsqu'il reçoit quelques Princes de la Maison Royale, qu'il s'est trouvé obligé de donner des bornes à son zele.

Quoique la partie eust esté faite pour aller coucher d'Escoüan à Livry, Monseigneur

Aa ij

284 **MERCURE**

le Duc de Bourgogne ayant appris que le Roy estoit indisposé , revint coucher à Versailles afin de voir Sa Majesté qui estoit à Trianon ; & le lendemain Dimanche Monseigneur le Dauphin & Messieurs les Princes partirent pour Livry , où il y a eu trois chasses. La premiere estoit du Loup , & elle se fit le Lundi 8. Le Mardi il y eut chasse du Cerf , où tous les Princes furent encore. La troisiéme qui étoit du Loup, se fit le Mécredi ; Monseigneur le Duc de Bourgogne ne s'y trouva pas , ayant esté ce jour-

là au Conseil qui se tenoit à Trianon. Quant à la magnificence des repas , elle fut tres-grande , Mr le Marquis de Livry s'estant servi des Officiers de Sa Majesté.

Je vous envoie la suite du siege de Huy.

Le 29. de May les ennemis abandonnerent les Fauxbourgs de Huy , le lendemain ils quitterent la Ville, & Monsieur l'Electeur de Baviere estant arrivé au Camp de Val-Nôtre-Dame, Monsieur le Maréchal de Villeroy donna à dîner à S. A. E. ensuite de quoy elle alla visiter le

286 MERCURE

Camp. On travailla avec empressement à faire les préparatifs nécessaires pour attaquer le Château, le Fort *Joseph* & le Fort *Picard*. Les ennemis firent un grand feu ; mais on leur répondit par un feu supérieur au leur, & les bombes que l'on jeta le premier de Juin incommodèrent beaucoup les Assiegez. Le 1. on mit trente pièces de canon en batterie pour faire brèche promptement on établit une batterie à la droite du Fort *Joseph*, & on en plaça une autre à la gauche du Fort *Picard* ; & ces Forts étant as-

fez près l'un de l'autre , presque tous nos coups portèrent. On dressa aussi une batterie particuliere pour démonter l'artillerie du Chasteau. On fut ensuite occupé pendant quelques jours à faire brèche au Fort *Picard* & au Fort *Rouge* ; on y employa une batterie de douze pieces de canon & une de quatre. On avoit crû que les *Assiegez* se rendroient dès que la brèche y seroit formée; mais ayant témoigné qu'ils estoient dans la resolution de se défendre malgré les brèches , on commanda le 3. sur les onze

heures du soir , cinq cens Grenadiers détachés de plusieurs Regimens, avec le Regiment des Gardes Françoises qui emporterent , l'épée à la main ces deux Forts qui se communiquoient , après trois heures & demie de resistance. On y perdit un Lieutenant aux Gardes , & Mr d'Avejan, Capitaine dans le mesme Corps, y fut blessé. Quelques Officiers subalternes y furent aussi blessés ; & il y eut environ vingt-cinq soldats tant tuez que blessés. Les ennemis y perdirent au moins cinquante tant Officiers que soldats,

Soldats , qui furent passez au fil de l'épée ; on fit aussi douze prisonniers sur eux. Le reste se sauva , & se précipita en bas du rocher , & par un souterrain qui a communication avec le Chasteau. Il fallut appliquer des échelles en divers endroits , où la brèche n'étoit pas assez perfectionnée. Le 4. on éleva deux batteries pour tirer sur le Fort *Joseph* ; & ce jour-là les trente pièces de canon qui avoient esté mises en batterie contre le Chasteau , commencerent à tirer. On fit le même jour un détache-

Juin 1705.

Bb

290 MERCURE

ment de deux cens hommes pour aller prendre langue du costé de Liege, il en rencontra un beaucoup plus nombreux qui l'attaqua; nous-eûmes quarante hommes tuez ou blessez dans cette occasion, parmi lesquels estoient deux Capitaines & un Cornette. Le 5. on éleva une nouvelle batterie de sept pièces de canon, qui commença à tirer le 7. Toutes ces batteries qui continuerent le 8. & le 9. à battre la Place, étoient à la portée du fusil; & les Assiegez ne faisoient plus feu que d'une pièce, toutes

les autres ayant esté démon-
tées. On ne jugea pas à propos
d'attaquer le Fort *Joseph*, ny le
Fort de *Sart* ; parce qu'on
estoit bien informé que les
troupes qui y étoient, man-
quoient de vivres, & qu'elles
seroient obligées de capituler
lorsque la Garnison du Châ-
teau se rendroit. Le 10. la bré-
che se trouvant fort avancée,
& toutes les défenses ruinées,
on résolut d'y donner l'assaut;
& comme il y avoit au pied de
la muraille abatuë, un relais de
rocher fort escarpé & difficile
à monter, on avoit ordonné

Bb ij

292 MERCURE

de faire des échelles. Les Grenadiers destinez à l'assaut eurent ordre de s'avancer sur la fin de la nuit au pied du rocher pour y dresser les échelles, afin d'y monter au point du jour, lorsque le signal seroit donné; mais les assiegez s'appercevant de quelque mouvement, & voyant la brèche praticable, prirent le parti de ne point attendre la dernière extrémité. Ils battirent la chamade sur les dix heures du soir, & demanderent une capitulation honorable; mais Mr le Comte de Gacé leur répondit qu'ils

avoient trop attendu pour
 l'obtenir , & qu'il falloit se
 rendre à discretion. La nuit
 estant venue , on fit avancer
 les Grenadiers avec les échelles
 au pied du rocher , où ils en
 appliquèrent une grande par-
 tie , malgré tous les cris & tou-
 tes les protestations des enne-
 mis , qui roulerent des pierres
 & des boulets de canon du haut
 de la brèche pour l'empescher ,
 & qui blessèrent par ce moyen
 quelques Officiers & quelques
 soldats. Ils firent pendant quel-
 que temps diverses proposi-
 tions qui furent rejetées ; &

B b iij

294 MERCURE

offrirent enfin de se rendre prisonniers de guerre, avec protestation que si on ne les vouloit recevoir à cette condition, ils estoient résolus de soutenir l'assaut. On accepta cette dernière proposition, pour vû que le Fort *Joseph*, & celuy de *Sart*, appelé de *Trognée* par quelques-uns, parce que c'est le nom de celuy qui l'a fait construire, se rendroient avec les autres postes; ce que les Commandans de ces postes ne voulurent pas faire: mais comme ils virent qu'on ne vouloit en aucune maniere accepter la

proposition du Gouverneur pour le Château seul , ils se rendirent le onze après midy aux mêmes conditions qu'ils avoient déjà rejetées. On prit d'abord poste au Château , où l'on trouva plus de cinq cens hommes , & ensuite au Fort *Joseph* , à celui de *Trognée* , & à celui de *Taravise* ; de maniere que mille trois cens dix-sept foldats , & quatre-vingt seize Officiers , qui composoient les quatre Bataillons qui y estoient en garnison , ont esté faits prisonniers de guerre. Ils ont esté conduits à Na-

Bb iiij

296 MERCURE

mur , pour estre ensuite distribuez dans les Places de la Flandre. On y a trouvé trente deux pieces de canon , dont les deux tiers sont de bronze , & le reste de fer , avec dix mortiers , une grande quantité de boulets , de bombes , & autres munitions & attirails de guerre. La prise de la Ville & du Chasteau de Huy , & des quatre Forts , qui sont presque tous en leur entier , n'a pas coûté deux cens hommes tuez ou blessez. Les ennemis ont eu plus de trente Officiers tuez ou blessez , entre

lesquels il y en a eu huit de distinction tuez d'une seule bombe.

Les Alliez ont non seulement fait une grande perte par la prise de tant de postes ; mais ils en ont aussi fait une considerable ; & qui les chagrine beaucoup , en perdant quatre Bataillons entiers , avec tous leurs Officiers ; leurs Bataillons estant plus gros que ceux de France.

Le Clergé de France a tenu un si grand nombre d'Assemblées ordinaires & extraordinaires , depuis vingt-sept an-

298 MERCURE

nées que je vous adresse mes lettres ; & je vous ai si souvent fait des détails de tout ce qui se passe en cette occasion , que je ne croy pas vous en devoir entretenir d'avantage. Ainsi je ne vous parleray aujourd'aui que des faits principaux , sçavoir , du Sermon prononcé le jour de son ouverture par Mr l'Evêque de Senez , cy-devant connu sous le nom de Pere Soanen ; du discours prononcé par Monsieur le Cardinal de Noailles ; & de ce que le Clergé a accordé à Sa Majesté. Je commence par ce qui regarde

le Sermon de Mr de Senez. Ce Prelat qui est un des plus grands Orateurs du Royaume , pris pour sujet de son discours la charité , devoir si essentiel & si recommandé aux Evêques par l'Apostre S. Paul. Il s'attacha à faire voir que les deux caracteres les plus remarquables de cette vertu consistoient à secourir les brebis dans leurs pressans besoins , & à les édifier par de bons exemples. Il établit dans la première partie de son discours , la nécessité où sont les Evêques de secourir leur troupeau ; & il parta-

300 MERCURE

gea cette obligation , dans la
nécessité de l'instruction , ne-
cessité qui regarde l'ame , &
dans la nécessité de l'aumone ,
qui regarde le corps Il établit
dans la seconde partie, l'obli-
gation où sont les Evesques
d'édifier par de bons exemples,
ceux qu'ils ont instruits & qu'ils
ont secourus. Dans la premiere
partie de son premier point ,
qui regardoit l'instruction , il
décrivit d'une maniere bien
propre à effraier des Pasteurs
mous & nonchalans , l'indis-
pensable obligation où sont
tous les Eveques de remplir

par eux mêmes le devoir de l'instruction ; le poids immense de l'Episcopat , l'étendue infinie de ses devoirs , & le détail prodigieux de ses obligations y furent étalez avec des termes bien propres d'en éloigner ceux qui n'y sont portez que par des vûes humaines. Il fit voir que les Evêques pouvoient s'acquiter de ce devoir en plusieurs manieres , en prêchant eux-mêmes , en donnant des Missions , & en visitant leurs Dioceses. Quant à l'obligation de l'aumône , il prouva d'une maniere fort évidente , que les

302 MERCURE

gens du monde n'y estoient guère moins obligez que les Ecclesiastiques. Il se servit à ce sujet d'un beau passage de Pierre de Blois , qui parlant à un Evêque de son temps , lui mit devant les yeux l'obligation où il estoit d'instruire & de nourrir son troupeau. Il entra ensuite dans un grand détail du luxe dans lequel vivent quelques Beneficiers ; & il finit cette premiere partie par une devoute reflexion de S. Bernard, qui dit que *les Benefices ne sont qu'un déposit fait entre les mains de quelques particuliers pour les*

pauvres. Il fit entrer dans ce premier point d'une maniere fort naturelle & en même tems fort delicate , l'éloge du Pape, & celuy du Roy. En parlant du premir , & du poids immense de la Chrestienté qu'il porte sur ses épaules , il le loüa sur les grands talens qui le rendent si digne de l'éminente place qu'il occupe , & sur tout sur celuy de la parole qui le rend comparable aux premiers Apôtres & aux premieres colonnes de l'Eglise. En parlant du Roy, il releva les vertus Chrétiennes de ce Prince , qui ne se sert de

304 MERCURE

son autorité que pour affermir la foi ; & il prouva tres-bien que le Clergé remplissoit parfaitement l'obligation où il est d'abandonner son superflu aux pauvres, en donnant à ce grand Prince des secours qu'il n'emploie que pour le soulagement & la tranquillité de ses sujets. Ce qu'il dit en cet endroit de la guerre & de la paix , fut delicatement touché.

La seconde partie fut remplie des plus beaux passages des Peres , & sur tout des Evêques de l'Eglise de France , dans la bouche desquels on avoit si

GALANT 305

souvent entendu *le tonnerre de la verité*. Il prouva que l'instruction & l'aumône estoient inutiles sans le bon exemple, & qu'un Evêques dont la vie ne feroit pas pure, ressembleroit à cette femme dont il est parlé dans les ouvrages de Salomon, qui ayant allaité son enfant durant le jour, l'étoufa entre ses bras pendant la nuit: & qu'ainsi un Evêque qui auroit passé sa vie à instruire & à nourrir son troupeau, ne feroit pas moins responsable de la perte de ce même troupeau, s'il le perdoit par la contagion

Juin 1705.

Cc

306 MERCURE

de ses mauvais exemples. Ce qu'il dit ensuite sur la pureté des mœurs , sur la modestie , sur la simplicité & sur la retenue des Ecclesiastiques , fut trouvé tres-beau ; & tout ce qui sortit de la bouche de cet excellent Prelat meriteroit bien d'estre gravé dans le cœur de tous les Ministres du Pontife éternel , pour se servir des mêmes termes dont se servoit autre-fois un Auteur celebre , en parlant de l'onction & du zèle avec lequel S. Jean Chrysostome entretenoit son Clergé sur les obligations de l'Etat

Ecclesiastique. L'éloge qu'il fit dans cette seconde partie, du grand Prelat qui officioit & de tous les Prelats de l'Assemblée, fut delicatement touché.

Le lendemain 3. de ce mois, les Députés de l'Assemblée du Clergé se rendirent à Versailles où ils furent reçûs & conduits à l'Audience du Roy avec les ceremonies accoustumées. Monsieur le Cardinal de Noailles ; Président de l'Assemblée, harangua Sa Majesté. Il s'étendit d'abord sur ce que la Religion, la Justice & la reconnoissance demandoient.

C c ij

308 MERCURE

du Clergé. Il marqua ensuite que ce même Clergé venoit offrir à Sa Majesté ses cœurs, ses biens & ses prières. Il dit après, en se récriant & parlant de leur zèle : *Et comment pourrions-nous n'en point avoir pour un Roy qui en a tant pour l'Eglise, qui la défend au préjudice de ses propres interests, & qui merite plus d'admiration par ses vertus Chrestiennes, que par les grandes qualitez humaines, qui luy attirent tant de gloire dans le monde, & tant d'envie de la part de ses ennemis. Il ajouta, ce n'est point, SIRE, cette gloire passagere que nous ho-*

*vorons dans Vostre Majesté, mais
 vostre pieté solide, semence d'une
 gloire éternelle infiniment plus
 grande. Nostre ministère qui nous
 oblige de n'estimer que ce qui a
 rapport à l'éternité, ne nous per-
 met pas de louer ce qui périt avec
 le temps. Il parla ensuite de la
 vivacité de la foy du Roy,
 dont il rapporta plusieurs cho-
 ses qui luy fervirent à en for-
 mer l'Eloge. Il entra après,
 dans ce qui regarde les secours
 que l'Eglise se trouve quelque-
 fois obligée de donner aux
 Souverains. Il dit à cette occa-
 sion : Mais nous sçavons que*

310 MERCURE

Jesus-Christ lui-même, tout exempt qu'il étoit de tribut, voulut s'y soumettre afin de ne point scandaliser, le paya pour luy & pour Saint Pierre, & fit même un miracle pour avoir de quoy y satisfaire : & nous sommes convaincus que religieux comme vous estes, vous ne nous demandez un nouveau secours que dans un pressant besoin, & pour le bien de la Religion autant que pour le vostre.

Il est juste d'ailleurs que tenant de la libéralité de Vostre Majesté, & des Rois ses Prédecesseurs une grande partie de nos biens, ils

soient employez à son service ,
 quand il est necessaire : Il est juste
 que les aumônes que l'Eglise a
 reçues des Fideles , servent à leur
 soulagement , quand ils souffrent :
 Il est juste enfin que le Clergé con-
 tribuë à la défense de l'Etat, puis-
 qu'il en fait une partie , & qu'
 ayant même l'honneur d'en estre
 le premier Corps , il soit aussi tou-
 jours le premier à le secourir.

Nous remettons donc avec
 confiance nos biens entre les mains
 de Vostre Majesté , persuadez
 qu'Elle les emploiera , non à aug-
 menter sa gloire , mais à soutenir
 la Religion & la justice , à éloi-

312 MERCURE

gner de vos frontieres les Ennemis de l'Eglise comme les vôtres, & à luy procurer le repos & la sûreté, qu'elle ne peut tenir que d'un Protecteur aussi puissant que Vous.

Vous pouvez, SIRE, luy donner mieux qu'elle ne vous donne : si Vous estes obligé de la dépouiller : si cette guerre cruelle, que Dieu permet dans sa colere pour punir les pechez du monde, pour arrester les torrens d'iniquité qui inondent toute la terre. Si cette guerre, dis-je, vous force de prendre l'or du Sanctuaire (ce que Vous ne ferez ny sans nécessité ny sans

*sans douleur) Vous pouvez luy
 faire trouver d'autres ornemens
 plus précieux & plus agreables à
 Dieu , en nous aidant par vostre
 autorité à lui former des Mini-
 stres dignes de luy , nous prote-
 geant toujours pour éloigner du
 Sanctuaire ceux qui seroient ca-
 pables de le profaner , ne permet-
 tant jamais qu'on nous lie les
 mains , quand nous ne les faisons
 servir qu'à empescher , que l'abo-
 mination de la desolation n'entre
 ou ne demeure dans le lieu Saint ,
 nous laissant en un mot le libre
 exercice de la Jurisdiction sacrée
 que nous tenons de Jesus-Chr.*

Juin 1705

D d

314 MERCURE

Et qui est le seul bien inalienable dont il nous a chargez.

C'est, SIRE, ce que nous demandons à Vostre Majesté avec beaucoup plus d'ardeur que la conservation de nos biens temporels, Et ce qui attirera de plus en plus la protection de Dieu sur vos armes. Plus vous défendrez son Sanctuaire, plus il défendra votre Royaume, Et tous ceux que sa Providence, malgré les vains projets Et les efforts des hommes, a mis dans vostre maison Royale.

Dieu seul a toutes les Couronnes dans ses mains, il peut seul les conserver à qui il les a don-

nées : Il se jouë des Peuples & des Nations entieres : Les Puissances de la terre & celles de l'enfer ont beau se liguier , il fait toujours ce qui luy plaist, Il n'y a point de sagesse, point de prudence, point de conseil contre le Seigneur. C'est ce que reconnoissoit un des plus grands Rois, qui ait jamais regné dans le monde, & qui a esté rempli de tant de sagesse & de gloire , tant qu'il s'est occupé à bastir le Temple de Dieu , & à en conserver la sainteté.

Plaise à ce Dieu si puissant & si terrible dans ses conseils sur les

D d ij

316 MERCURE

*enfans des hommes , augmenter
 toujours la sagesse & la gloire de
 V. M. Vous faire enfin regner
 comme Salomon dans des jours de
 paix , Vous donner la liberté de
 satisfaire la juste impatience que
 Vous avez de soulager vos peu-
 ples , de les rendre heureux &
 Chrétiens , en leur procurant la
 tranquillité nécessaire pour appren-
 dre à adorer Dieu en esprit & en
 vérité. Plaise au Seigneur que
 Vous jouïssiez au plustost de cette
 consolation ; que la longueur de
 vos jours réponde à nos desirs &
 à nos besoins, & que Vous voyiez
 encore naistre dans vöstre Famille*

Royale plusieurs Princes , qui
passent durer autant que le monde
la Race benite de Saint Louis , où
il a laissé tant de sainteté , & où
P. M. a mis tant de gloire.

Ce discours qui reçut de
grands applaudissemens de
toute la Cour , étant fini , les
Députez allerent ensuite faire
compliment à Monseigneur le
Dauphin. Monsieur le Cardi-
nal de Noailles porta encore la
parole , & fit une belle pein-
ture des grandes qualitez &
des vertus de ce Prince , dont
il n'oublia pas la bonté , si con-
nue de toute la France. Quoi-

D d iij

318. **MERCURE**

que ce compliment fust court, il ne laissa pas de renfermer beaucoup de choses, & d'attirer des louanges de tous ceux qui l'entendirent.

Le 5. de ce mois, M^r le Peletier de Souzy & M^r Dagueffeau, Conseillers d'Etat ordinaires, & du Conseil Royal des Finances : M^r de Chamillart Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur general des Finances : M^r le Comte de Pontchartrain Secrétaire d'Etat : M^r d'Armenonville, & M^r des Maretz, Directeurs generaux des Finances, Com-

missaires du Roy, allerent à l'Assemblée, où ils furent reçus avec les ceremonies ordinaires. M^r le Peletier de Souzy exposa les raisons qui obligoient le Roy à demander un don gratuit au Clergé, & il parla d'une maniere dont toute l'Assemblée fut satisfaite; & Monsieur le Cardinal de Noailles luy répondit avec beaucoup d'éloquence.

Le 12. les mesmes Commissaires retournerent à l'Assemblée, laquelle d'un consentement unanime accorda au Roy un don gratuit de six millions.

D d iij

Vous avez souvent oüi parler des guerres des Imperiaux & des Hongrois. Les derniers n'ont jamais pris les armes que pour le maintien de leurs privileges, & comme ils vouloient seulement les défendre lorsqu'ils estoient attaquez, & qu'ils n'avoient point deffein de se soustraire de la domination de l'Empereur, à qui ils s'estoient volontairement donnez sous des conditions dont il a souvent esté parlé, ils n'ont jamais levé de troupes pour faire la guerre dans les formes, & se sont seulement servis de

leurs milices , par le moyen
desquelles ils se sont souvent
fait rendre justice. Ces milices
n'agissant que pour la défense
de la Nation , n'ont jamais re-
çu de solde , & elles ont tou-
jours vécu en campagne de
tout ce qu'elles y ont trouvé ,
& se sont retirées lorsque la
saison ne leur a plus permis d'y
demeurer. Ainsi il est surpre-
nant qu'elles aient pû se dé-
fendre souvent plusieurs an-
nées contre des troupes réglées
& aguerries, & qui avoient
de bons magasins. Cependant
elles ont trouvé moyen de les

322 **MERCURE**

battre souvent parce qu'elles estoient beaucoup plus nombreuses , & de subsister par le moyen des courses qu'elles faisoient fort avant sur les terres des Imperiaux. Mais comme dans la suite des tems, le grand nombre de troupes réglées & aguerries de ces derniers auroit pû accabler , des troupes qui n'estoient point disciplinées, elles ont trouvé moyen d'en avoir aussi. Vous le verrez par l'état de ces troupes qui vient de tomber entre mes mains , & que je vous envoie tel qu'il m'a esté donné.

**Troupes des Mécontens en-
regimentées & réglées.***Infanterie..*

Du Prince Ragotsky,	2 500 h.
Berezini,	2 000
Baron de Segny,	2 000
Un Polonois,	2 000
Panlowitz,	2 000
Buday,	1 500
Sorclay,	1 500
Ibrahim,	1 500
Scotloutai,	1 500
Georgy-Naggy,	1 500
Buza,	1 500
Krainclay-Mickloff,	1 500
Pangaty,	1 500

324 **MERCURE**

Buclo-Adam, 1500

Kis-Alben, 1500

25500 h.

Cavalerie.

Sout-Janos, 1000 c.

Sehewcky Janos-Deack,

1000

Deack-Ferentz, 1000

Borbelly-Ballas, 1000

Hartonzay, 1000

Otskay, 1000

Hervvatt-Geory, 1000

Krustkay, 1000

Goezy-Sigmund, 1000

9000 ch.

Les Milices que les Hongrois ont cette année en campagne se montent à soixante mille hommes.

Je vous envoie un extrait d'une lettre de Cadix, qui vous fera connoître que cette place doit estre presentement en état de soutenir un long siege. Cet extrait confirme ce que vous avez déjà vû dans les extraits des Lettres de Malgue, dont je vous ay fait part.

Extrait d'une Lettre de Cadix
du 31. May.

Mr le Gouverneur de cette Ville travaille avec un grand zele & beaucoup d'application pour la mettre en estat d'une vigoureuse défense, en cas que les ennemis viennent l'attaquer. Il y a fait apporter quantité de vivres, & de munitions de guerre ; il a fait monter des canons de fonte, pour achever de garnir les Forts de cette place ; il a fait construire des batteries au bord de la mer, du costé du Chasteau de Pontales

riviere de S. Pedro , proche Porto-Real , Mr le Marquis de Villadarias vint icy il y a trois jours visiter toutes ces Fortereffes , il les trouva en un tres bon état.

Il y a dans l'Isle de Leon , (à trois lieues de cette Ville ,) quatre cens Dragons , & huit cens soldats. Le Port de sainte Marie , Rotta & saint Lucar sont aussi bien garnis de Cavalerie.

Mr le Gouverneur veut avoir deux cens Chevaux dans Cadix ; & il fait construire actuellement des quartiers pour les loger.

Dlle Olympe Sophie Colbert de Croissy , fille de Feu

M^r Colbert Marquis de Croissy, Ministre & Secrétaire d'Etat, mourut le 17. de ce mois, âgée seulement de dix huit ans, après une violente maladie qui n'a duré que cinq jours. Elle estoit fort aimée dans sa famille, & tres-estimée pour ses bonnes qualitez, de tous ceux qui la connoissoient. Son soin le plus grand, dans un âge si peu avancé, estoit de se cultiver l'esprit, qu'elle avoit vif, pénétrant, & delicat. La langue Latine qui luy estoit familiere, luy avoit donné de grands avantages pour sçavoir l'Hi-

stoire, tant ancienne que moderne, & l'on admiroit sur tout sa modestie qui l'obligeoit à rougir quand on luy parloit des connoissances qu'elle avoit acquises. Vous pouvez juger par-là combien elle est regrettée.

Je vous ay si souvent parlé de la famille de cette illustre défunte, que si je vous en parlois encore icy, je ne pourrois que repeter ce que je vous en ay dit plusieurs fois. Toutes les qualitez qui se peuvent trouver dans de grands Prelats, dans des Ministres du premier Or-

Jun 1705

Ee

330 MERCURE

dre , & dans des Officiers de guerre distinguez , se trouvent dans cette famille. On ne sera point surpris du grand esprit de Feuë Mlle de Croissy , quand on fera reflexion que Feu M^r le Marquis de Croissy son pere a rempli un grand nombre de differens emplois , dont les fonctions consistoient presque toutes dans le travail de l'esprit. Quant à M^r sa mere , la solidité de son esprit ne s'est pas seulement fait connoître en France , ainsi que je vous ay fait voir en plusieurs occasions ; mais on peut dire qu'el-

elle a esté remarquée de toute l'Europe , puisqu'elle a paru avec distinction à Nimegue, où elle alla avec Feu M^r le Marquis de Croissy , & où il se trouva des Plenipotentiaires de la plus grande partie des Souverains de l'Europe , qui alloient souvent chez elle , & qui ne pouvoient se lasser d'admirer son esprit qui fut utile à quelques-uns , & qui fit accommoder quelques différends , qui auroient pû reculer la paix, qui estoit alors ardemment souhaitée de toute l'Europe.

E c ij

332 MERCURE

M^{re} Antoine le Vaillant
 Ecuyer/Seigneur de Damery,
 Fleury, la Riviere, &c. ancien
 Avocat au Parlement, mourut
 à Paris vers la fin de ce mois.
 C'estoit un des plus celebres
 Avocats pour les matieres Eccle-
 siastiques qui ait paru en
 France dans le dernier siecle.
 Il estoit chargé de toutes les
 affaires de M^r le Cardinal de
 Bouillon & de celles de tout
 l'Ordre de Clugni, & comme
 elles sont d'une étendue infinie,
 elles luy avoient donné une
 connoissance si parfaite de la
 jurisprudence Ecclesiastique,

qu'on l'en regardoit, sur tout depuis la mort de M^r Nouet, comme l'oracle. M^r Vaillant avoit donné en divers temps des memoires qu'il a faits touchant les plus celebres causes dont il a esté chargé, du nombre desquelles sont celles de M^r l'Abbé d'Auvergne contre quelques Religieux de Clugni qui s'étoient opposez à son élection, & d'autres pieces concernant l'Ordre de Clugni. M^r Vaillant Avocat a aussi donné des notes sur le Livre de M^r de Hauteferne (*Vindicia jurisdictionis Ecclesiasticae*)

334 MERCURE

dont il avoit esté examinateur par ordre de M^r le Chancelier. Il laisse deux fils Abbez , & une fille mariée à un Secretaire du Roy. Son corps fut porté à S. Côme , & déposé ensuite dans l'Eglise des Cordeliers , d'où il doit estre porté à Clugni en Mâconnois comme il l'a souhaitté.

Je ne dois pas oublier , en vous parlant de morts, de vous dire que dans l'article de la mort de Dame Anne Loisel , qui est dans ma Lettre du mois d'Avril dernier, j'ay dit qu'elle estoit veuve de M^{re} François

Phelypeaux , Seigneur d'Herbault , &c. Et cependant M^r Phelypeaux est en tres-bonne santé.

Je dois ajoûter que dans ma Lettre du mesme mois j'ay dit en parlant de M^r du Bois touchant la Preface qu'il avoit mis à la teste de sa traduction de quelques Sermons de Saint Augustin , dans laquelle il avoit inferé une violente declamation contre l'éloquence , qu'il n'eut pas lieu d'estre content des Réflexions que fit M^r Arnauld sur cette Préface & sur l'éloquence des Predicateurs : ce

pendant M^r du Bois n'étoit pas en état de marquer son sentiment sur ces Réflexions, parce qu'il estoit à l'agonie, dans le temps que l'on les luy apporta.

Voicy ce que l'Auteur des *Essais de Litterature* ajoute à la *Réponse à la Dissertation de Pierre Joseph*, dont la suite est au commencement de ma Lettre, Je dois ajouter pour prévenir les remarques des Critiques qui pourroient trouver à redire, qu'en parlant du Pape *Adrien V.* (à la page 60. de ma *Dissertation*) j'aye dit qu'il estoit de la *Maison Ot-*

robont, que je n'ignore pas qu'il estoit de celle de Fiesque, & que lorsque j'ay avancé qu'il étoit de la mesme Maison que le Pape Alexandre VIII. je n'ay prétendu dire autre chose, sinon qu'il en estoit du costé maternel, puisque son ayeule estoit Venitienne & sortie de la Maison Ottoboni, & qu'elle obligea ses enfans de joindre le nom d'Ottoboni à celui de Fiesque.

M^r l'Abbé de Broglie qui demeure au Seminaire de S. Sulpice, soutint sa These de Tentative le Lundy 22. de ce mois en Sorbonne; M^r l'Ar-
Juin 1705. Ff

chevesque d'Alby présidoit.

Le Sôûtenant fut generale-

ment approuvé de tous ceux

qui se trouverent présens, dont

le nombre estoit fort grand.

Monsieur le Cardinal d'Etrées

& les Prelats de l'Assemblée du

Clergé s'y rendirent, ainsi que

tous ceux qui se trouverent à

Paris. M^r l'Abbé de Broglio

est fils de M^r le Comte de Bro-

glio, Lieutenant General de la

Province de Languedoc.

M^r Henrion, Docteur en

Droit & de l'Academie Royale

des Inscriptions, ayant obtenu

la Chaire de Professeur en

Langues Siriaque, & Chaldaïque dans le College Royal, vacante par le decés de celuy dont je vous appris la mort il y a quelque temps, fit sa harangue de reception le Dimanche 21. de Juin après midy. Le Discours qui fut trouvé très-éloquent, contenoit l'histoire de la Langue Syriacque, & celle de toutes les Versions des ouvrages écrits en Langue Syriacque ou Chaldaïque. Il prouva la necessité où sont les Interpretes de l'Ecriture, de sçavoir parfaitement cette Langue; il en fit voir l'anti-

Ff ij

340 MERCURE

quité & l'excellence sur toutes les autres, & l'avantage qu'elle a eu d'avoir esté adoptée par le Sauveur des hommes. Ce nouveau Professeur continuera ses Leçons tous les matins de chaque jour; & il ne faut pas douter qu'il ne les fasse avec beaucoup de succès, puisque son érudition est très-connuë. Tous les Confreres de M^r Henrion composoient une partie de l'Assemblée, qui fut d'ailleurs très-nombreuse, & il s'y trouva plusieurs personnes de distinction. Personne n'ignore que le College Royal a esté

fondé par François I.

Le Roy a fait Duc & Pair
M^r le Duc de Noirmônstier. Il
est frere de Madame la Prin-
cesse des Ursins , qui partit au
commencement de la semaine
derniere pour retourner en
Espagne. Cette Princesse a
toujours fait le charme de tou-
tes les Cours où elle a esté ;
quoiqu'elle ait demeuré en
plusieurs Etats , & que les ca-
racteres de ceux qui les com-
posent soient fort differens : ce-
pendant elle a toujours esté re-
grettée dans tous les lieux dont
elle est sortie , après y avoir

Ff iij

342 MERCURE

fait quelque séjour. La naissance de cette Princesse égale ses grandes qualitez ; puisque la Maison de Noirmonstier est une des branches de celle de la Trimoüille, qui passe pour une des quatre meilleures Maisons de France.

Vous attendez sans doute que je vous parle du décampe-
ment de Mylord Marlboroug
qui a paru surprenant & hon-
teux pour ce Mylord, qui s'é-
toit proposé de gagner des
batailles, & s'estoit vanté plu-
sieurs fois hautement qu'il at-
taqueroit deux fortes Places à

la fois. Il avoit même dit en arrivant à Trèves. *Je ſçay que le Roy de France va prendre Huy & Liège, & bombarder Maſtricht; mais tout cela n'empêchera pas mes deſſeins en ces quartiers-cy.* Mais je dois vous dire auparavant que le 3. de ce mois l'Armée des Alliez paſſa la Sarre à Conſar-bruck, & vint camper au Village de Bourg & de Faux, à deux petites lieues de Sircκ. Le Duc de Marlborough s'avança le même jour à ſix heures du ſoir à la teſte de ſa Cavalerie juſque ſur la hauteur d'Auſpach, s'étendant le long de celle du Ravin du même lieu, auprès du Chateau de Mauſberg. Monsieur le Maréchal monta à cheval, ſuivi de

F f iiii

344 NÉPACULDE

cinq cens Chevaux , & alla au
 Village d'Auspach, & s'avança
 luy-même au dessus des Vignes
 qui sont entre ce Village & ce-
 luy de Porle, où il y eut quelques
 coups de Carabine tirez par nos
 Hussars. Lorsque Monsieur le
 Maréchal vit que les ennemis
 s'avançoient toujours, il fit re-
 tirer ses troupes jusqu'au Vil-
 lage d'Auspach, où il fit mettre
 pied à terre aux Dragons, qui
 se posterent dans les hayes; &
 ce General avec sa Cavalerie
 monta sur la hauteur derriere
 le Village de Sirck, le Ravin
 d'Auspach entre les 2. armées,
 où on demeura jusques à neuf
 heures & demie du soir que l'on
 se retira. Monsieur le Maréchal
 eut le plaisir de faire rester tou-

te la Cavalerie des ennemis en bataille devant luy, le sabre à la main, jusques à la nuit fermée.

Le 5 Juin l'Armée de Monsieur le Maréchal de Villars fit un mouvement tres-beau, marchant sur deux colonnes, & changea de poste, c'est-à-dire, que la premiere ligne occupa le terrain de la dernière; de maniere qu'elle fit face où elle tournoit le dos. Cette Armée étoit campée en maniere de fer à Cheval, dans une situation tres-avantageuse. Le 4. on vit défilér les ennemis à un quart de lieuë du Camp de Monsieur de Villars, dont ils n'étoient éloignez que d'une demi-lieuë.

Il arriva le 5. à Sar-Louis plus

346 MERCURE

de deux cens Deserteurs des ennemis que Mr le Marquis de Choisy , Gouverneur de la Place , n'y voulut pas laisser entrer. Il les envoya à Metz avec une escorte. Ils dirent tous que si le Roy faisoit publier une Amnistie , il reviendrait un grand nombre de Deserteurs , sans compter les Bava-rois qui sont au Camp des ennemis.

Voicy l'Extrait d'une Lettre de Monsieur le Maréchal de Villars , écrite le 9. au Camp de Forkein.

Depuis le trois nous sommes en presence. Les ennemis se vantent qu'ils ont fort envie de nous attaquer; nous les attendons: & s'ils osent l'entreprendre ; je me flatte qu'il leur en coûtera cher.

Le soir du même jour , Mr le Maréchal de Villars donna ordre d'envoyer tous les gros bagages de l'Armée sous le canon de Thionville , où ils arrivèrent le lendemain. Il ordonna aussi qu'au premier coup de canon chacun eust à se rendre à son poste & au Camp.

Il ne s'est rien passé de considérable depuis le dix jusqu'au jour du décampement de l'armée des Alliez si ce n'est que Mylord Marlboroug en faisant la revûe de cette Armée, la trouva diminuée de près de six mille hommes qui avoient deserté ; sans compter les malades ; ce qui le chagrina beaucoup. La crainte que cette desertion ne continuast, ce qui seroit infail-

348 MERCURE

biblement arrivé, à cause de la disette de beaucoup de choses, & sur tout des fourrages dont la cherté estoit extraordinaire pendant qu'il en arrivoit de toutes parts au Camp de Mr le Maréchal de Villars; & qu'il n'auroit pu en manquer, puisqu'il ne s'estoit encore servi que du sec, & n'avoit point touché au verd. D'ailleurs la maniere dont ce Maréchal estoit campé, sa bonne contenance, sa fermeté à l'attendre, & la résolution de ses troupes qui marquoient une grande impatience de combattre, ne laissoient pas ce Mylord sans inquietudes. Elles estoient d'autre part augmentées par les Courriers qu'il recevoit continuellement des

Etats , qui redemandoient leurs troupes , celles qu'ils avoient en Flandres ne montant qu'à dix-huit mille hommes , qui avoient esté obligez de se retrancher , & qui auroient pu estre forcez dans leurs retranchemens, s'ils avoient esté attaquez ; ce qu'ils apprehendoient beaucoup , parce que leur pais auroit esté decouvert , & qu'ils craignent extrêmement Monsieur l'Electeur de Baviere, dont les troupes grossissoient tous les jours par les Bavarois qui s'eschapoient de tous costez pour le venir joindre , & avec lesquelles cet Electeur dont ils connoissent la valeur & l'intrepidité , aussi bien que la bonne conduite dans tout ce qui re-

garde le métier de la guerre, pouvoit les attaquer. Marlborough se voyant donc accablé par les continuelles instances des Hollandois, qui redemandoient leurs troupes, & par toutes les choses que je viens de vous marquer, commença à songer à son décampement. Mais ce qui acheva de l'y déterminer fut ce qui se passa pendant les trois derniers jours avant son décampement. Voicy ce qu'on écrit là-dessus.

Le sujet de leur décampement est tel, ouïre le desespoir où ils se sont vûs de pouvoir forcer M^r de Villars qui les a tenus en échec pendant quinze jours par sa bonne contenance & par son poste avantageux, que la jalousie & la mésintelligence se sont

mises entre eux. La première par la fierté du Mylord, qui toujours assis en leur présence, eux debout & la teste découverte, ne daignoit pas même leur parler; mais souvent disoit à l'oreille & tout bas au Comte de Noyelles son confident ce qu'il jugeoit à propos. La seconde qui est la mésintelligence, s'y est mise par l'opposition opiniâtre des sentimens. Car ayant tenu Conseil pendant trois jours avec les Generaux, avant que de decamper, sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture, les Imperiaux ont toujours insisté sur le siège de Sar-Louis; & Malboroug s'y est toujours opposé, disant fierement. A quoy cela me conduiroit-il? Je prendrois des pierres. Mrs, vous ne voulez pas en démordre; vous

n'avez que vos interests en tête. Pour moy, mon dessein estoit d'aller droit à Mr de Villars pour le forcer, & delà aller à Metz, où j'aurois trouvé de quoi faire subsister mon armée pendant la campagne; & je serois ensuite tombé sur Luxembourg. He! bien, Mrs, puisque vous ne voulez pas entendre raison; je suis le maître en qualité de Generalissime, je vas travailler aux interests de mes Alliez les Hollandois; démêlez les vôtres comme vous le pourrez. *Là dessus il fit battre la Generale, & les laissa-là.*

Il écrivit avant son décampe-
ment la Lettre suivante à Mr
le Maréchal de Villars.

Je parts demain, Monsieur, avec

toutes les troupes qui sont à la solde de Hollande pour aller en Flandres. Monsieur le Prince Louis de Bade m'avoit donné rendez-vous pour executer le dessein que nous avions de vous attaquer, & de nous saisir, s'il se pouvoit des trois Evêchez. Mais ne venant point, j'envoye un Courrier à l'Empereur pour me plaindre de luy. Je pars demain sans ruses de guerre, plein d'estime pour vous, & fort fasché contre le Prince de Bade.

Il ne s'agit plus presentement que de vous parler de ce qui s'est passé au decampement de ce Mylord; & je croy ne vous le pouvoir mieux faire sçavoir qu'en vous envoyant ce qui en a esté écrit dans plusieurs Lettres.

Juin 1705.

Gg

Au Camp de Rethel ce 17.
Juin.

Mr de Marlboroug commença hier, à une heure après midy, à faire défiler son artillerie & ses bagages ; & le reste de l'Armée marcha à minuit. Mr le Maréchal de Villars les a suivis avec quatorze escadrons & une partie des Grenadiers de l'Armée, sans pouvoir les joindre. Ils vont, suivant toutes les apparences, dans leurs lignes de Trèves. Mr le Maréchal a cependant fait marcher un gros détachement de Grenadiers & de Dragons du costé de Luxembourg, afin de s'y jeter en cas de besoin.

GALANT 355

A U T R E.

On remarqua le dix-sept, que les ennemis estoient decampez ; Mr le Maréchal de Villars envoya un détachement après eux. On s'appercevoit bien icy que les ennemis estoient dans un estat violent : les hommes & les chevaux souffroient beaucoup dans leur armée. Ils firent dès le seize marcher leurs gros équipages & en même-temps firent de gros détachemens du costé de Luxembourg & de Sar-Loüis, pour donner plus de jeu à leur arriere garde. Mr le Maréchal ayant résolu de les voir partir avant nous, & ayant aussi prévu qu'il n'y auroit rien à craindre de leur part, quitta son poste & se retira dans la Chartreuse qui est proche le quartier general, où il estoit avant que les ennemis parussent.

G gij

Le 16. les Ennemis embarquerent leur artillerie & leurs gros équipages, & décamperent le soir sur les neuf heures, sans trompettes & à la sourdine ; ce qui dura jusqu'au lendemain à midy qu'on vit leur arrière-garde se retirer. Ils firent passer la Moselle à leur droite, & ils plierent leur gauche, & s'en allerent droit à Consarbrick, où toute leur armée repassa la Sarre & s'en alla à Trèves. Ils apprehendoient apparemment que nous ne voulussions donner sur quelque une de leurs aîles, puisqu'ils ont pris tant de precautions pour nous abandonner honteusement le Pais. D'abord Mr le Maréchal crût que c'étoit une feinte pour nous faire décamper du poste où nous sommes, ou qu'ils faisoient paroître ainsi

une teste de leur armée, pendant qu'il y avoit quelque detachment, qui défiloit pour se saisir de Bouzonville, & ensuite aller à Sar-Louis ; c'est pourquoy il avoit resolu de commander la Brigade de Picardie avec la Maison du Roy pour leur donner la chasse : mais les nouvelles vinrent qu'ils se retiroient véritablement à Trèves. Mr le Maréchal dit en colère, Que c'étoit la montagne qui avoit enfanté la souris.

A U T R E.

Mylord Marlboroug envoya le 16. ses gros bagages à Trèves, & sur les onze heures du soir, sans battre aucune Generale, après avoir pris tous les soins necessaires pour empêcher que les deserteurs ne donnaissent avis de son mouvement, il décampa

358 MERCURE

toute la nuit. Son armée se trouva le 17. divisée en trois Corps, dont l'un repassa la Sarre à Consarbruk pour se rapprocher de Trèves ; un autre passa la Moselle à Jehugl, une lieue & demie au dessus de Trèves, où ils firent alte tout le 18. en attendant que le troisiéme Corps qui estoit resté entre les deux riviéres, & qui composoit l'arriere-garde, eust aussi passé la Sarre. Le 19. ce Mylord estoit encore à Rouvre sous Trèves, d'où il devoit partir incessamment pour suivre les troupes Angloises, & les Brigades Hollandoises, qui étoient en marche pour aller en Flandre.

A U T R E.

Au Camp près de Sirk.
ce 18. Juin.

Les ennemis commencerent à dé-

camper la nuit du 16. au 17. à dix heures du soir. A minuit Mr le Maréchal eut avis par Mr le Comte d'Autel, que Mr de Marlboroug alloit faire passer la Moselle à vingt-cinq mille hommes pour nous attaquer du costé de Luxembourg, & qu'il marchoit avec le reste de ses troupes à Bouzonville pour forcer nostre droite à Konismaker. Mr le Maréchal qui estoit seur de son poste, & qui contoit sur la bravoure de son armée, se contenta de faire observer les ennemie, sans troubler en aucune façon nostre repos. A une heure, il vint plusieurs deserteurs qui confirmerent la marche de l'armée ennemie. A trois heures Mr le Maréchal reçut des avis certains du mouvement & de la route des ennemis; il monta en chaise, suivi

seulement de huit escadrons, et passa
 au travers de leur Camp, alla même
 assez loin par de là, & reconnut
 qu'ils reprenoient le chemin de
 Trèves. Tout dormoit encore à huit
 heures du matin dans nostre Camp,
 lorsqu'on sonna le boute-selle; &
 cela seulement pour nous tenir en
 haleine en cas de besoin. A deux
 heures après midy, Mr de Bonair,
 cy-devant Capitaine reformé dans
 le Royal étranger, & à present
 Commandant les Hussards desers-
 reurs, à qui Mr le Maréchal de
 Villars avoit ordonné d'examiner
 la contenance des ennemis, rapporta
 qu'ils marchoient à la hâte, en gens
 qui avoient peur d'estre poursuivis,
 & que plus de la moitié avoient
 déjà passé la Sarre. A trois heures
 nous fûmes tranquilles dans nostre
 Armée,

Armée, comme on l'est au milieu de Paris. Aujourd'hui les ennemis sont un peu moins pressés, depuis qu'ils ont mis la rivière entre-eux & nous. Ils arriveront ce soir à Trèves; & suivant le parti qu'ils prendront, nous sommes prêts d'aller en Flandres ou en Alsace.

A U T R E

*Du Camp de Sar-Louis, le
24. Juin.*

Le 23. Nous avons décampé de Retel pour aller camper à Bonfontaine, après y avoir laissé huit à dix mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, commandez par Mr. de Druy, Lieutenant General, & pour garder nos deux Ponts sur la Moselle. Le 24. Nous avons marché vers Sar-Louis, & nous venons
Juin 1705.
H h

de camper dans la prairie, où nous faisons deux Ponts sur la Sarre pour décamper demain. On fait un gros détachement pour aller en Flandre ; la Gendarmerie partira demain matin, avec le Regiment du Roy Infanterie, & deux autres Regimens, & le Regiment de Dragons de la Reine, sous les ordres de quatre Lieutenants Generaux, qui sont Messieurs de Surville, de la Chastee, de Rouffy, & de ; & Messieurs de Levy, & de Mezieres Marechaux de Camp, & Messieurs de & de

On a fait sortir de Sar-Louis huit Bataillons, deux Regimens de Dragons, & deux de Cavalerie, pour aller à Sarbruck, sous les ordres de Messieurs du Bourg, & du Rozel ; Lieutenants Generaux, & de

Mr de Coignies. Il reste encore deux mille hommes dans Sar-Louis. Nous allons avec notre petite armée, joindra Mr de Marsin, qui est auprès de Landau.

AT TOUT CE TEMPS, LES FRANÇAIS

Il est à remarquer que les ennemis après leur décampement firent ce même jour une marche de sept lieues avec toute la diligence imaginable ; ce qui marque la crainte qu'ils avoient d'être poursuivis : ce qu'ils auroient néanmoins dû souhaiter, s'ils avoient eu autant d'envie de se battre qu'ils vouloient le faire croire, puisque nos troupes se seroient battues dans un Camp moins fortifié par l'art & par la nature, que celui qu'elles auroient quitté pour com-

Hh ij

364 MERCURE

barre les Alliez. Il est impossible qu'ils n'aient perdu beaucoup de monde dans cette marche précipitée, & qui a dû estre au moins de 14. ou 15. jours, puisque dès les premiers jours quatre cens hommes desertèrent à la fois, & se jetterent dans un bois; d'où ils envoyèrent demander une escorte qui leur fut envoyée. Les ennemis en auront d'autant plus perdu dans la suite, que leur décampement n'ayant point esté prévu, ils doivent avoir eu bien de la peine à faire subsister des troupes aussi nombreuses dans une aussi longue marche: de manière que cette Armée se sera trouvée fort diminuée en arrivant en Flandres.

Je vous envoie d'apprendre que Monsieur le Maréchal de Villars marchoit vers Lauterbourg pour en prendre les Lignes à revers, ayant trois journées d'avance sur les ennemis, & que dans la route il avoit fait faire une fausse marche à Mr de Druy qu'il avoit détaché avec un Corps de troupes pour aller du costé de Trèves; & que les ennemis l'ayant sçu, avoient abandonné cette Place avec précipitation, & brûlé ce qu'ils avoient pû de leurs Magazins.

Je vous envoie une Lettre qui vous apprendra la situation des affaires de la guerre en Espagne. Je n'ay rien changé à cette Lettre que vous trouvez

H h iij

rez telle qu'elle a esté écrite.

Au Camp près de Silleros le
1. Juin.

Nostre petite Armée ne se
trouva assemblée que le 9. May
à la Moraleja.

Vous aurez sans doute appris
que l'ennemy nous avoit lors re-
pris Salvatierra, ou plustost qu'il
avoit acheté cette petite place
(assez considerable par sa situation)
d'un Gouverneur Espagnol qu'on
y avoit mis, & avoit brûlé le
gros Bourg de Lazarca près du-
quel Mr le Maréchal de Tessé

ella camper le 10 May.

Il jugea à propos de nous quitter le 17. pour passer le Tage avec toute la Cavalerie Françoisse & quelques autres Troupes pour se porter du costé de Badajoz & y joindre Mr de Bay, qui y commandoit quelques Troupes Espagnoles pour s'opposer au dessein qu'avoit Mylord Galoway d'en faire le Siege.

Avant que Mr le Maréchal fust passé de ce costé-là, l'ennemy avoit déjà pris Valencia & Alburquerque qui sont deux petites places qui n'estoient considerables que parce que nous y avions quelques petites provisions.

H h iij

368 MERCURE

Nous restâmes de ce costé-cy du Tage avec presque toute l'infanterie Françoisse & quelque Cavallerie Espagnole sous le Commandement de Mr de Thoy Lieutenant general, pour observer les mouvemens du Marquis de las Minas qui commande de ce costé-cy un autre Corps de troupes. Telle est nostre situation.

Nous décampâmes le vingt de Lazarca en même temps que Mr de las Minas quitta son Camp près de Salvatierra, & nous vinsmes au Camp des Epines, qu'on a je croy nommé ainsi parce qu'il s'y en trouvoit beaucoup & d'assez

mauvaise eau trouble. Nous y restâmes le lendemain jour de l'Ascension pour venir le vingt-deux camper à Perales sous des Oliviers & des Orangers plantez en pleine terre. Nous y aurions esté à merveilles, s'il s'y estoit trouvé à proportion autant de fourrages que de fleurs d'Oranges; mais ce défaut de fourrages nous fit quitter ce Camp délicieux le Dimanche vingt-quatre pour venir en celuy-cy, où il s'y en est trouvé assez abondamment pour y rester jusques à present assez tranquillement; parce que le Marquis de las Minas est toujours resté aux environs de Penamacor.

370 MERCURE

Il avoit d'abord fait croire qu'il en vouloit à Ciudad-Rodrigo pour tâcher d'entrer par-là en Castille; mais on a depuis reconnu que son véritable dessein auroit pû estre d'attaquer Alcantara pour se procurer par là le passage du Tage & nous le couper, ce qui l'auroit mis en état de joindre quand il auroit voulu Mylord Galoway, & d'incomoder fort Mr le Maréchal que nous n'aurions pû secourir facilement, ni lui nous rejoindre; ce qui a fait prendre le party d'y jeter encore & aux environs quelques Bataillons, & de faire faire à Alconetta, quatre lieues au des-

sur un pont de Batteaux pour nous en servir en cas de besoin.

Les dernières nouvelles du Camp de Monsieur le Maréchal, duquel nous sommes éloignés de vingt-cinq à trente lieues, étoient qu'il paroissoit que Mylord Galloway prendroit peut-estre bientôt ses quartiers de rafraichissement, les chaleurs commençant à l'incommoder : Cependant on dit aujourd'huy qu'il a voit envie de faire le siege de Badajoz. On croit qu'il aura de la peine d'en venir à bout, parce que Monsieur le Maréchal occupe prest de là certains postes qu'il sera difficile

de luy oster. Voilà pour le présent ce que je puis avoir l'honneur de vous dire.

Le Courrier qui arriva hier à ce Camp apporta à Mr de Thoy, la permission qu'il a demandée de s'en retourner en France, ce qu'il fera aussi tost que Mr de Legall & Mr Davaret, Lieutenans Generaux qu'on envoie à cette Armée, y seront arrivez.

Nous avons appris ce matin, par un Courrier venu de l'Armée de Monsieur le Maréchal, que le quatre les ennemis avoient voulu venir à luy, qu'ils y étoient venus en effet ; mais que nostre

bonne contenance & la resistance
 du Regiment de Momain Dra-
 gons , placé pour la deffense d'un
 poste les avoit obligez de se re-
 tirer.

Nous apprenons cette après-
 dinée que Mr de las Minas dé-
 campoit & revenoit du costé de
 Valverde , ce qui nous obligera
 sans doute d'en faire autant dans
 peu.

Je passe des nouvelles d'Es-
 pagne à celles d'Italie ; & je
 commence par une Lettre de
 Monsieur le Grand Prieur,

Du Camp de Moscolino ,
le 10. Juin.

Nous avons aujourd'huy fait un grand fourrage , sur les bords du Lac , près Malherbe ; & les ennemis en ont fait un en même temps , surpris du nostre , un grand ravin entre deux. Leurs gros équipages ont marché par saint Offet ; & nous avons renvoyé les nôtres hier à Castiglione. Nous ne décamperons pas certainement d'icy les premiers. Il ne s'est rien passé depuis ma dernière , qui vaille la peine de vous estre mandé.

Autre Lettre de Monsieur
le Grand Prieur.

Au Camp de Moscolino,
le 13. Juin.

*La teste des troupes Palatines
est arrivée à Balson le 8. de ce
mois, au nombre de quatre à cinq
mille hommes ; ils joindront les
ennemis le 20. Après cette jonction
ils se mettront en mouvement, &
nous les observerons de maniere
qu'ils ne pourront ny faire aucune
entreprise, ny empêcher le siege
de Turin.*

L'Armée de M^r de Vendôme marcha le 11. de ce mois, & vint camper à deux lieuës d'Ivrée. Elle passa la Doiria le douze sur deux ponts, en traversant ce fleuve, & elle vint camper à Strambino qui en est à deux lieuës. Le 13. elle déboucha dans la plaine, & vint occuper le même Camp où estoient auparavant les ennemis, qui ne s'attendoient pas à une si grande diligence; ils estoient décampez le 12. à trois heures de nuit, de sorte qu'on ne pût les joindre.

Du Camp devant Chivas le 12.
Juin.

L'Armée partit le seize de Las-Torras , & fut en peu de temps à la vüe de Chivas ; les gardes des ennemis furent poussées jusques à la portée du canon de la Ville. Cette journée se passa à faire divers mouvemens pour camper la gauche au Pô , & appuyer la droite à des Cassines , à un demy mille de la Ville. Mr d'Arcennes passa le même jour le Pô à Crescentin , & alla camper sous Veruë avec neuf Bataillons , un Regi-

Juin 1705.

Li

ment de Dragons & un de Cavalerie , pour se saisir des hauteurs qui sont vis-à-vis de nostre Armée , le long du Pô ; & la nuit du 16. au 17. Mr de Vendôme fit faire un Pont sur la même rivière , vis-à-vis saint Sebastien pour porter des troupes où il en seroit besoin. Mr d'Arrennes ne put cependant arriver assez à temps , & sans que les ennemis s'en apperçussent pour s'emparer du village de Castagnet, qui est sur la hauteur la plus élevée, presque vis-à-vis de Chivas, ils y avoient deux Bataillons. Mr de Savoye avoit fait fortifier ce

poste , aussi bien qu'une grosse Cas-
sine qui est entre le Pô & Casta-
gnet. Il y alla avec deux Regi-
mens de Dragons & quatre Ba-
taillons ; ils canonnerent toute la
journée nos troupes , ayant fait
monter trois pieces de canon à moi-
tié de la montagne. Mr de Ven-
dôme fit passer encore toutes les
Compagnies de Grenadiers , une
Brigade d'infanterie & deux Re-
gimens de Dragons pour soutenir
le Pont qu'il avoit fait faire de
l'autre costé du Pô. Castagnet con-
serve la teste du Pont des enne-
mis , & leur communication de
Chivas audit pont. Il y a cepen-

li ij

380 MERCURE

dans une petite hauteur au dessous de Castagnet qui voit à revers ladite communication & leur pont, où Mr de Vendôme fit attaquer hier au soir les ennemis qui y gardoient deux maisons, par les Régimens de Sanzé & de Flandres, qui les emporterent & s'y fortifièrent malgré le grand feu de leur canon. On y travaille même à une batterie qui sera un peu difficile, & qui ôtera aux ennemis la communication de la montagne, & les empêchera de se tenir dans celle qui regne de Chivàs au Pô, qui est bonne & bien fortifiée, tant par leurs travaux que par l'eau

qu'ils ont fait venir. Nous faisons aujourd'hui un second pont. Toute l'armée ennemie est dans cette montagne, à la reserve d'une mediocre garnison qui est dans Chivas, ainsi que trente deserteurs qui en arriverent hier, ont assure, ajoutant que la grande quantité d'eau qu'ils ont fait venir pourroit bien incommoder leur Cavalerie. A l'approche de nostre Armée, Mr de Savoye fit decamper la sienne, qui estoit derriere Chivas & la communication, & luy fit repasser le Po, n'ayant laisse, tant à Chivas qu'à la communication, que quatre cents hommes

LE MERCURE

comptant de la rafraîchir de Castagnet ; sa Cavalerie est entre ce Village & Gasto, & son Infanterie, ses Bandits, & ses Dragons sur les hauteurs de Castagnet.

Le Prince d'Elbeuf ayant esté envoyé avec Mr de Marillac & deux Regimens de Cavalerie, en qualité de Brigadier, pour observer les ennemis, il passa un défilé contre la défense expresse de Monsieur de Kendôme ; il y trouva quinze gros Escadrons, dont trois seulement voient paru d'abord, qui l'attaquerent au-delà du défilé. Il voulut retourner sur ses pas, mais il n'étoit plus temps ; la moitié de sa

troupe repassa, mais l'autre souffrit. Ce Prince receut un coup de pistolet dans le cœur. Mr de Marsillac fut blessé de huit coups de sabre, dont un luy coupe le poignet; il eut outre cela un coup de pistolet dans le ventre, on croit néanmoins qu'il rechapera. Quinze de nos Cavaliers furent tuez, autant de blesez; le reste se retira. Le Piquet y accourut, poussa les ennemis fort loin, & leur prit soixante chevaux & quatre-vingt hommes.

On a depuis des nouvelles, que la tranchée avoit esté ouverte le 23. devant Chivas, & qu'on devoit aussi attaquer par

tranchée le village de Castagnier.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit la *Plume*, ceux qui l'ont trouvé sont Mrs Laurent de S. Loup : de Montgelas ; le beau Julien, de la rue de la Cossonnerie ; le sieur Roze, Perspecteur, rue S. Vincent ; le charmant Brun, du Nom de Jesus de la rue S. Jacques : le beau Blond de dessous les Piliers des Halles ; le Cœur banal : Tamiriste ; l'Agreable dans les compagnies : Cannelle, rue d'Enfer : le Heros du Canada : le troisieme Roi de Pologne : l'Ami content de Versailles : Gagnat, mon petit Poulet : le Mari de Margot aux belles dents : le pere des trois pucelles,

LE BALAN

les, de la rue du bout du monde : le Solitaire Desangloux, & sa grosse Gouvernante : l'apprentif, de la Barriere du petit marché, & sa charmante voisine de la rue de Bussi. Mlle du Moustier la fille, de la rue de l'Echarpe : la charmante Caraut, de la courte-rue : la charmante Javotte, du quartier de S. Sulpice, & son Amant : Luce, rue S. Honoré, proche les bâtons Royaux : Marie Caron, dite Belotte, de Beauvais : la belle pensionnaire de la rue du bout du monde : la grande amie du gros mérite : l'aimable Brune, du quartier de S. Nicolas : les deux inseparables, de la rue S. Denis : la Brune Norennay, & Ellibis.

Jun 1705.

Kk

Je vous envoie une Enigme
nouvelle.

É N I G M E.

IL est vray, je fais mieux, & j'ay
deux enfans,
Et je les ay dès mon enfance ;
Mais les petits, comme les grands,
Sont égaux d'âge & de naissance,
Et viennent tous à même temps.

Chacun d'eux, sans en estre moi-
ne,

Se croit à ce sort destiné,
Qu'il doit, au moment qu'il est né,
En sa teste porter la corne.

Ils sont tous disposez à me ren-
dre service ;

Mais telle est la severe Loy.

*Que si l'on me reproche quel-
ques malefice ,
Chacun d'eux passant pour complice ,
Ils sont tous punis avec moy.*

*L'Air qui suit ne vous déplai-
ra pas.*

AIR NOUVEAU

*Venez, venez, tendre amours ,
Fondez la glace de nos ames :
Venez, venez, en ces beaux jours :
Brûlez-nous de vos douces flammes.*

Il n'y avoit point à douter
que Mylord Marlboroug , après
avoir esté obligé de renoncer
honteusement aux grandes en-
treprises qu'il s'étoit trop hau-
sément vanté d'exécuter, ne me-

283 MERCURE

ditât pour adoucir un peu son chagrin, de faire quelque chose d'éclatant dans la route, ou en arrivant en Flandre plutôt qu'on auroit dû l'y attendre, après y avoir fait marcher les troupes avec une grande vitesse. C'est pourquoy on en a très sagement usé en ne continuant pas le siège de la Citadelle de Liege, afin d'estre en état de s'opposer aux desseins de ce Mylord, en cas que les troupes que Mr de Villars renvoyoit ne fussent pas arrivées assez à temps. En effet, Marlboroug s'est rendu à Maastricht dès le 26. de ce mois, où il n'étoit pas attendu si tost; il y tint Conseil pendant trois heures, pour voir ce qu'il y auroit à faire, & résolut, voyant que

On estoit bien préparé à le recevoir, & que nous n'étions pas en état d'être surpris, d'envoyer le plus de troupes qu'il pourroit vers Bastogne, pour y surprendre la Maison du Roy: à quoy il n'a pas sans doute réussi, puis-que l'on en auroit dû parler depuis que cette nouvelle est venue. Ce Milord ne demeura que trois heures à Mastricht.

On a fait raser le Fort de Sart & le Fort Joseph; ces deux Forts ayant esté jugez inutiles, puisqu'on a pris le Château de Huy, sans qu'il fust nécessaire de les prendre.

On a sçû que lorsque les ennemis ont abandonné Trèves, ils ont donné aux Habitans pour une somme tres modique les fa-

K k iij

390 MERCURE

lines qu'ils avoient dans cette Place & qu'ils ont jeté quantité d'avoine & de foin dans la rivière, & que les munitions qu'ils avoient dans des postes qui en estoient éloignez, ont esté jetées dans des puits.

Toutes les troupes des postes qui sont sur la route que tiennent Mr de Villars, se retirent à son approche. Ce Maréchal doit commander seul l'Armée du Rhin, & Mr le Maréchal de Marfin doit aller servir en Flandre; Et Mr de Druy commandera un Corps de troupes sur la Moselle.

Les Lettres qui parlent de l'ouverture de la tranchée devant Chivas ne s'accordent pas; il y en a qui portent qu'elle a

esté ouverte dés le 21. & poussée jusqu'à cent toises du chemin couvert.

Monsieur le Nonce a donné au Roy une Lettre de l'Empereur, une de l'Imperatrice, & une troisième de l'Imperatrice Doüairiere, par lesquelles sa Majesté Imperiale & ces Imperatrices donnent avis à Sa Majesté de la mort de l'Empereur.

Vous avez sçû avec quelle sagesse & quelle prudence le Roy d'Espagne a fait arrester le Marquis de Leganez, & que Sa Majesté Catholique avoit ordonné qu'on ne luy donnast point le chagrin de le faire passer par la Ville de Madrid, sçachant qu'il n'y auroit peut-estre

392. MERCURE

pas passé en secreté, à cause du grand zèle dont le peuple donne tous les jours de nouvelles marques pour sa personne & pour celle de la Reine. En effet il est si grand, que le peuple & les Corps de métiers ayant appris que ce Marquis avoit été arresté, sont venus se jeter aux pieds de ce Monarque, & luy ont renouvelé leurs sermens de fidélité, & l'ont assuré qu'ils exposeroient leurs vies & leurs biens pour son service, & l'ont supplié de vouloir punir les traîtres.

Sa Majesté n'ayant que des soupçons contre le Marquis de Leganez, a eu la bonté de ne point déclarer sur quoy ils estoient fondez, & quelles sont

les choses dont on le croit coupable ; jusqu'à ce qu'elle ait contrain par les papiers & par sa déposition ; si on l'a accusé justement. Il ne faut pas s'étonner si un Roy si sage & si prudent est tant aimé de ses peuples.

Les Lettres du 13. du 16. & du 19. de Madrid ne parlent d'aucune conspiration, ny même de rien qui en approche ; jamais Madrid n'a esté dans une plus grande tranquillité ; & Sa Majesté Catholique a assisté à l'ordinaire à la Procession du S. Sacrement, & s'il a couru quelques bruits contraires, ils n'ont esté répandus que par ceux qui craignent, à cause du grand amour qu'ils ont pour ce

394 MERCURE

Monarque, & par ceux qui se mêlent de deviner. Je suis, Madame, &c.

A Paris le 30. Juin 1705.

A V I S.

Quoique l'article qui suit ne soit pas de la nature de ceux qui entrent dans le Mercure, j'ay crû néanmoins le devoir mettre ici; cet article m'ayant été envoyé par une personne dont les prières doivent estre des loix pour la plus grande partie de Paris.

On perdit à Vitry le François le 2. du mois de Mars dernier, un enfant âgé de treize ans quelques mois; il est fort & robuste, peu grand pour son âge; il a

l'œil gros & à fleur de teste ; il est brun & assez beau de visage ; il a beaucoup de cheveux , plus châains que noirs ; il a peu de front , les cheveux luy descendant fort sur le front ; il a aussi des poils de barbe noirs , qui luy paroissent le long des lèvres sous le nez. On prie ceux qui le découvriront d'avoir la bonté d'en donner avis au sieur Bugnot son pere , Conseiller d'honneur au Bailliage & Siege Presidial de Vitry-le-François , qui satisfera aux frais de ceux qui l'auront trouvé.

A V I S.

On debitera sans faute le Mercure prochain le 5. du mois d'Aoust.

TABLE.

P	
<i>Réclade.</i>	
<i>Eloge du Roy , fondé par Mrs de Villes, prononcé par Mr le Recteur ,</i>	6.
<i>Relation de la mort de Frere Alberic, Religieux de la Trappe,</i>	9.
<i>Eclairciffemens sur la même mort,</i>	13.
<i>Lettre de Monsieur le Grand Duc,</i>	17.
<i>Carte Genealogique des Rois d'Espagne, présentée au Roy ,</i>	23.
<i>Cartes des Royaumes de France & d'Espagne, sous le mesme degré, aussi présentée au Roy ,</i>	41.
<i>Carte de la Basse Alsace &c. en 16 feüilles & mise en livre, aussi présentée à sa Majesté ,</i>	43.
<i>Suite de la Réponse de l'Auteur des Essais de Litterature à Pierre Joseph ,</i>	46.
<i>Premier article des morts ,</i>	77.

T A B L E.

Mariage ,	114.
Dons faits par le Roy d'Espagne	123.
Lettre tres-curieuse & tres-utile au public , touchant la guerison des Cataractes ,	135.
Audiences de congé donnée à M. Fieschi Nonce Extraordinaire , & ce qui s'est passé à cette Au- dience ,	146.
Noms de ceux qui ont esté nommez aux Benefices vacans , dans la derniere promotion ,	149.
Traité contre le luxe des hommes & des femmes ,	163.
Autres articles de dons faits par le Roy d'Espagne ,	171.
Nouvelles d'Espagne ,	177.
Nouvelles de Gibraltar ,	180.
Suite des affaires d'Italie ,	189.
Autres articles touchant les grecs.	

T A B L E.

accordées par le Roy d'Espagne.

Articles touchant la nouvelle nomination des Intendans de Provinces,	214.
Evenement extraordinaire arrivé à Palerme,	228.
Panegyrique de Messieurs du Parlement de Bretagne, prononcé par le P. Godefroy,	232.
Election d'un nouveau General des Benedictins de la Congregation de S. Maur,	234.
Second Article de Morts, parmi lequel sont plusieurs articles de morts étrangères,	235.
Mr le Marquis de Bonelles est fait Brigadier,	238.
These dediée à Mr l'Abbé Bignon, par Mr l'Abbé Robuste,	264.
Suite des nouvelles de Gibraltar,	266.
	268.

T A B L E.

<i>Nouvelle Carte donnée au public ,</i>	
<i>par Mr Jaillos ,</i>	275.
<i>Autte faite par Mr de Fer ,</i>	276.
<i>Promenade faite par Messieurs</i>	
<i>les Princes à Liencour , Chan-</i>	
<i>celly & Livry , avec tout ce qui</i>	
<i>s'est passé dans le séjour qu'ils y</i>	
<i>ont fait ,</i>	278
<i>Suite du siège de Huy , avec la</i>	
<i>prise de cette Ville , du Château</i>	
<i>& des Forts qui l'environnent ,</i>	
	285
<i>Article touchant l'Assemblée du</i>	
<i>Clergé ,</i>	297
<i>Etat des troupes des Mécontents de</i>	
<i>Hongrie enrégimentées ,</i>	320
<i>Extrait d'une Lettre de Cadix ,</i>	325
<i>Troisième article des mœurs ,</i>	327.
<i>Fautes du dernier Mercure réparées ,</i>	
	334
<i>Addition de l'Auteur des Essais de</i>	

T A B L E.

<i>Litterature à la piece qui est de luy dans ce même Volume,</i>	336
<i>These soutenüe par Mr l'Abbè de Broglia,</i>	337
<i>Discours fait par Mr Henrion à la prise de possession de la Chaire de Professeur des langues Syriaque & Chaldaïque,</i>	339
<i>Mr le Duc de Noir-Monstier fait Duc & Pair,</i>	341
<i>Décampement de M^ylord Marl- boroug avec diverses lettres tou- chant ce décampement, & la marche de la plus grande partie des troupes qui estoient sur la Moselle,</i>	342
<i>Stuation des affaires de la guerre sur les frontieres d'Espagne & de Portugal,</i>	365
<i>Nouvelles de toutes nos Armées d'Italie,</i>	337.

T A B L E.

Article des Enigmes,	384
Dernieres nouvelles de guerre de di- vers endroits,	387
Lettres de l'Empereur & des Impe- ratrices au Roy,	391
Nouvelles d'Espagne,	391

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par
Grand Dieu, de qui *Loüis*, doit
regarder la page, 170

L'air qui commence par
Venez, venez, tendres amours,
doit regarder la page, 387





